



2019

metropole.nantes.fr

Le rapport **d'Activité**



Le rapport d'activité 2019

Édito

- Dialogue citoyen
- Transition écologique
- Le projet managérial
- Relation aux usagers
- Sports
- Vie associative
- Adolescence-Jeunesse
- Petite enfance
- Éducation
- Culture
- Citoyenneté, vie sociale et territoires
- Prévention et solidarités
- Solidarités - Inclusion sociale
- Solidarités - Parcours de vie des aînés
- Santé publique
- Égalité réelle
- Coopération et solidarité internationales
- Espaces verts et environnement
- Développement urbain
- Sécurité et tranquillité publique

Édito

Chères Nantaises, Chers Nantais,

Ce rapport d'activité retrace l'activité des services de la Ville de Nantes en 2019 afin de mesurer la densité de l'action municipale. Bien sûr, à l'heure de publier ce document officiel et d'en rendre public les éléments, bien des choses se sont passées dans notre ville, notamment du fait de la pandémie de covid-19. Mais ce retour détaillé sur l'ensemble des actions engagées en 2019 témoigne des marqueurs nantais qui ont aussi tenu la ville debout durant la crise sanitaire, notamment une volonté forte de faire de l'éducation et de la culture des vecteurs d'émancipation, et une attention particulière portée aux personnes les plus vulnérables.

Ainsi, l'action de la Ville de Nantes s'est une nouvelle fois inscrite en 2019 dans une perspective d'invention du futur, d'invention de la Ville, en s'emparant de toutes les transitions, écologique, sociale, démocratique, économique, etc. Cela afin que chacun·e puisse vivre la ville à son rythme, quels que soient son âge, ses envies, ses projets, ses ressources.

Pour l'éducation de nos enfants, il s'agit d'abord de la poursuite du schéma directeur des écoles, afin d'accueillir davantage d'élèves dans des bâtiments éco-responsables et de favoriser leur épanouissement en optimisant les espaces pour chaque temps de la vie scolaire. Ce plan de développement des écoles s'est ainsi traduit en 2019 par le lancement des travaux des nouveaux groupes scolaires du Champ-de-Manœuvre et de Mellinet. De même, pour rendre la ville plus facile aux familles, 128 nouvelles places de crèches ont été créées en 2019 pour accueillir la petite enfance.

Mais œuvrer pour permettre à chacun de vivre à son rythme dans la Nantes de demain, c'est également mieux prendre en compte les besoins et attentes de nos aînés. Le Grand Débat Longévité a ainsi permis d'ouvrir un nouvel imaginaire, souvent à rebours des représentations de l'avancée en âge. À l'horizon 2050, le nombre de 75-84 ans va doubler en France et Nantes ne fera pas exception. Transition démographique majeure, la longévité nous invite à recréer des liens de proximité, à repenser l'espace public et à imaginer collectivement des réponses en adéquation avec les nouvelles attentes des seniors et les enjeux intergénérationnels.

Favoriser les liens et la solidarité, c'est aussi tout l'enjeu du soutien à la vie associative, toujours plus riche et dense, dans notre ville. Avec 6 000 associations et 90 000 bénévoles, notre tissu associatif témoigne d'une vitalité remarquable qui en dit long sur l'engagement des Nantaises et des Nantais. Ce mouvement s'est notamment illustré, en 2019, par l'ouverture du pôle associatif Désiré-Colombe.

La solidarité, c'est aussi traduire en actes l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. L'ouverture de Citad'Elles, centre de consultation dédié aux femmes victimes de violences, ouvert sept jours sur sept, et 24h sur 24h, incarne évidemment cette volonté. Projet porté depuis 4 ans par des associations nantaises et la Ville de Nantes, le centre permet depuis le mois de novembre 2019, une prise en charge complète et gratuite des femmes victimes, ainsi que de leurs enfants, pour leur assurer protection, écoute et accompagnement. Ce nouveau lieu-refuge n'est pas le seul à mettre en lumière toute la dynamique nantaise des solidarités : le pôle Pierre Landais a poursuivi cette année sa métamorphose pour rassembler sous un même toit un restaurant social, des bains-douches et un accueil de jour. Un lieu innovant, pensé pour mieux accompagner les personnes les plus fragiles et leur apporter une réponse plus adaptée.

Pour que chaque habitante, chaque habitant, puisse trouver sa place à Nantes, il faut aussi créer de nouveaux équipements sportifs de qualité, accessibles à tous, ou en rénover. Cela a été le cas en 2019 pour les gymnases Victor-Hugo et de la Laëtitia, la piscine des Dervallières, le terrain synthétique nouvelle génération à La Mellinet, ou encore le gymnase des Agenêts qui a été mis en accessibilité. Autant d'équipements répondant aux besoins de tous, écoles comme associations. N'oublions pas non plus l'expérimentation de l'éclairage nocturne des berges sportives quai Gaston-Doumergue que vous avez apprécié.

Vecteur éminent de cette ville des possibles, la culture stimule évidemment la créativité, l'imagination, et conforte l'innovation. Plurielle et singulière, elle est au cœur de notre inventivité comme du plaisir de nos vies. Du musée d'arts à Débords de Loire, la culture dans toute sa diversité a su rassembler et émerveiller l'année 2019. Près de 110 000 visiteurs se sont ainsi rendus à la grande exposition consacrée à Charlie Chaplin. De même, 100 000 promeneurs ont arpenté les bords de Loire au passage du Belem ou de l'Hermione entre Nantes et Saint-Nazaire. La médiathèque Jacques Demy a aussi rouvert ses portes, notamment en automatisant son système de prêts et en proposant un parcours simplifié pour les usagers.

Tout cela, nous l'avons construit avec les habitantes et habitants, en leur offrant la possibilité d'enrichir, d'interagir et de construire nos politiques publiques. Nous continuons ensemble de saisir les mutations écologiques et sociales, au service de l'emploi et de la qualité de vie de toutes et tous, pour faire de Nantes une ville de proximité, innovante et facile à vivre.

Pareil projet ne serait rien sans la détermination quotidienne de nos 3 568 agents de la Ville. Je tiens une nouvelle fois à les remercier pour leur dévouement et profiter de ce rapport d'activité 2019 pour saluer leur engagement quotidien au service des Nantaises et des Nantais.

Johanna ROLLAND
Maire de Nantes
Présidente de Nantes métropole

Dialogue citoyen

Pour co-construire les projets et instaurer à Nantes une gouvernance renouvelée et participative, fondée sur un dialogue constant entre les élus, les habitants et les acteurs, de nombreuses politiques publiques et d'importants projets ont été partagés avec les nantais-es. Pour répondre à cette ambition, le dialogue citoyen continue d'offrir de nombreuses occasions de participer à l'enrichissement de l'action publique. Cela passe aussi par l'expérimentation de nouvelles façons de soutenir l'implication citoyenne.

« 16h après la classe », une mobilisation collective

Le projet éducatif « Bien grandir à Nantes » intègre dans ses enjeux la question des activités proposées à partir de « [16h après la classe](#) ». Il s'agit de s'interroger sur les temps qui favorisent l'épanouissement de l'enfant après l'école, que ce soit les activités sportives, de loisirs, les devoirs ou encore les occupations libres.

Dans ce cadre, la direction de l'éducation a mobilisé l'ensemble des acteurs éducatifs de février à juin 2019 afin de recueillir les points de vue de familles et d'enfants ne pouvant bénéficier d'une telle offre d'activités ou qui en sont éloignés. Avec en perspective la création d'initiatives complémentaires sur les quartiers les moins favorisés, l'occasion a ainsi été donnée aux familles sollicitées, à partir de l'offre existante, de réfléchir à la mise en place de nouvelles activités. Ainsi, ce sont différents formats de rencontres, d'observations en immersion et de collectes de contributions qui ont été mis en œuvre. Il s'agissait de rendez-vous, d'échanges sur les lieux de vie (squares, ludothèques, à la sortie des écoles...) ou bien d'entretiens collectifs d'enfants durant l'accueil périscolaire. Pour ce faire, 300 acteurs éducatifs ont été mobilisés par la Ville, permettant d'interroger 110 parents et 900 enfants.

Ces échanges et réflexions fructueuses ont donné lieu à des propositions concrètes en matière de découverte et de loisirs, concernant la place des devoirs et la participation des familles. Cela va permettre aux professionnels et structures de se positionner pour renforcer leur offre et/ou poursuivre leurs engagements.

Concertation autour d'un ouvrage pour l'amélioration de la qualité des eaux de l'Erdre

Un arrêté préfectoral a imposé la construction d'un second bassin de stockage et de restitution des eaux usées, nécessité qui s'explique par des enjeux écologiques et de qualité d'eau de l'Erdre, compatible avec la production d'eau potable. Afin d'accompagner [ce projet](#) qui va prendre place aux abords du quai de Versailles, une démarche de dialogue citoyen a été proposée. Cette démarche de concertation, engagée en 2019, invite les parties prenantes - riverains, associations, entreprises et commerçants du secteur Saint-Félix-Barbin sensibles aux questions d'intérêt patrimonial et/ou environnemental - à partager leurs réflexions et leurs expériences pour identifier des préconisations à même de diminuer les impacts du chantier. Il s'agit aussi de réfléchir à un aménagement en surface utile pour les habitants et susceptible d'améliorer la vie dans le quartier.

Dans le cadre de cette concertation, 5 rencontres (balades urbaines, ateliers thématiques...) ont été organisées. Elles ont permis à un atelier citoyen composé d'une quarantaine de personnes de travailler sur 12 grands thèmes liés au bon déroulement du chantier (parmi lesquels : poussières et pollution, bruits et

vibrations, horaires de chantier, stationnement, circulation, coordination travaux et information des riverains...) en lien avec les questions du mandat.

A la lumière de ce dialogue citoyen, la feuille de route du chantier a été précisée. Des travaux démarreront ainsi prochainement sur le quartier Hauts-Pavés Saint-Félix pour construire ce second bassin de stockage. Les citoyens auront la possibilité de continuer à suivre le projet, d'abord par la mise en place d'un comité de suivi de chantier citoyen en 2020, puis dans un second temps en 2023, avec l'ouverture de nouvelles concertations organisées avec un paysagiste pour affiner les propositions d'aménagement de la parcelle.

Projet Grand Bellevue : un dialogue à toutes les échelles avec la Conférence permanente Bellevue

Pour accompagner la phase de mise en œuvre du projet de renouvellement urbain du Grand Bellevue, un dispositif continu d'échanges entre les citoyens, les acteurs et l'équipe projet a été mis en place en juin 2019 : [la Conférence Permanente Bellevue](#).

Son fonctionnement repose sur 26 volontaires et habitants du quartier. Ces derniers assurent le suivi du plan d'actions, proposent des nouvelles modalités de dialogue avec les citoyens et se font le relais de l'avancement du projet auprès des habitants du territoire. De juillet 2019 à juillet 2020, les membres de la conférence ont notamment choisi de travailler au sujet des préoccupations de la jeunesse dans le projet global. Ce thème est transversal aux 4 volets du plan d'actions du Projet Grand Bellevue et donne lieu à des immersions dans le quartier et à des rencontres avec les acteurs du territoire (associations, médiateurs...). Ainsi, les membres de la Conférence développent un regard collectif sur l'application de ce plan d'actions en identifiant plus précisément ses impacts sur les jeunes de ce quartier.

Cette instance citoyenne permet ainsi d'assurer un lien d'information continu sur la mise en œuvre du projet. Ses réflexions pourront nourrir des inflexions, des enrichissements et accompagner les élus dans leurs décisions pour les actions à conduire ou à améliorer dans le cadre du projet Grand Bellevue.

Montée en compétence de l'action publique sur les enjeux de participation : une démarche de « recherche-action » autour de la « capacitation citoyenne »

Comment accompagner la capacité des habitants, particulièrement les plus éloignés, à agir sur leur cadre de vie ? Comment (re)vitaliser les dynamiques collectives sur des thèmes aussi variés que l'énergie, la santé, l'habitat, la sécurité...? Quelles formes de « capacitation » encourager, soutenir et avec quelles pratiques et postures professionnelles ?

A Nantes, de nombreuses actions accompagnant le pouvoir d'agir des habitants sont d'ores et déjà menées depuis plusieurs années dans différents domaines (les initiatives autour des composteurs, les créations partagées, les pépinières jeunes...). Dans un contexte local et sociétal qui évolue profondément, une démarche exploratoire dédiée à la notion de « capacitation citoyenne » a été initiée en décembre 2019 pour y réfléchir collectivement. Il s'agit de partager les apports de chacun et chacune. Cette démarche est pilotée par le pôle dialogue citoyen, évaluation et prospective avec le concours du département Citoyenneté Vie sociale et Territoires et en partenariat avec la 27^e région (dans le cadre du programme « post transfo »). Elle vise, avec l'aide d'une vingtaine de professionnel·le·s repéré·e·s pour leur parcours et expériences, à expérimenter de nouvelles approches pour accompagner les dynamiques citoyennes. Après 7 journées en séminaire et plus d'une cinquantaine d'expériences collectées et analysées sur Nantes et ailleurs, le collectif est prêt à expérimenter (4 et 5 expérimentations) pour renouveler les approches en matière de « capacitation citoyenne ». Le résultat de cette « recherche-action » pourrait permettre de constituer un



Rapport d'activité 2019 Dialogue citoyen

référentiel des pratiques de « capacitation » et de d'essaimer dans une logique de proximité accrue et de partage avec les acteurs et société civile.

La transition écologique

Agir pour la transition écologique, c'est agir sur nos modes de vie : déplacements, consommation, alimentation, factures énergétiques, ou encore maillage des services publics dans les quartiers. La Ville déploie ses politiques publiques dans une logique de proximité sur chacun des 11 quartiers. Depuis 2004, le plan d'actions développement durable de la Ville de Nantes a constitué la feuille de route de cette politique publique transversale. Dans la foulée de l'adoption de la feuille de route transition énergétique métropolitaine, la Ville a franchi une nouvelle étape en 2019.

La contribution nantaise à la feuille de route sur la transition énergétique métropolitaine

Nantes contribue à la feuille de route sur la transition énergétique métropolitaine via des actions de proximité : lutte contre la précarité énergétique, soutien aux initiatives citoyennes et maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables dans ses bâtiments publics. En 2019, la Ville de Nantes accélère ses réalisations en matière de transition énergétique :

- montée en puissance du dispositif de lutte contre la précarité énergétique avec plus de 150 entretiens avec un conseiller solidaire, 200 aides financières, 55 visites à domicile de médiation énergie et 400 participants aux ateliers de l'éco-appartement ;
- soutien de 30 initiatives citoyennes de transition par le bureau des projets ;
- programme d'actions collaboratives au sein du réseau société civile verte nantais, dont en 2019, la construction de parcours de proximité sur la transition énergétique ;
- actions sur la maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments et le développement des énergies renouvelables, avec par exemple l'opération « Le soleil brille à Malakoff », un projet photovoltaïque d'autoconsommation collective mené en 2019 par Nantes Métropole Habitat et la Ville de Nantes, avec le soutien de l'ADEME et d'ENEDIS. Des panneaux photovoltaïques installés sur le toit d'un immeuble fournissent de l'énergie d'origine renouvelable pour les parties communes du bâtiment et en journée, pour les bâtiments municipaux situés en pied de l'immeuble : la mairie annexe du quartier, l'école Henri Bergson et la Maison de quartier des Haubans.

La nature en ville et la santé environnementale

Nantes développe la place de la nature en ville, élément structurant du paysage et support de cohésion sociale, celle-ci jouant aussi un rôle dans les évolutions climatiques. La nature en milieu urbain se décline dans la construction de la ville en imposant un coefficient de biotope pour tous les projets, en préservant et valorisant le capital écologique de la Loire à travers les 30 engagements issus du débat Loire, en développant une étoile verte, maillage de parcs, jardins et espaces naturels. Les Nantais sont aussi pleinement acteurs de cet engagement, qu'ils soient épaulés par des experts (conseil nantais de la nature en Ville) ou que ce soit dans leur quotidien (incitation à fleurir leurs rues ou à jardiner dans leur quartier lors de l'événement « ma rue est un jardin » par exemple).

- En 2019, l'objectif zéro produit phytosanitaire est atteint sur les espaces publics et un coefficient de biotope pour tous les projets urbains est activé.

- 500 arbres sont produits et préparés pour l'opération « Quai des plantes » ainsi que 50 000 arbustes dans la pépinière municipale du Service des Espaces Verts et de l'Environnement (SEVE).
- 11 nouveaux jardins partagés ont été mis à disposition en 2019. Cette année est également marquée par l'extension de la démarche participative avec 3 000 sachets de graines distribués pour égayer les trottoirs de plus de 800 rues de Nantes (« Ma rue en fleurs ») et 16 nouveaux projets pour développer des rues « jardinées » (« Ma rue est un jardin »).
- 3 nouveaux plans paysages et patrimoine sont engagés pour les quartiers nantais.
- Enfin, 10 jours de la santé environnementale sensibilisent les Nantais à la qualité de l'air intérieur et aux différents polluants.

Les activités d'éducation, de mobilisation et de sensibilisation à la transition écologique

Le projet éducatif de territoire « Bien grandir à Nantes » s'appuie sur la charte de la réussite éducative pour accompagner les enfants dans leur ouverture au monde. Ainsi, le SEVE, la direction de l'éducation, le Muséum, Ecopôle et les associations du réseau de l'environnement proposent des animations pédagogiques.

- 450 classes et 10 000 scolaires sont accompagnés par le SEVE, le pôle environnement Séquoia, le Muséum autour d'un parcours pédagogique diversifié.
- La Ville soutient également Ecopôle autour de plusieurs objectifs parmi lesquels le soutien aux actions citoyennes, l'implication des particuliers dans la construction d'une trame verte et bleue « privée », de nombreux ateliers de science participative ou encore de son centre de documentation et d'information ouvert au public.
- Enfin, après la première édition d'une journée de la propreté en septembre 2018, l'événement s'est renouvelé le 21 septembre 2019 avec plus de 2 000 participants et 3 tonnes de déchets ramassés.

Pour plus d'informations, comme chaque année, le rapport développement durable, présenté au conseil municipal en fin d'année, donne à voir des réalisations concrètes de la Ville et de ses partenaires. Il est disponible sur le site de la Ville et de la Métropole à l'adresse suivante :

<https://metropole.nantes.fr/territoire-institutions/nantes-metropole/competences/transition-energetique>

La commande publique durable

L'adoption du schéma de promotion des achats responsables (SPAR) par le conseil municipal et le conseil métropolitain de mars 2017 a ancré durablement la politique d'achats, environnementalement et socialement responsables de la collectivité, en fixant des objectifs clairement identifiés et les modalités de leur mise en œuvre.

Dans ce cadre, la direction de la commande publique a évalué les actions mise en œuvre en matière de développement durable.

La mise en place, fin 2018, et le déploiement, au cours de l'année 2019, d'un nouvel outil de gestion des marchés, intégrant les indicateurs propres au SPAR, ont permis à la fois l'accompagnement à l'intégration d'une démarche de développement durable.

Dans cette logique, la commande publique continue d'accompagner la mise en œuvre des trois feuilles de route adoptées en 2018 : transition énergétique, plan alimentaire territorial, économie circulaire. A ce jour, plus d'un tiers des marchés prennent en compte les axes du SPAR. Ce résultat est encourageant tout en montrant le chemin qui reste à parcourir pour modifier les pratiques d'achat.

Sans surprise, l'insertion constitue le premier objectif pris en compte dans les marchés complété par la dimension environnementale, ce qui est cohérent avec les marqueurs du mandat. A noter, les achats effectués au profit du secteur du handicap (ESAT, EA) affichent une constante progression sur le mandat (plus de 56% entre 2014 et 2018), avec une augmentation de plus de 5% entre 2018 et 2019.

Les achats de denrées alimentaires bio et issues des circuits courts demeurent un axe prioritaire des actions en matière d'achat durable, en lien avec le Plan alimentaire territorial. Ces achats se déploient dans les marchés de fournitures alimentaires de la restauration scolaire, de la Petite Enfance, du CCAS, mais également dans les différents marchés de prestations Traiteurs.

Ces actions sur la qualité des denrées s'accompagnent également d'un travail autour du gaspillage alimentaire et de la valorisation des déchets alimentaires, notamment avec un marché d'expérimentation du compostage sur les écoles de Nantes.

Ce travail d'analyse des données a permis par ailleurs d'identifier la répartition géographique des fournisseurs titulaires des marchés de nos collectivités. Le résultat fait apparaître que près de 50% des attributaires de nos marchés sont situés sur le territoire métropolitain, 65% sur l'ensemble des Pays de la Loire.

Parmi les autres actions significatives, il convient de retenir :

- la diminution, voire la suppression des plastiques dans les usages alimentaires, des articles à usage unique, tels les gobelets jetables des distributeurs ;
- un travail sur les perturbateurs endocriniens en lien avec l'engagement de la Ville de Nantes comme territoire sans perturbateurs endocriniens (conseil municipal d'octobre 2019) : des clauses dédiées sont intégrées dans les marchés de fournitures destinées à la Petite Enfance et à l'Éducation (couches-bébé, fournitures scolaires), venant compléter les démarches engagées en matière d'émission de COV et autres composants à risque sanitaire identifié.

Ces démarches plus récentes ne doivent pas faire oublier celles plus anciennes, aujourd'hui bien intégrées dans les achats concernés : prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques, en lien avec la feuille de route transition énergétique, notamment dans les travaux du BATI et de la voirie, exigence de bois certifié issu de filière de production garantissant un mode de gestion durable des forêts, exigences sanitaires pour les peintures, produits d'entretien, mobilier.

Parmi les démarches exemplaires de la Ville de Nantes en matière d'achats durables, on retiendra particulièrement :

- les achats de bois, qu'il s'agisse de marchés de bois fourniture ou de marchés de travaux impliquant le matériau bois : le bois est exigé issu de filières de production garantissant un mode de gestion durable des forêts, labels à l'appui ;
- les peintures intérieures, les produits d'entretien et le mobilier scolaire, et leurs enjeux en matière de santé : en cohérence avec le Plan local santé environnement (PLASE) de la Ville de Nantes, la commande publique est mobilisée pour « accompagner les initiatives allant dans le sens d'une

meilleure qualité de l'air intérieur », en particulier dans les établissements recevant du public sensible, comme les crèches et les écoles ;

- les denrées alimentaires sont également au cœur des préoccupations des trois feuilles de route, avec des enjeux tant en termes de santé, de protection de l'environnement, que dans une perspective de développement local et d'autonomie alimentaire, tels que portés dans le plan alimentaire territorial. Si la restauration scolaire est particulièrement concernée, la thématique touche aussi la petite enfance et l'action sociale. Un travail important est également mené sur les questions de la réduction du gaspillage alimentaire et du compostage des déchets de cuisine, un des grands axes d'action déclinés dans la feuille de route de l'économie circulaire. Enfin, un plan d'actions visant à réduire l'usage du plastique dans la restauration scolaire a également été adopté en concertation avec les parents d'élèves ;
- l'énergie représente un enjeu majeur, largement pris en compte dans les achats, que ce soit dans les exigences sur les consommations des fournitures (équipements électriques, informatiques...), devant répondre aux certifications Energy Star les plus exigeantes ou lors des illuminations de Noël. Le programme d'entretien durable du patrimoine poursuit son action en faveur d'une maîtrise des consommations énergétiques. Enfin, la collectivité contribue au développement d'installations de production d'électricité renouvelable soit au travers de ses achats d'électricité en consacrant un lot à ces sources renouvelables, soit en intégrant dans ses projets de construction des installations photovoltaïques ;
- le développement durable, c'est aussi l'axe social, prenant notamment en compte les problématiques de l'insertion et du handicap, notamment au travers des marchés faisant appel, par des procédures classiques ou des marchés réservés, à des structures SIAE et EA/ESAT, par exemple pour les prestations d'entretien d'espaces verts ou de blanchisserie. Ces achats sont stables voire en légère augmentation pour cette année. La lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité fait également l'objet de clauses dans un certain nombre de marchés de prestations, tel le marché d'enlèvement de graffitis, dont l'impact est actuellement en cours d'évaluation.

Le projet managérial

Un bilan de fin de mandat

Le projet managérial baptisé « Nous réinventons le service public » place le citoyen-usager au cœur du service public. Il a vocation à faire évoluer notre modèle de management et les pratiques professionnelles des cadres et des agents pour :

- mettre en œuvre le projet de territoire à l'échelle de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes ;
- améliorer et adapter notre service public ;
- être exemplaire en matière de responsabilité sociétale (qualité de vie au travail, empreinte environnementale, loyauté des pratiques...).

L'année 2019 a été l'occasion de dresser un bilan des actions entreprises, via notamment un séminaire des directeurs organisé en novembre.

Les principales actions de 2019

- La mise en œuvre de la feuille de route « transition énergétique » votée en février 2018 s'est poursuivie dans ses différentes dimensions (réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments publics et des équipements, déplacements professionnels durables des agents...). Depuis le 1er janvier 2019, Nantes métropole et la Ville de Nantes mettent en place un plan d'actions pour la gestion des déchets d'activités des services décliné en 5 thématiques (déchets des voiries et réseaux divers, déchets du nettoyage, papiers produits dans les bureaux, déchets du bâtiment, déchets alimentaires). La direction du protocole a dans ce cadre mené une étude sur la gestion de ses bio-déchets, laquelle préconise leur valorisation au bénéfice du service des espaces verts de la Ville de Nantes.

Les actions visant à rendre les événements plus éco-responsables se poursuivent. Ainsi en 2019, 90 agents de la collectivité ont participé à la rencontre annuelle « éco-événement », rendez-vous de formation et de partage d'expériences autour de cette thématique.

Le réseau d'éco-activateurs continue par ailleurs la diffusion de bonnes pratiques au plus près des équipes.

- En matière de **gestion des ressources humaines**, les actions en faveur de la qualité de vie au travail et de l'égalité réelle se poursuivent :
 - l'audit réalisé en 2019 auprès des services de la Ville de Nantes, du CCAS et de Nantes Métropole par l'AFNOR a abouti à la reconduction du label diversité et à l'obtention du label égalité professionnelle femmes-hommes ;
 - les risques psycho-sociaux (RPS) ont été intégrés au document unique d'évaluation des risques professionnels et chaque encadrant a bénéficié d'une formation à la prévention des RPS en 2019. Chaque agent bénéficiera d'un temps de sensibilisation en 2020.
- En matière de **numérique**, l'année 2019 a été marquée par l'ouverture du nouvel intranet mutualisé baptisé « Naonantes » offrant de nouvelles fonctionnalités collaboratives. La démarche d'amélioration de l'équipement des agents a été initiée auprès de plusieurs directions (éducation et sports, notamment).

Enfin, le guide « Manager avec le numérique » diffusé en 2019 donne des repères sur la place du numérique dans le management, sur les différents usages possibles et les outils disponibles.

- En matière de **prospective**, les réflexions ont porté en 2019 sur les sujets de la gouvernance ouverte et de la proximité.
- Concernant le dispositif d'appui et d'animation :
 - la troisième édition de la « semaine de l'innovation » a mobilisé une centaine d'intervenants internes pour proposer 110 ateliers dans 50 lieux différents. Au total, 3 000 participants ont fréquenté les 180 séances organisées sur la semaine ;
 - les parcours de formation de l'encadrement se poursuivent à un rythme plus soutenu avec 3 groupes d'encadrants de proximité et 3 groupes d'encadrants intermédiaires en 2019 ;
 - l'ouverture des conférences mensuelles « Rencontres du management et de l'innovation » à l'ensemble des agents a permis de renouveler le public avec en 2019 18 % de participants de catégorie C et 29 % de catégorie B.

Relation aux usagers

Présentes sur l'ensemble du territoire nantais et en lien direct avec le public, les équipes de la direction de la relation aux usagers (DRU) ont pour mission l'accueil physique et téléphonique, l'orientation et la délivrance de prestations aux citoyens usagers ainsi que la prise en charge de missions régaliennes.

Les équipes d'accueil s'appuient sur une base de connaissances développée au sein de la direction pour apporter les réponses les plus pertinentes aux citoyens.

Les équipes de la DRU assurent notamment :

- l'instruction et la délivrance d'actes d'état civil et de pièces administratives (cartes d'identité, passeports...), la prise en charge de l'organisation des mariages et des PACS ;
- la conservation et la restitution des objets trouvés aux usagers ;
- le pilotage des opérations citoyennes en organisant les élections ainsi que le recensement de la population nantaise ;
- la gestion des cimetières des quartiers nantais et le suivi des opérations funéraires ;
- la réception, l'enregistrement, l'acheminement des courriers parvenant à la Ville.

En 2019, la DRU s'est associée aux groupes de travail dans l'ambitieux projet porté par la Collectivité et mené par la Direction générale à l'Information et à la Relation au Citoyen (DGIRC) : « Réinventons ensemble les services au public ». Ce projet va fortement impacter les services rendus dans les prochaines années.

Au titre de l'année 2019, quelques points sont également à souligner.

Réouverture de la mairie de quartier des Dervallières

Suite à l'incendie du centre commercial des Dervallières en juillet 2018, la mairie de quartier a rouvert dans de nouveaux locaux sur la place des Dervallières le 18 février 2019.

Nouveau plateau et poursuite de l'expérimentation de nouveaux horaires en mairie centrale

Les travaux du plateau des formalités initiés en septembre 2018 se sont achevés et offrent aux agents et aux usagers un lieu plus moderne, plus fonctionnel et permettant une meilleure confidentialité. L'inauguration officielle de ce nouveau plateau a eu lieu en juin 2019.

En outre, l'expérimentation d'une amplitude horaire d'accueil élargie (le lundi de 8h à 19h, puis 9h à 17h30 les autres jours), s'est poursuivie sur l'année 2019.

AlloNantes

Après la forte hausse du nombre d'appels de 2017 et 2018 (+ 7 %), il se stabilise autour de 1 500 appels par jour en 2019.

Les sollicitations concernent surtout la Maison de la tranquillité publique (150 appels/ jour), les rendez-vous pour l'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) ou d'un passeport (140 appels/ jour), le centre communal d'action sociale (CCAS) et les problématiques de propreté publique (95 appels/ jour chacun).

En attendant l'ouverture de l'outil de prise de rendez-vous en ligne pour les CNI et les passeports, AlloNantes reste le canal de communication privilégié par les usagers.

Les actions du secteur « élections »

Dans le cadre de la réforme électorale, laquelle prévoit notamment la mise en place d'un répertoire électoral unique, le secteur « élections » a adapté son fonctionnement aux évolutions réglementaires et en ajustant certains outils numériques.

En outre et en lien avec la DGIRC, la mission Égalité, les pôles de Nantes Métropole et des représentants d'associations issus du Conseil Nantais pour l'Accessibilité Universelle (CNAU), des mesures ont été prises pour faciliter le droit de vote des personnes en situation de handicap, parmi lesquelles :

- l'apposition d'une affiche dans les lieux de vote en langage FALC (facile à lire et à comprendre) détaillant les étapes du vote ;
- la mise en place d'une solution de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) aux abords de chaque lieu de vote.

A noter : l'organisation des élections des représentants au Parlement européen le 26 mai 2019 (34 listes de candidats).

État civil : des évolutions

1 631 dossiers de PACS ont été enregistrés (en baisse de 10 %) en 2019, mais on note en parallèle une augmentation de leurs modifications et 1 632 dissolutions.

Malgré une baisse nationale, le nombre de naissances à Nantes poursuit son ascension (+ 1,33% en 2019).

Pour sa première année pleine en 2019, le système de transmission électronique des données d'état civil entre mairies et préfectures (COMEDec) a enregistré 33 903 demandes. Ce nouvel outil est amené à prendre de l'essor avec l'intégration en avril 2020 des demandes formulées par les notaires.

Recensement 2019

Le recensement de la population effectué début 2019 a donné lieu à un taux de recensement par internet de 81 %. En la matière, Nantes se maintient sur le podium parmi les villes de taille comparable.

Par ailleurs, le travail de vérification des adresses accompli tout au long de l'année (répertoire des immeubles localisés) a permis à l'INSEE d'établir de façon fiable le nouveau chiffre de population municipale (309 346 habitants au 1^{er} janvier 2020).

Entrée des cimetières dans l'ère du numérique

Un travail massif de cartographie des cimetières a été mené en 2019. Après numérisation, ces données collectées vont permettre en 2020 de ne plus avoir à mettre à jour les plans papier des emplacements de concession. Le nouveau système va ainsi rendre plus facile pour les usagers la localisation d'une sépulture familiale dans un cimetière.

Chiffres clés 2019

- 376 361 appels reçus sur la plateforme AlloNantes en 2019 (en excluant les débordements) avec un taux d'efficacité de 91 % (nombre d'appels pris / nombre d'appels reçus) et 77 % d'appels répondus en moins de 3 sonneries.
- 2 150 invitations envoyées pour la soirée d'accueil des nouveaux Nantais (255 participants).
- 285 397 documents reçus (courriers et journaux : + 9,8 %), 550 318 courriers affranchis (- 8,4%) et 87 794 messages électroniques reçus sur la boîte contact.
- 28 005 cartes nationales d'identité et 27 174 passeports délivrés dont 24,5 % de titres d'identité délivrés à des non Nantais.
- 83 094 actes d'état civil demandés par e-démarche, soit une baisse de 14 % (liée en grande partie à la mise en place de COMEDec et donc à un passage des demandes par un autre canal, de collectivité à collectivité).
- 45 988 dossiers de titres de transports solidaires et 7 999 pass Carte Blanche délivrés (+ 33 %).
- 949 mariages (- 1%), 1631 PACS conclus (-10%) et 1 632 dissous.
- 9 028 naissances déclarées et 3 824 décès enregistrés.
- 309 346 habitants à Nantes au 1^{er} janvier 2020 (source INSEE).
- 189 649 Nantais inscrits sur les listes électorales au 3 mai 2019.
- 87 personnes ayant acquis la nationalité française et 175 personnes bénévoles ayant tenu des bureaux de vote en 2019 ont assisté avec leur famille à la cérémonie du 14 juillet.
- 1 140 concessions acquises ou renouvelées dans les cimetières et 3 545 dossiers d'inhumation ou de crémation enregistrés.
- 97,3 % : c'est le taux de réponse atteint pour le recensement partiel de la population 2019 (dont 81% par internet, en hausse de 8 %).

Sports

La politique sportive de la Ville vise à renforcer l'offre dans les quartiers pour répondre aux attentes des Nantais et à développer l'attractivité du territoire et du vivre-ensemble.

« Nantes Terrain de jeux » : les pratiques sportives libres dans l'espace public

À l'écoute des besoins des Nantais, la Ville a initié en 2016 la démarche « Nantes Terrain de Jeux » (NTJ), qui vise à bâtir avec les habitants une politique publique des pratiques sportives libres. Il s'agit aussi d'organiser des événements réguliers (festival NTJ), d'expérimenter l'accès à certains équipements sportifs ou des initiatives (prévention santé), de communiquer via des outils numériques et de créer du lien.

Focus sur 4 actions phares menées en 2019

- **Slackline** : le développement de cette nouvelle pratique sportive apparentée au funambulisme est une illustration d'un dialogue fructueux entre les différents acteurs concernés. Cet échange a conduit à une expérimentation, au choix de sites d'installation et à l'édition d'une charte de bonnes pratiques.
- **Expérimentation d'éclairage d'un équipement dédié aux pratiques sportives libres** : dès 2016, les communautés de skateurs ont souhaité que le futur skatepark quai Doumergue soit éclairé. La Ville de Nantes s'est engagée avec eux via l'installation en septembre 2019 d'un équipement approprié, expérimenté sur un an.
- **Un site naturel d'escalade en plein cœur de Nantes (Carrière de Chantenay)** : fruit d'une collaboration étroite avec les fédérations d'escalade, le premier secteur "Aubin" a ouvert en septembre 2019 et sera suivi au printemps 2020 du secteur "Carrière".
- **Festival « Nantes Terrain de Jeux » : le reflet d'une politique publique** : l'édition 2019 a permis de démontrer et de confirmer la capacité d'organisation des collectifs impliqués, lesquels ont su renforcer l'offre d'animation.

Soutenir la pratique par des actions spécifiques et des partenariats ciblés

La Ville promeut des partenariats au travers de plans et dispositifs de subventions, participe à la structuration de fond de la pratique, selon les disciplines. Cela passe par le pilotage, la mise en œuvre et le suivi des plans football, des plans handball et de la pratique du futsal. Au total, 28 clubs sont ainsi suivis : 16 côté foot, 6 côté handball et 6 dédiés au futsal (mise en place d'une cellule de veille et de prévention).

S'agissant des plans nautiques, on doit noter une aide à la stratégie de développement des sports nautiques et des conventions d'objectifs. 8 clubs sont suivis : 1 consacré au kayak, 3 à l'aviron, 4 à la voile.

Une action particulière sur le handisport et le sport adapté

Concernant les disciplines handisport et sport adapté, soulignons un plan de suivi dédié, contractualisé entre 2019 et 2022, avec à la clé une aide à la définition de la stratégie de développement. Ce travail mené en

partenariat avec les acteurs assure le suivi de 21 clubs/sections qui proposent 24 disciplines sportives. Un total de 55.700 € a été versé aux 21 structures dans le cadre du Plan Handisport et Sport Adapté en 2019.

La Ville de Nantes a également poursuivi la mise en accessibilité des équipements sportifs. Ce sont ainsi 3 salles qui ont été mises aux normes en 2019 (Gymnases Barboire, Agenêts, Malakoff IV).

L'Animation sportive, sur le terrain avec les enfants

L'animation sportive est un pilier de l'action municipale, avec 33 éducateurs de terrain. Une action scolaire, péri et extra-scolaire dont voici les principales manifestations :

- l'École municipale des sports : 20 disciplines, 1 350 inscrits sur l'ensemble du territoire Nantais ;
- les animations pendant les vacances scolaires (hors été) : 18 500 passages ;
- les animations durant l'été 2018 (hors « Bouge ton été ») : 10 500 passages au total sur les 4 secteurs ;
- « Bouge ton été » 2019 : 9 711 participants ;
- « Handball'toi » : 609 inscrits ;
- « Sportez-bien les filles » : 450 inscrites ;
- « Sports en fête » (Dervallières) : 750 inscrits ;
- la compétition de sprint « Golden blocks » : 280 inscrits.

Plus de 50 manifestations (notamment les « Bouge ton Quartier »), sorties et actions ont eu lieu en 2019.

L'essor de la pratique sportive avec la Carte Blanche

La Ville de Nantes a mis en place depuis le 1er juillet 2017 une aide à la pratique sportive qui permet de compléter l'offre existante (animation sportive municipale, école municipale des sports...) et de contribuer à lever le frein financier pour les Nantais disposant de faibles ressources.

Pour la saison 2018/2019, ce sont 2 583 aides à la pratique sportive qui ont été allouées pour un budget de plus de 305 000 €. Au 1^{er} décembre 2019, les aides augmentaient de 10 % par rapport au 31 décembre 2018.

Ces aides contribuent à développer la pratique sportive pour tous. À noter que :

- près de la moitié (45%) de ces aides concernent le public féminin ;
- 75 % des aides concernent des jeunes de 18 ans et moins ;
- 40 % des bénéficiaires habitent dans les quartiers prioritaires de la Ville.

Des offres sportives ont par ailleurs été proposées aux associations de médiation ou aux porteurs de la carte blanche :

- le FCN a ainsi proposé 2000 places aux titulaires de la carte blanche ;

- des invitations à certains événements sportifs majeurs ont été proposées, notamment pour le championnat d'Europe Tennis de table et de Volley-ball.

Soutenir le sport de haut niveau

La performance et l'excellence sportive constituent un enjeu fort pour la Ville de Nantes. En parallèle à Nantes Métropole et ses clubs de haut niveau en sports collectifs, la Ville maintient une attention sur les disciplines amateurs via les plans nautiques, handball et foot, handisport. Nombre de clubs nantais soutenus par la Ville évoluent dans les plus hauts échelons nationaux. C'est le cas en matière d'aviron, d'escrime, d'athlétisme ou encore de judo.

À titre d'exemple pour les résultats 2019, citons :

- la première participation du SNUC tennis au championnat de Pro A ;
- la montée de l'ALPCM basket en Nationale 2 ;
- les titres de champions de France de Jean-Pierre Bertrand (longueur) ou de Laura Valette (100 m haies) ;
- plusieurs titres de champion de France en roller pour l'ASTA (Martin Ferrié, Flavien Foucher...) ;
- le titre de vice-champion d'Europe de tennis de table en double handisports pour Gilles de la Bourdonnaye (Nantes tennis de table).

Notons, en matière d'équipements, l'inauguration des nouveaux espaces tennis du SNUC, qui ont permis notamment l'accueil d'un nouvel open international de tennis féminin.

Des manifestations illustrant le dynamisme nantais

Au niveau national :

- championnat de France Élite de force athlétique au complexe sportif de la Durantière ;
- tournoi international de rink hockey au complexe sportif du Croissant ;
- « Ball So Hard » basket 3X3 au parc des Chantiers ;
- championnat du monde de streetboard au Hangar.

Sport féminin :

- « Nantes Derby Girls » West Track Story au complexe sportif du Croissant ;
- « Défilles Hand » au Petit Port ;
- tournoi féminin de football de la Saint-Pierre ;

- journée mondiale du yoga sur le toit de l'ENSA ;
- tournoi européen de cricket féminin au parc du Grand Blottereau.

Handi-sport adapté :

- championnat national de cécifoot au stade de l'Éraudière ;
- courses « Special Olympics » au Parc de la Chézine ;
- « Casquettes et Crampons » 2019 au Parc des expositions de la Beaujoire ;
- tournoi international 100 % ensemble de hockey fauteuil au complexe sportif du Croissant.

Au niveau « régional-départemental-local » :

- championnat départemental de cross-country Jeunes à la plaine de jeux de la Durantière ;
- « tournée des Sables » de beach-volley au parc des Chantiers ;
- « Ruée vers le Sport » (OMS/Bouffay-Feydeau) ;
- « Seven't » 2019, tournoi de rugby à 7 au stade Pascal Laporte.

Chiffres clés

- 186 installations sportives dont 64 couvertes et 119 en plein air, soit 308 équipements intégrés. 114 équipements couverts : 34 gymnases, 12 complexes, 5 piscines, 3 halles de tennis... 194 équipements de plein air : 44 ESP, 16 plaines de jeux, 12 plateaux sportifs, 10 stades, 7 skate street, 2 street work out, 1 parkour...
- 941 187 entrées enregistrées en 2019 dans les 6 piscines de la Ville, tous publics confondus.
- 324 associations subventionnées par la Ville en 2019 : 234 clubs sportifs (27 Omnisports) et 90 associations scolaires. 8 emplois aidés, dans 7 clubs différents, bénéficient du soutien de la Ville.
- 351 922 heures d'utilisation des équipements sportifs.
- 21 clubs ont œuvré dans le champ du handisport et du sport adapté en 2019. Une enveloppe de 57 000 € a été attribuée aux acteurs du handisport/sport adapté nantais : 26 000 € pour le fonctionnement courant, 21 000 € pour les projets handisport/sport adapté et 10 000 € pour les manifestations.
- Plus de 300 événements sportifs coordonnés par la Ville dont un tiers de haut niveau.
- 9 700 passages d'enfants recensés lors de "Bouge ton Été".
- 500 000 spectateurs au FC Nantes et 136 000 au HBCN sur la saison 2018-2019.

Vie associative

Le soutien de la Ville aux nombreuses associations nantaises repose sur les valeurs que la collectivité s'attache à promouvoir : l'engagement associatif comme élément constitutif de la citoyenneté ; la reconnaissance de l'autonomie et de la liberté associatives ; un soutien renforcé aux projets associatifs menés sur des territoires en difficulté et auprès des publics fragiles.

Le territoire nantais compte près de 6 000 associations et environ 90 000 bénévoles. Multiples dans leurs modes d'organisation et diverses dans leurs activités, ces associations agissent et coexistent pour apporter des réponses innovantes aux enjeux des territoires.

La démarche « Agir ensemble »

Les associations font face à de forts changements : évolution des motivations et des formes d'engagement, professionnalisation, complexité de la gestion associative, baisse des financements publics, diminution des emplois aidés. Aussi, afin de valoriser le dynamisme et l'utilité sociale des associations, la Ville leur a proposé de construire de nouvelles relations et de nouveaux projets à travers la démarche « Agir ensemble ». En 2019, la Ville s'est attachée à pérenniser et consolider la démarche en poursuivant les actions engagées : la charte d'engagements mutuels, la conférence de la vie associative nantaise, l'observatoire de la vie associative, la plateforme collaborative et interactive et le « RDV des associations nantaises », 2^e édition.

- **La charte d'engagements mutuels** est un projet ambitieux qui affirme et précise les modalités de coopération entre la Ville de Nantes et les associations nantaises. Approuvée par le conseil municipal de la Ville de Nantes et le conseil d'administration du CCAS en décembre 2017, elle porte 5 enjeux (mutualisation, promotion, simplification, reconnaissance, communication) déclinés en 17 engagements pour la Ville et 15 engagements pour les associations. Référencée dans l'ensemble des documents administratifs, elle sera évaluée tous les 3 ans (1^{ère} évaluation en 2020) et il en sera rendu compte lors de la conférence annuelle de la vie associative.
- **La conférence de la vie associative** est l'espace de dialogue entre la Ville et les associations. Elle se réunit chaque année en novembre autour d'une thématique. En 2019, l'objet de la conférence a porté sur l'égalité au sein de la vie associative. Elle a réuni près de 200 participants.
- La **plateforme numérique dédiée à la vie associative** est un outil ressource au service des associations nantaises et des Nantais. Elle permet de mettre en lumière les services proposés par la Ville de Nantes. Elle a vu le jour en juin 2019 lors de la deuxième édition du « RDV des associations nantaises » : <http://www.metropole.nantes.fr/associations>. La plateforme intègre désormais les contenus suivants :
 - un guichet unique : il s'agit d'un ensemble de fiches d'information thématiques et d'outils organisés en rubriques et sous-rubriques à destination des associations et du grand public ;
 - un nouvel e-service : réservation des 48 salles associatives gratuites en ligne selon 2 fonctionnalités, l'annuaire des salles (via le guichet unique) et le moteur de réservation des salles (pré-réservation en fonction de la date et de l'heure) ;

En 2020 et 2021, il est prévu une extension des services :

- une refonte de l'annuaire des associations avec une version grand public (recherche par activités) et une version expert axée sur la recherche d'une association ;
 - un formulaire de contact à disposition des associations pour poser tout type de questions et recevoir un premier niveau de réponses en temps réel ;
 - une possibilité donnée à chaque internaute de s'inscrire pour recevoir des alertes personnalisées (événements, formations, appels à projets...);
 - une extension du périmètre de la pré-réservation des salles associatives en ligne avec la possibilité d'accéder à un paiement en ligne pour les salles payantes.
- La 2^{ème} édition du **RDV des associations nantaises** s'est déroulée les 15 et 16 juin 2019 au Parc des chantiers de l'Île de Nantes. La mobilisation associative était au rendez-vous : 292 associations étaient présentes (soit 99 de plus qu'en 2017 lors de la 1^{ère} édition). Les associations ont tenu un stand pour présenter leurs projets et les valoriser (démonstrations d'activités) auprès de 2 500 personnes tout au long du week-end. Cet événement proposait également des moments ressources pour la vie associative. Ainsi, près de 150 associations ont pu participer aux 17 ateliers dédiés au fonctionnement de la vie associative.

Création du fonds d'accompagnement spécifique (FAS)

Pour faire face à la diminution des emplois aidés annoncée par l'État en août 2017, la Ville de Nantes a créé le fonds d'accompagnement spécifique (FAS) lors du conseil municipal d'avril 2018, doté d'une enveloppe financière de 300 000 € en 2019. Ce fonds poursuit 3 objectifs :

- soutenir les associations impactées par la diminution ou la non-reconduction des contrats aidés de type CAE et emploi d'avenir ;
- apporter un soutien financier aux projets associatifs, aux associations mises en difficultés, notamment au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ;
- proposer une offre d'accompagnement répondant aux besoins des associations.

En 2019, **54 associations ont été soutenues** dans le cadre de ce dispositif, 75 % d'entre elles œuvrant en QPV.

Le fonds a été utilisé à hauteur de 358 160 €. Ces crédits s'ajoutent aux 258 080 € attribués par les directions pilotes. Au total, ce sont 616 240 € versés au bénéfice des associations nantaises fragilisées par la fin des emplois aidés.

Une maison de quartier ressource à Nantes-Erdre

À Nantes Erdre, dans le secteur Halvêque-Beaujoire, la Ville a entrepris de bâtir un nouvel équipement structurant pour la vie associative et citoyenne (coût 7,7 M€). Situé à l'angle de l'avenue de la gare de Saint-Joseph et du boulevard de la Beaujoire, la livraison est prévue pour fin 2022 avec un démarrage des travaux début 2021.

Dès en amont, la Ville de Nantes a décidé de co-construire ce projet afin qu'il réponde au mieux aux besoins et envies de tous. Fin 2016, une démarche participative visant à croiser les visions et les attentes de chacun (habitants, usagers des équipements du quartier ou non, associations, professionnels...) a été lancée. Un atelier de prototypage a permis de modéliser les grandes lignes du projet et le fonctionnement de l'équipement. Ce travail, comme les contributions des habitants, vient alimenter la dynamique du projet, lequel vise à :

- dynamiser la vie associative du secteur Halvêque-Beaujoire dans un contexte où les associations émergentes sont encore fragiles ;
- encourager l'implication des habitants dans la vie sociale du quartier ;
- proposer une nouvelle offre adaptée aux usages attendus, en remplacement des équipements actuels, vieillissants ou hors-normes ;
- donner l'opportunité à des associations nantaises impliquées dans le quartier de bénéficier d'un ancrage territorial ;
- préserver une offre de services diversifiée et accessible à tous, y compris aux populations les plus fragiles ;
- répondre à des besoins nouveaux, non identifiés, qui favorisent la vie sociale du quartier.

La démarche de concertation, laquelle a fortement impacté le programme (café associatif, serre culturelle, bibliothèque...), a fait l'objet d'un retour aux habitants en décembre 2019. 2020 sera consacrée à un travail autour des usages du projet via des réunions avec l'Accoord au 1^{er} trimestre et de nouveaux ateliers avec les associations et acteurs du projet (espace coworking, pratiques amateurs, café associatif et numérique).

Réaménagement de la Maison de quartier de l'Île

Entamée en 2018, l'opération de restauration des façades et réfection des étanchéités de la Maison de quartier de l'Île entre dans sa dernière phase en 2020, programmée pendant la période estivale. Cette dernière coïncide avec les travaux d'aménagement de la cour du bâtiment (83 000 €) prévue au mois d'octobre 2020.

Mellinet, l'amorce d'un futur lieu de vie

Le projet de friche culturelle portée par les directions de la culture et de la vie associative sur la zone d'aménagement est aujourd'hui en cours. Pour autant et à ce stade, les options restent ouvertes et à retravailler. En effet, l'hypothèse d'installation de la friche dans un bâtiment de casernement est questionnée, ce qui reconfigure l'ensemble du projet. Pour la vie associative et la jeunesse, le besoin reste d'environ 300 m² d'espaces dédiés aux pratiques douces et de danse amateur.

Ouverture du pôle associatif Désiré Colombe

En plein cœur du centre ville et à deux pas du musée Dobrée, le pôle associatif Désiré Colombe a été inauguré et ouvert au public en mars 2019. Il offre une quinzaine de salles et accueille plus d'une cinquantaine d'associations sur 5 000 m². Intégré à cet équipement, le nouveau salon Mauduit permet d'accueillir des conférences, des spectacles, des temps événementiels et de convivialité (350 personnes assises et 557 debout). Tout au long du week-end d'ouverture, ce sont plus de 2 000 personnes qui ont visité l'équipement et profité des conférences patrimoniales. Les Nantaises et les Nantais ont également pu aller à la rencontre des 35 associations résidentes via l'organisation d'un forum associatif et de deux soirées festives.

Mouvements dans le patrimoine associatif

L'année 2019 a été dense en matière de relogement d'associations et en actions.

Dans le contexte des violences urbaines de l'été 2018, notamment sur les quartiers du Breil, Dervallières, Bellevue et Malakoff, l'activité des associations a été perturbée. Fragilisant le lien social, ces phénomènes rendent également nécessaires relogements et travaux au sein de nombreux équipements.

Ainsi, sur le **quartier du Breil** différentes hypothèses de relogement sont à l'étude concernant l'équipement du 34 Breil suite à ces événements. Par ailleurs, dans le cadre de l'extension de l'école

Jacques Prévert, des travaux de réaménagement des espaces ont été réalisés au 38 Breil. Ce lieu a vu l'arrivée de la pépinière jeunesse co-gérée par les associations Ping et Résilience sous la coordination de la Ville. À noter également sur ce quartier une dynamique positive qui se développe avec les acteurs associatifs autour du rendez-vous mensuel : « Les Vendredis du Breil ».

Sur le quartier **Dervallières-Zola**, l'animation de la Fabrique en collaboration avec la direction du développement culturel constitue toujours un enjeu majeur en accueillant plus de 15 compagnies par mois. La coordination mise en œuvre durant l'été permet également depuis 2 ans de proposer des offres d'animations en fédérant les associations du quartier et en facilitant la circulation des informations concernant les offres existantes. Enfin, le relogement de l'atelier bricolage des Dervallières illustre l'attention particulière de la Ville dans la mise à disposition de locaux aux associations : suite à l'incendie de l'été 2018, plusieurs pistes de relogements ont été envisagées et une solution transitoire mais confortable a été mise en œuvre en fin d'année pour une ouverture en janvier 2020.

Sur le quartier **Bellevue**, les lourdes dégradations commises sur la Maison des Habitants et du Citoyen ont nécessité des aménagements du plateau de services publics afin de maintenir l'accueil de la mairie, du CCAS, de la direction Petite Enfance et de l'association Bellevue 2000. La fin des travaux est programmée en avril 2020. Cela n'a pas empêché la tenue des comités d'animations et de développement avec les associations du quartier. De même, pour les événements structurants tels le mois de l'info en septembre avec le kiosque d'information mobile et l'organisation de « Festi Noël » en partenariat avec le CSC Bellevue et les associations du quartier.

Concernant **Malakoff**, suite aux événements de 2018 et aux dégradations ayant impacté la Maison de quartier des Haubans, un travail de relogement des associations a été mené. Pour autant, les nouveaux espaces (Namétis, Angleterre, Irlande...) peinent à pallier la dynamique d'une véritable Maison de quartier ressources.

En 2019, l'acquisition d'un local de 91 m² (Ylora), l'ouverture d'une ludothèque et la location, rue d'Autriche, d'un espace de 100 m² dédié à la lecture laissent toutefois augurer un avenir plus serein.

A noter, la production d'un nouveau programme mis au point par la société d'assistance à maîtrise d'ouvrage Amofi, intégrant un espace de lien social au sein de l'accueil de la future Maison de quartier. La présentation et la validation des nouveaux éléments de travaux seront à l'étude en 2020.

La démarche de relogement du Coudray : le pôle associatif du Coudray jouxtant l'école se transforme à partir de 2020. Les 3 ans de travaux nécessitent le déménagement des 12 associations résidentes. De ce fait, un plan de relogement de l'ensemble de ces structures doit débiter au printemps 2020.

Le transfert des associations de Baco vers Pirmil : en janvier 2019, une partie des associations de Baco a déménagé, créant un nouveau pôle associatif dynamique sur le secteur Pirmil. Celui-ci regroupe SOS familles Emmaüs, le Rire Médecin, les Berbères Imazighen, Permis de construire ou encore la Maison des sourds...

À noter aussi :

- en juin, des rencontres organisées entre agents issus des villes de Nantes et Saint-Herblain officiant sur le secteur de Bellevue (environ 50 agents) ;
- l'aménagement du parc de la Méta, qui intègre désormais un petit local (livré en mai) où s'est déroulé en juillet l'événement festif « Bellevue en fête ». Des plantations ont été effectués sur ce parc en novembre. Toutefois les dégradations sur l'équipement nécessitent des travaux pour une réouverture à l'été 2020 ;
- de juin à décembre, les travaux de restauration et d'aménagement du pôle Félix Thomas (changements des ouvertures, sanitaires) ont nécessité le relogement des associations sur le quartier et au sein d'autres équipements (Désiré colombe, salle Egalité,...) ;

- sur le quartier de Nantes Nord (la Mano), le Forum de rentrée (55 associations présentes), temps festif et fédérateur pour les habitants, a été une réussite au même titre que la célébration de Noël (plus de 500 habitants accueillis).

Contractualisation entre la caisse d'allocations familiales (CAF) et la Ville de Nantes

- **La convention territoriale globale (CTG)**

Cette convention de partenariat, conclue pour la période 2019-2022, vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Dans ce cadre, la direction vie associative et jeunesse a produit un diagnostic ayant permis l'élaboration d'un plan d'actions (25 pour la jeunesse et 12 pour l'animation sociale et culturelle).

En attendant la validation de cette convention, la CAF est déjà en soutien des actions de la politique d'animation sociale et culturelle. Cela se traduit notamment par le financement de deux nouveaux centres sociaux, l'un à l'Île de Nantes (espace d'animation Beaulieu) et l'autre à Saint-Joseph de Porterie afin de répondre à un déficit d'animation sociale et culturelle. Avec celui de la Manufacture des Tabacs ouvert en septembre 2019, la Ville de Nantes sera ainsi dotée de 23 centres sociaux.

À noter : la CAF va également renforcer son action sur les pépinières jeunesse de Bellevue, du Breil et du Centre Sud.

- **Formalisation des partenariats pour l'animation sociale et culturelle et les espaces de vie sociale (EVS)**

En 2018, la Ville de Nantes et la CAF ont reconduit leur action conjointe pour soutenir les structures intervenant dans le domaine de l'animation de la vie sociale.

Elles se sont engagées avec chacune des associations dont l'agrément EVS a été consolidé (engagements tripartites) et ont organisé la première rencontre avec les 11 associations nantaises concernées.

L'Accoord a quant à elle mis en œuvre les premiers lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) et développé la mise à disposition de points d'accès numériques.

Renforcer l'éducation populaire dans les quartiers

En ce domaine et en complément du soutien actuel orienté sur le développement des projets, le conseil municipal du 12 octobre 2019 a décidé de valoriser et de soutenir les réseaux d'associations avec une aide complémentaire spécifique intitulée « Vie fédérative – têtes de réseau ». Ce sont cinq fédérations qui apporteront expertise et conseil auprès de la Ville et accompagneront les associations nantaises.

Une animation estivale renforcée

Suite à une réflexion collective engagée aux lendemains des violences urbaines de juillet 2018 (élus, associations, conseillers citoyens, directions municipales et métropolitaines, partenaires institutionnels), la Ville a proposé aux enfants, adolescents et familles une offre d'activités plus dense et diversifiées en matière de loisirs et d'animations durant l'été 2019 : journées festives, sorties familles, séjours ados...

En 2020, conformément aux engagements portés dans le plan d'actions des « **26 mesures pour améliorer la vie des quartiers** », la Ville de Nantes poursuit et intensifie ses offres d'animation en direction des habitants des quartiers prioritaires.

Chiffres clés

- 7 125 971 € de subventions ont été versés aux associations en 2019 sur l'ensemble des programmes de la Direction Vie Associative et Jeunesse.
- La DVAJ gère 218 équipements à destination des associations (surface totale de 99 895 m²).
- 189 salles de réunion ou d'activité (capacité de 10 à 900 places) sont proposées à la location.
- 641 associations bénéficient de créneaux gratuits dans les équipements associatifs municipaux.
- 319 associations sont logées par la Ville, dont 65 à titre gratuit et 254 à titre payant.
- 5 848 associations figurent dans l'annuaire associatif de la Ville. 4 285 (soit 341 associations supplémentaires inscrites en 2019) sont visibles sur Nantes.fr.
- 740 associations (+21% par rapport à 2018) ou porteurs de projet ont été orientés en 2019 au CADRAN de la Ville de Nantes, principalement pour une création d'association, la recherche de local, les financements ou l'accompagnement au projet.
- 147 personnes (99 associations) ont suivi les formations organisées par le CADRAN. 34 permanences et 15 temps d'informations des partenaires ressources ont été organisés dans les différents quartiers de la ville.
- 36 projets innovants ou expérimentaux ont été soutenus par le fonds d'accompagnement aux projets émergents en 2019 pour un montant total de 138 550 €, principalement dans les domaines de la culture, des médias et du numérique, de la citoyenneté et du développement durable.
- 58 emplois aidés (PEC – Adultes relais) ont été soutenus par la Ville en 2019, pour un montant total de subventions de 172 422 €.
- 54 associations ont été soutenues par le fonds d'accompagnement spécifique (dont 40 en QPV) pour un montant total de 612 240 €, répartis pour les crédits FAS à hauteur de 358 160 € et 258 080 € de crédits spécifiques par les directions pilotes.
- 454 manifestations associatives accompagnées par la DVAJ en 2019 : 162 sur le secteur Nord-Ouest, 212 sur le secteur Sud-Est et 80 en central (centre ville, jeunesse, vie étudiante).
- 4,056 M€ de dépenses d'investissement en 2019 pour financer les équipements (réhabilitations et nouveaux projets) : pôle associatif Félix Thomas, pôle associatif Désiré Colombe, Maison de quartier Halvêque, Fabrique des Dervallières, Maison des Habitants de Bellevue, ludothèque Malakoff...
- Une enveloppe de 345 000 € a été utilisée en 2019 pour rénover et améliorer le patrimoine associatif de la Ville.
- 82 400 € ont été consacrés à l'achat de mobiliers et matériels destinés aux équipements associatifs.
- 1,077 M€ ont été dépensés au titre de l'entretien durable du patrimoine associatif.

Adolescence - Jeunesse

La politique mise en œuvre par la Ville en faveur de l'adolescence et de la jeunesse vise à répondre aux besoins de construction des adolescents et d'émancipation des jeunes (16/25 ans) avec pour fil conducteur la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances. Il s'agit également de favoriser, d'encourager leur participation à la vie publique et citoyenne et de soutenir leurs initiatives.

Agir ensemble pour l'émancipation des jeunes

Afin d'amplifier sa mobilisation en faveur de la jeunesse, la Ville de Nantes associée à Orvault, Rezé, Saint-Herblain et à 8 partenaires jeunesse a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Projets innovants en faveur de la jeunesse ». Pilotée par l'ANRU dans le cadre du **programme d'investissements d'avenir** (PIA), cette action collective a pour objectif de favoriser, sur un territoire donné, l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées.

Achevée le 31 décembre 2019, la première phase de ce projet a permis d'amplifier nos actions et d'en expérimenter de nouvelles. À l'échelle de la ville, ce sont 10 chantiers découverte et citoyenneté en moyenne par an qui ont été mis en œuvre (auprès de 100 jeunes), 6 chantiers de remobilisation (40 jeunes), et 4 coopératives jeunesse (50 jeunes). Ont vu le jour 2 nouvelles pépinières et une nouvelle aide à la première mobilité internationale. 30 nouveaux projets associatifs ont été soutenus. 700 000 € de crédits de l'État sont venus compléter le budget de la Ville au cours de ces 3 premières années (2017-2019) du PIA pour financer ces actions.

Soutenir les initiatives et les projets des jeunes

La politique jeunesse dédiée aux plus de 16 ans vise notamment à encourager l'engagement et la participation des jeunes par l'expérience, l'expression et la coopération.

Cela s'illustre à travers l'accompagnement (avec les pépinières jeunesse), le soutien aux projets (CLAP), la valorisation et la reconnaissance des actions mises en œuvre. La Ville de Nantes déploie dans ce cadre une démarche complète de soutien aux projets et initiatives de tous les jeunes. En 2019, la démarche s'est enrichie avec :

- l'ouverture d'une nouvelle pépinière d'initiative jeunesse, « Horizon », au sein de l'équipement associatif [38 Breil](#). Dédiée aux quartiers Dervallières–Zola et Breil-Barberie, elle est portée par les associations Ping et Résilience en collaboration avec le réseau des acteurs jeunesse du territoire ;
- la création d'un nouvel événement à destination des porteurs de projet : « Project'Lab ». La première édition s'est déroulée les 5 et 6 avril 2019 au pôle associatif Désiré Colombe. Les 250 participants ont pu bénéficier de 36 ateliers animés par des associations ou des jeunes.

■ Développer le soutien aux initiatives : CLAP

L'accompagnement des projets et des initiatives tout comme la promotion de la citoyenneté suppose reconnaissance et mise en valeur. Cette volonté a présidé à la création du Comité Local d'Aide aux Projets des Jeunes. Ainsi, le CLAP est un dispositif partenarial, associatif et institutionnel dans lequel Nantes se positionne comme un véritable interlocuteur pour accompagner et stimuler les initiatives des jeunes.

Bilan de l'année 2019 :

- 89 demandes différentes enregistrées (92 en 2018, 87 en 2017) ;
- 62 projets déposés dont 10 portés par des jeunes issus de quartiers prioritaires ;
- 353 jeunes impliqués (dont 203 jeunes hommes) ;
- 12 jurys organisés (dont 5 sur les territoires ou auprès des partenaires : CRIJ, « Horizon », « l'Étincelle », Maisons de quartier de la Bottière et des Haubans) ;
- 57 355 € d'aides financières distribuées ;
- 891 € en moyenne par projet financé, soit 80 % du montant des demandes initiales.

Le CLAP accompagne toujours essentiellement des projets à visée culturelle, parmi lesquels 27 projets musicaux accompagnés.

Ce soutien s'incarne en outre par le biais d'événements tels :

- « Spot » (9^e édition), « Clap dans les Bars » (3^e édition) ou bien des dispositifs spécifiques ;
- la formation CADRAN destinée aux jeunes porteurs de projets associatifs ;
- le forum des jeunes porteurs de projets européens Nantes Creative Generations.

Être au plus près des enjeux territoriaux

L'action de la Ville auprès des jeunes des quartiers populaires est constante. En témoignent les actions menées en 2019 :

- 4 coopératives jeunesse mises en place sur les quartiers Nantes Nord, Breil-Dervallières, le Grand Bellevue (avec la Ville de Saint-Herblain) et Centre-Sud. Ce dispositif permet à des jeunes, accompagnés par des animateurs et un réseau local, de créer une entreprise de type coopératif. En plus du revenu que les jeunes coopérateurs tirent de leurs activités, ils bénéficient d'une formation pratique en entrepreneuriat collectif. L'objectif est de favoriser l'autonomie chez les jeunes en leur offrant un lieu, des moyens, des ressources, de la formation et un support continu afin qu'ils puissent s'approprier leur projet collectif ;
- 8 chantiers découverte et citoyenneté (pour 60 jeunes au total) qui permettent à des adolescents et à des jeunes, sur les périodes de vacances ou sur le temps scolaire, de s'engager sur un chantier et de se confronter à un environnement professionnel ;
- 3 forums de quartier (Centre-Sud, Nantes-Nord et Nantes-Est) offrant aux jeunes un espace d'expression, de débat et de propositions.



Nantado : le passeport découverte pour les 6^e et 5^e

Sur l'année scolaire 2018-2019, 385 élèves ont participé aux 54 rendez-vous proposés par les partenaires dans le cadre de Nantado. Ces rendez-vous rythment l'année singulière que représente l'entrée au collège. L'objectif : accompagner les prémices de l'autonomie, l'appropriation d'un espace plus large, la découverte d'événements et de lieux emblématiques.

À travers cette action, la Ville se veut attentive aux adolescents en devenir. Une réflexion est aussi menée par les opérateurs culturels et les acteurs éducatifs pour améliorer leurs offres de services à destination de ce public particulier.

Chiffres clés

- 36 % de la population nantaise a moins de 25 ans.
- 56 500 étudiants sont accueillis à Nantes chaque année.
- Nant'Arctique a reçu 31 993 visiteurs au cours de l'édition 2019.
- 58 projets ont été sélectionnés et accompagnés dans le cadre de l'édition 2019 de « Spot ». Ce festival des jeunes talents nantais a accueilli 5 000 spectateurs.
- 42 jeunes ont participé aux 6 chantiers « découverte et remobilisation » organisés en 2019.
- 64 élèves ont été accueillis dans les services municipaux pour leur stage de 3^e dans le cadre du partenariat avec 9 collèges sur l'année 2018/2019.
- 180 jeunes résidant dans les quartiers prioritaires ont participé au dispositif « Plan Job » pour 216 missions réalisées dans l'ensemble des quartiers nantais.

Petite enfance

La Ville de Nantes mène une politique engagée et volontariste en faveur de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des familles. Le soutien à la parentalité et la conciliation vie professionnelle / vie familiale sont des enjeux importants de cette politique publique. Celle-ci a pour objectifs de simplifier le parcours des parents en recherche d'un mode d'accueil et d'accompagner le développement d'une offre d'accueil qui réponde au mieux aux besoins et aux attentes des familles, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

Développer l'offre d'accueil proposée aux familles

La Ville continue de favoriser et d'accompagner le développement de places nouvelles afin que les familles puissent trouver des solutions d'accueil individuel ou collectif qui leur conviennent. Ainsi :

- 128 nouvelles places en accueil collectif ont été ouvertes à Nantes en 2019 (crèches municipales, associatives et privées inter-entreprises), dont 48 sont gérées ou financées par la Ville (crèches Petits Pieds, Enfanfare, Jour de crèche, Graines d'étoiles, Cosmos) ;
- 2 crèches municipales ont bénéficié d'opérations de relocalisation-extension (Graines d'étoiles – ex-Santos Dumont – et Cosmos). Les locaux neufs permettent d'améliorer les conditions de travail des agents et la qualité d'accueil des enfants ;
- l'offre de service de certains multi-accueils (accueil régulier, occasionnel, d'urgence) a été adaptée pour répondre plus efficacement aux demandes et aux contraintes des familles (Sully-Médiathèque, Graines d'étoiles, Cosmos) ;
- des partenariats relevant de la solidarité intercommunale ont été poursuivis avec des communes limitrophes pour permettre l'accueil de jeunes enfants nantais sur leur territoire et réciproquement (projet Grand Bellevue) ;
- en partenariat avec la CAF, l'accompagnement économique et social proposé aux crèches associatives et effectué par un cabinet extérieur s'est poursuivi en 2019, avec un objectif de professionnalisation et de pérennisation de ces structures ;
- la convention avec l'association Habitat et Humanisme a été renouvelée ; elle permet l'accueil, au sein de sa micro-crèche, d'enfants dont les parents sont en insertion sociale et professionnelle ;
- en lien avec les conclusions de la démarche « charte qualité », le traditionnel forum de l'accueil des tout-petits a été revu en 2019 pour laisser place à 5 forums territorialisés. L'objectif de ces forums est d'être au plus prêt des familles afin de mieux les renseigner sur la garde individuelle : assistante maternelle agréée, garde à domicile, garde partagée... Depuis 2019, ces forums intègrent également l'offre d'accueil collectif.

Garantir un accueil de qualité à tous les jeunes enfants

Afin de favoriser le bien-être et garantir la sécurité des jeunes enfants, la Ville met l'accent sur la qualité de leur accueil autant dans les structures collectives qu'à domicile.

- En 2019, 18 sites ont bénéficié d'opérations d'amélioration, d'entretien durable et de sécurisation pour un montant de près de 1,51 M€ dont :
 - agrandissement et rénovation du multi-accueil Graines d'étoiles (ex Santos Dumont) ;
 - agrandissement et réfection de la cuisine du multi-accueil Bellevue ;
 - réfection de la couverture du multi-accueil Chêne des Anglais ;
 - réfection de la chaufferie du multi-accueil Jardin de Jules Verne ;
 - réfection des peintures intérieures et du système de sécurité incendie du multi-accueil la Pilotière.
- Plus de 157 000 € d'investissement ont permis de remplacer en partie les mobiliers et matériels existants dans les structures d'accueil de la petite enfance (matériel éducatif, électroménager, lits, transats, tables de change...).
- La qualité de l'environnement, de l'air et des repas des enfants dans les structures d'accueil municipales fait l'objet d'une attention particulière de la Ville. De plus en plus d'aliments issus de l'agriculture biologique sont notamment introduits dans les menus des tout-petits. Des expérimentations sont menées autour du nettoyage à la vapeur ou à l'ozone afin de réduire l'utilisation de produit chimiques pour l'entretien des locaux.
- Un travail autour de la suppression de la vaisselle plastique dans les multi-accueils a été initié en 2019.
- Des conférences, des temps de travail et des moments d'échanges ont été organisés pour soutenir la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s, en partenariat avec la CAF et la PMI.
- L'année 2019 a permis la mise en œuvre des premières actions issues de la charte qualité, en lien avec le conseil départemental de Loire-Atlantique et la CAF.

Favoriser la réussite des enfants dès leur plus jeune âge

Plusieurs actions autour de l'accueil des jeunes enfants sont poursuivies afin de contribuer à l'égalité des chances pour tous, dès les premières années de la vie.

- Une 7^e campagne de dépistage des troubles visuels a été menée durant l'année scolaire 2018-2019 au sein des établissements municipaux dans le cadre d'un partenariat avec le CHU. Cette démarche fait l'objet d'améliorations continues, notamment au niveau de l'accompagnement des parents (communication, lien avec les ophtalmologues libéraux...).
- Le dispositif « parler avec les tout-petits », concernant la prévention des troubles du langage, s'est poursuivi en 2019 avec les 5 établissements municipaux concernés. Cette démarche consiste à proposer aux enfants un environnement stimulant au niveau du langage, en accordant une attention particulière aux « petits parleurs ». Le comité éthique du « parler avec les tout-petits » permet d'évaluer régulièrement la pertinence.

- Le travail avec la CAF et la PMI s'est poursuivi afin d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap. À noter que ces enfants ne sont pas encore reconnus comme personnes en situation de handicap par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH 44).
- Dans le cadre des dispositifs « Passerelles », le travail partenarial entre la Ville, le conseil départemental, la CAF et l'Éducation nationale s'est poursuivi en 2019. Ces actions se concentrent prioritairement sur l'accompagnement des enfants qui seront accueillis dans les écoles situées dans les quartiers relevant de la politique de la Ville. Ces passerelles facilitent l'adaptation progressive des enfants à l'école maternelle et les aident dans leur réussite future. Elles favorisent aussi chez les parents un rapport « positif » à l'école en les associant davantage dans une perspective de co-éducation.
- L'offre de service dans les trois lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) municipaux continue d'être ajustée afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Le fonctionnement des LAEP repose sur une quinzaine de professionnel.le.s de la petite enfance.

Chiffres clés

- En 2019, on recensait à Nantes :
 - 22 multi-accueils municipaux (soit 1 293 places) et 25 places au sein de l'accueil familial municipal assuré par 9 assistantes maternelles (en septembre 2019) ;
 - 17 micro-crèches non financées par la ville (170 places d'accueil) ;
 - 42 multi-accueils non municipaux financés par la Ville (1 675 places), parmi lesquels 35 multi-accueils associatifs (1 398 places) ;
 - 9 crèches inter-entreprises non financées par la ville représentant 260 places.
 - 126 places d'accueil d'urgence dans les structures municipales ;
 - 5 relais accueil petite enfance ayant notamment traité 783 demandes d'accueil d'urgence.
- 502 enfants ont été admis en multi-accueil municipal en septembre 2019 (commissions d'admission d'avril et de juin 2019).

Éducation

Faire des écoles de Nantes des lieux de vie, d'épanouissement et de réussite pour tous les enfants, en assurant les meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves : telle est l'ambition de la Ville, qui s'appuie notamment sur un Projet Éducatif de Territoire.

Ce projet prend également en compte le dynamisme de la démographie nantaise. En effet, 350 nouveaux élèves ont été accueillis à la rentrée scolaire 2019, ce qui porte à 20 350 élèves le nombre d'inscrits dans les écoles publiques nantaises. A la rentrée 2019, 31 classes supplémentaires ont été ouvertes (15 ouvertures sont liées à la mesure gouvernementale de dédoubler les classes de CP et CE1).

6,3 M€ de travaux dans les écoles cette année

Pour améliorer l'accueil des enfants, la Ville de Nantes entretient ses écoles toute l'année et met à profit la période estivale pour effectuer, en l'absence des enfants, l'essentiel des travaux. Cet été, 40 écoles ont bénéficié de travaux d'entretien durable et de sécurité. Au total, ce sont 60 chantiers qui ont été menés : réfection des chaufferies et réseaux, des couvertures, étanchéité, travaux de sécurité incendie, remplacement des menuiseries extérieures, peintures intérieures et extérieures...

Les travaux d'aménagement, dont 16 dédoublés de classes

Ces opérations ont notamment pour but d'aménager, de rénover et d'améliorer les locaux ou les espaces extérieurs afin de les adapter aux évolutions scolaires (évolution des effectifs, dédoublés...) et périscolaires, mais aussi aux besoins des équipes pédagogiques (aménagement de salles des maîtres) ou des agents de la Ville travaillant dans les écoles.

Pour ces travaux, le montant annuel s'élève cette année 2019 à 1 M€.

Quelques exemples d'opérations importantes réalisées à ce titre cette année :

- création de bureaux administratifs dans un ancien logement de fonction à l'école Gay-Lussac ;
- transformation de l'ancienne infirmerie en bureaux administratifs à l'école Longchamp ;
- transformation d'un logement de fonction pour y accueillir l'unité d'enseignement externalisé de l'Adapei à l'école Gustave Roch ;
- réfection de la voirie d'accès à l'école Grand Carcouet ;
- création d'une loge de concierge à l'école François Dallet ;
- réfection de la salle polyvalente de l'école Louis Guiotton.

L'ouverture de 16 nouvelles classes dédoublées a nécessité d'engager des dépenses d'un montant de 182 240 € (soit un montant moyen par classe de 12 000 €), se décomposant comme suit :

- 32 000 € pour le mobilier ;
- 4 240 € pour les fournitures (125 € par classes), l'aide au fonctionnement (110 € par classe), et le budget mutualisé avec le périscolaire (30 € par classe) ;
- 9 000 € pour les déménagements ;
- 137 000 € pour les travaux d'aménagement.

Le schéma directeur des écoles nantaises se concrétise

La Ville s'est dotée d'un ambitieux schéma directeur de ses écoles comprenant la création de 6 nouvelles écoles et l'extension ou réhabilitation de 23 écoles. Ces opérations, livrées d'ici à 2024 représentent un investissement de plus de 200 M€. Elles vont permettre la création de nouvelles classes mais aussi de salles de restauration, des bibliothèques et centres de documentation, des salles polyvalentes pour les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires et des locaux pour les centres de loisirs.

- **6 nouvelles écoles** : Mellinet, Champ de Manœuvre (au nord-est de Nantes), Doulon-Gohards (à l'est de Nantes), Leloup-Bouhier, Île de Nantes (école Joséphine Baker) et Nantes Sud.

- **23 écoles agrandies ou réhabilitées** :

- Nantes Nord : Camille Claudel/George Sand, Chauvinière, Françoise Dolto ;
- Breil-Barberie : Jacques Prévert, Les Plantes ;
- Chantenay/Bellevue : Alain Fournier, Lucie Aubrac, Mutualité, Réformes ;
- Dervallières-Zola : Ampère, Châtagniers ;
- Hauts-Pavés/Saint-Félix : Marie-Anne du Boccage, Fellonneau, Gaston Serpette ;
- Saint-Donatien/Malakoff : Coudray, Ange Guépin, Jean Moulin ;
- Doulon/Bottière : Urbain Le Verrier ;
- Île de Nantes : Aimé Césaire, Louise Michel ;
- Nantes Erdre : Beaujoire ;
- Nantes Sud : Jacques Tati ;
- Centre-ville : Émile Péhant.

Une démarche ambitieuse d'accueil des enfants porteurs de handicap

350 enfants porteurs de handicap sont accueillis dans les écoles publiques nantaises. Pour favoriser une école inclusive, la Ville a prévu d'intégrer, dans trois écoles du schéma directeur, des ouvertures d'unités d'enseignement externalisée. En lien avec l'Adapei, ces unités permettent d'accueillir au sein de l'école des enfants en situation de handicap mental, à l'image de l'unité ouverte depuis avril dernier à l'école Gustave Roch sur l'île de Nantes.

Par ailleurs, d'importantes opérations de mise en accessibilité du patrimoine scolaire ont été menées. Il s'agit de proposer l'accueil des enfants en situation de handicap dans tous les quartiers avec un rapprochement entre école et domicile des familles.

Accueil périscolaire : plus de proximité avec les familles

Depuis septembre 2018, l'opérateur Léo Lagrange Ouest est missionné par la Ville de Nantes dans le cadre d'un marché public pour gérer les accueils périscolaires. Pour améliorer son organisation et l'encadrement des enfants, accueillis matin, midi et soir par 774 animateurs, Léo Lagrange a engagé un important travail de recrutement et de formation.

L'association s'est aussi engagée à renforcer le lien et l'information aux familles, avec notamment, pour la rentrée :

- une application numérique dédiée à l'actualité de chaque école, à laquelle les parents peuvent s'abonner gratuitement, à compter de la rentrée. L'association propose déjà, par ailleurs, une actualité sur ses comptes Facebook et Twitter ;

- la semaine du périscolaire dans chaque école : les animateurs ont présenté les équipes aux familles, expliqué le fonctionnement de l'accueil, les actions et les projets durant un temps d'échange avec les associations de parents.

L'accueil périscolaire à Nantes en quelques chiffres :

- 1 724 élèves en moyenne fréquentent l'accueil du matin chaque jour ;
- 7 enfants sur 10 déjeunent à l'école (la fréquentation de l'accueil du midi avec restauration continue d'augmenter : + 427 enfants en moyenne chaque jour par rapport à 2018) ;
- 6 175 enfants en moyenne fréquentent chaque jour l'accueil du soir de 16h30 à 18h30 ;
- 808 animateurs au total de l'association Léo Lagrange Ouest assurent les accueils du matin, midi et soir ;
- 163 ATSEM et 18 enseignants assurent les accueils du midi et 13 postes « inclusion » ont été créés afin d'accompagner les enfants à besoins particuliers le midi.

Pour la réussite éducative de tous les enfants

la Ville de Nantes a lancé en février 2019 la démarche de dialogue citoyen « 16 h après la classe », pour faciliter l'accès aux activités scolaires, réduire les inégalités sociales et territoriales et favoriser ainsi la réussite éducative de tous. Associant les parents, les associations, les enseignants, les enfants, cette démarche a permis d'interroger 900 enfants, 110 parents, et de mobiliser 300 acteurs éducatifs. La démarche a donné lieu à un avis citoyen en juin.

Restauration scolaire : des repas de qualité et accessibles pour les familles

7 enfants sur 10 déjeunent à la cantine dans les 87 restaurants scolaires. La Ville de Nantes améliore en continu la qualité des 15 000 repas servis chaque jour (recherche de filières locales, intégration de nouvelles recettes, de produits bio, substitution du plastique) tout en veillant à ce que ces efforts n'aient pas de répercussion sur un engagement fort pris depuis de nombreuses années : le maintien du prix de l'accueil du midi à un tarif adapté aux situations familiales (le prix à payer par les familles oscille entre 0,83 € et 5,99 € selon le quotient familial, son coût réel étant de 16,81 € TTC).

A noter, le travail de dialogue mené avec des parents a permis d'accélérer la mise en route d'un plan d'action visant à améliorer encore la restauration, en conformité avec la loi EGALIM.

Parmi les actions engagées :

- d'ici à février 2020, la suppression de la vaisselle en plastique dans tous les restaurants (assiettes, verres, pichets) ;
- le recyclage des barquettes de préparation alimentaire dès cette année et le test de barquettes d'origine végétale pour la réchauffe des plats, d'ici à septembre 2020 ;
- dès cette rentrée 2019, du pain bio tous les jours dans toutes les cantines ;
- un engagement pour 25 % de produits bio dans les cantines en 2020 et 40 % en 2022 (aujourd'hui, il est à 19 %) ;
- l'usage des serviettes en tissu dans les écoles élémentaires, comme en maternelle ;
- un repas végétarien, en plus du repas sans viande 1 fois par semaine.

Quelques chiffres clés de la restauration scolaire municipale :

- 1 cuisine centrale et 87 restaurants scolaires ;
- 43 agents au service municipal de restauration ;

- Entre 14 000 et 15 000 repas servis chaque midi ;
- 2 500 repas servis en moyenne le mercredi et pendant les vacances scolaires dans les 27 centres de loisirs ;
- 7 écoliers sur 10 déjeunent à la cantine ;
- Coût moyen par repas : 16,81 € TTC ;
- Prix à payer pour les familles : entre 0.83 et 5.99 € selon le quotient familial.

Un renforcement de l'accueil de loisirs avec l'Accoord

L'Accoord est l'opérateur qui gère pour la Ville de Nantes par délégation de service public, les accueils de loisirs (le mercredi après-midi et les vacances scolaires).

Les nouveautés de la rentrée 2019 :

- l'ouverture d'un nouvel accueil de loisirs sur un secteur très demandé, en centre-ville, à Lermite Lamoricière qui va accueillir 96 enfants à partir de la rentrée ;
- le renforcement du nombre de places le mercredi (2 600 places au total), là où la demande de places est la plus forte ;
- depuis la rentrée 2019, il est possible de s'inscrire tous les mercredis de l'année en une seule fois. Un tiers des familles a choisi ce mode d'inscription à l'année, évitant des réinscriptions successives en cours d'année.

Chiffres clés

- 112 écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques ; soit 20 350 enfants (+ 350 par rapport à la rentrée 2018).
- 28 écoles maternelles et élémentaires et primaires privées ; soit 8 386 enfants.
- 987 agents municipaux dans les écoles (agents d'entretien et de restauration, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, concierges, services administratifs et cuisine centrale) et 300 agents temporaires.
- Budget 2019 : 110 M€ (86 M€ en fonctionnement y compris les charges de personnel, et 24 M€ en investissement y compris l'entretien durable du patrimoine).

Culture

Installation au long cours de Royal de Luxe dans le quartier du Grand Bellevue

La compagnie Royal de Luxe a amorcé en 2019 la réalisation d'un projet artistique pluriannuel ambitieux intitulé le « Grand Bellevue ». Ce projet s'insère et interagit avec le plan de renouvellement urbain de ce quartier, à cheval sur Nantes et Saint-Herblain. Il vise à installer dans Bellevue une présence artistique inspirée du théâtre populaire pour accompagner les habitants en apportant un souffle de poésie. Il s'agit ainsi de révéler une identité qui transcende les différences et de transformer en profondeur la relation que les habitants entretiennent avec leur quartier, tout comme la vision qui en est donnée à l'extérieur.

Le projet artistique se concrétise par la proposition de « situations imaginaires » qui racontent diverses histoires et prennent la forme d'installations dans l'espace public ou sur des bâtiments, accompagnées à chaque fois d'une dimension événementielle. Des actions de médiations sont engagées en parallèle des différentes images, prioritairement en direction des écoles nantaises et herblinoises du grand quartier Bellevue.

Les « situations imaginaires » mises en œuvre en 2019 :

- premier acte, l'œuvre pérenne « le réverbère à nœud » installée place Mendès-France fin janvier 2019 ;
- deuxième acte, « la Fiat de Monsieur Bourgogne » du 12 au 28 avril 2019 et « la tente de Monsieur Bourgogne » du 23 au 28 avril ;
- troisième acte, la reprise du spectacle « Miniatures » présenté du 23 juillet au 17 août 2019. Le spectacle a attiré près de 16 000 spectateurs ;
- quatrième acte, « l'arbre dans la voiture » installée dans la nuit du 17 au 18 novembre 2019 et « madame Rodéo » présentée lors du marché de Bellevue les 19 et 22 novembre 2019.

Lancement de « Nantes Patrimonia, Nantes se raconte avec vous ! »

Après quatre années de co-construction du projet, l'encyclopédie collaborative des patrimoines nantais Nantes Patrimonia est lancée dans sa première version le 2 mai 2019. Le contenu à découvrir sur [le site internet dédié](#) s'appuie tant sur des contributions de professionnels ou d'universitaires que sur des contributions de citoyens engagés dans des démarches participatives sur le thème du patrimoine (mission « Histoire et mémoire des quartiers » pilotée par les Archives de Nantes, journaux de quartiers, Conseil Nantais du Patrimoine, dictionnaire de Nantes, plans paysage et patrimoine...). Nantes Patrimonia contient ainsi des informations sur tous les types de patrimoine : matériel et immatériel, grand et petit, culturel, industriel, portuaire, naturel...

Après quelques mois de fonctionnement, l'encyclopédie compte déjà 278 articles d'encyclopédie publiés (170 au lancement), 18 articles d'actualité, 21 parcours numériques (9 au lancement), 258 notices (patrimoine autour de vous) dont 26 % sont déjà des contenus issus de démarches contributives des habitants. Avec la version 2 prévue en 2020, s'engageront les démarches de contributions numériques directes ainsi qu'une stratégie de communication et d'évaluation pour être au plus proche des attentes et besoins des habitants.

S'appuyant sur une vision élargie du patrimoine, le projet Nantes Patrimonia, a vocation à dépasser le cercle des amoureux de l'histoire pour s'adresser à tout un chacun : de l'amateur éclairé au simple curieux en passant par l'écolier, l'étudiant ou encore le professionnel. Disposant d'une grande diversité de contenus mis en valeur et enrichis progressivement, la plate-forme a pour ambition de toucher le plus grand nombre et d'offrir le moyen d'une expression plurielle, portée par des contributeurs d'horizons différents.

95 % des élèves nantais bénéficiaires d'actions d'éducation artistique et culturelle

À Nantes, par leur implication et leur inventivité, les acteurs culturels proposent une offre riche et diversifiée, soutenue et encouragée par la Ville. Pour construire le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) des enfants, les enseignants des 112 écoles publiques nantaises ont la possibilité de :

- candidater aux projets du répertoire EAC : concerts, itinéraires du patrimoine, ateliers de danse...
- consulter l'annuaire pour réserver une visite avec les équipements métropolitains et municipaux (musées, Planétarium, bibliothèques...) ou pour monter une action avec une association.

À travers la structuration d'un PEAC, engagée depuis 2015, l'ambition de la Ville de Nantes, aux côtés de ses partenaires, la direction des services départementaux de l'éducation nationale Loire-Atlantique et la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, est de garantir aux enfants nantais une équité dans l'accès à l'art et à la culture, dans toute leur diversité. Ce parcours recouvre la rencontre culturelle et la pratique artistique, l'échange avec des artistes et des professionnels de la culture et l'exploration des formes esthétiques et culturelles d'hier et d'aujourd'hui (spectacle vivant, arts visuels, patrimoine, lecture-écriture, CSTI, médias & numérique). Les propositions proposées aux enfants portent sur l'expérience du sensible et de la pratique, le développement de l'esprit critique et l'ouverture.

Pour la mise en œuvre du PEAC, la Ville a conçu un portail numérique, unique dans l'étendue de ses fonctionnalités à l'échelle nationale, qui a favorisé progressivement une attribution équitable des projets entre les écoles sur les différents quartiers nantais. Cet outil interactif entre écoles, structures culturelles et la Ville, permet en effet de recenser les projets au répertoire, de faciliter les liens entre le monde éducatif et le milieu culturel grâce à un annuaire de 230 structures culturelles, de recueillir les candidatures des classes. Il permet également le suivi de la répartition géographique des actions et l'évaluation année après année de la cohérence du parcours par cohorte d'enfants.

Ainsi, sur la période des 4 dernières années scolaires, le nombre de classes bénéficiant d'un projet d'éducation artistique et culturelle a doublé : passage de 400 classes bénéficiaires en 2016-2017 à 850 classes en 2019-2020.

Pour l'année 2019-2020, ce sont plus de 92 % des élèves nantais qui sont impliqués dans un à trois projets d'éducation artistique et culturelle suite à la candidature des écoles. En ajoutant les visites réalisées par les écoles dans les établissements culturels municipaux et métropolitains (musées ou assimilés et bibliothèque municipale), on estime à 95 % la proportion des élèves nantais bénéficiant d'actions d'éducation artistique et culturelle, soit un taux nettement plus élevé que celui des 82 % d'élèves concernés constaté au plan national.

Réouverture après travaux de la médiathèque Jacques Demy

La médiathèque Jacques Demy a rouvert ses portes au public le 2 avril 2019, à l'issue de sept mois de travaux de restructuration et de réaménagement menés dans le cadre du programme « Bibliothèque numérique de référence ».

Comme dans l'ensemble du réseau de la bibliothèque municipale, les objectifs, inscrits dans les orientations du projet d'établissement pour un service public facile, innovant, partenarial et participatif, étaient les suivants :

- faciliter le parcours de l'utilisateur et favoriser son autonomie, en particulier grâce à l'automatisation des transactions : l'utilisateur s'approprie tous les espaces et effectue lui-même le prêt et le retour des documents ;
- créer de nouveaux espaces destinés au numérique, aux différents usages et pratiques, aux médiations et animations grâce à la suppression des différentes banques de prêts, l'élargissement des espaces ouverts au public, la nouvelle disposition du mobilier ;
- dégager du temps pour développer l'accueil et le conseil auprès des usagers, les actions de médiation et les services.

La restructuration a impliqué aussi bien l'ensemble des professionnels que les usagers à travers des ateliers participatifs.

À l'issue des travaux, l'entrée dans la médiathèque se fait désormais depuis l'esplanade Mellinet, elle-même entièrement réhabilitée et permettant une meilleure identification de la vocation culturelle des lieux. La zone d'accueil donne d'emblée la perception d'un équipement convivial proposant des services adaptés pour chacun :

- un point d'accueil central pour l'orientation ainsi qu'un espace pour les inscriptions distinct ;
- un espace pour les réservations disponibles en libre accès ;
- un espace destiné aux automates retour, les automates de prêt étant répartis dans les différents espaces ;
- un espace pour la lecture de la presse, avec des espaces de valorisation pour les documents ;
- des espaces plus fonctionnels : des sanitaires réaménagés, un local poussettes, un nouvel espace vestiaire.

Les collections ont été entièrement réorganisées en décloisonnant et modulant les modes de consultation, ménageant différentes ambiances et les différents usages.

Des tables de consultation ou de travail et des postes informatiques sont proposés dans les différents espaces, ainsi qu'une nouvelle salle multimédia.

Une place importante a été faite à la détente et aux loisirs : espace cafétéria, places de lecture, espace BD, nouvel espace de lecture pour les tout-petits, postes d'écoute et de visionnement pour les CD et les DVD. De nouveaux espaces ont été créés au sein même de la médiathèque pour l'action culturelle en direction des différents publics.

Depuis sa réouverture, un public renouvelé et élargi fréquente la médiathèque Jacques Demy, qui a vu en particulier son activité de prêt augmenter de 10 % (et même de 19 % sur le dernier trimestre).

Le déploiement du cycle de rencontre des Ateliers nantais de la médiation culturelle

En initiant les Ateliers nantais de la médiation culturelle, la Ville de Nantes entend ouvrir un espace privilégié pour faciliter l'interconnaissance des acteurs de la médiation culturelle, mettre en partage les pratiques et les expériences et nourrir une réflexion partagée sur le sens, les enjeux et les évolutions de la médiation.

Depuis la première rencontre de novembre 2018, conçue et organisée par la Ville de Nantes en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles et soutenue par la DRAC des Pays de la Loire, trois autres rencontres ont été organisées. Les thématiques traitées au cours de ces journées ont porté sur la co-construction de projets adaptés au territoire (5 juillet 2019), la médiation culturelle et médiation numérique (17 septembre 2019) et la valorisation des projets d'action culturelle à la croisée de la communication et des relations publiques (5 décembre 2019).

120 médiateurs et médiatrices culturels ont participé à ces ateliers, par ailleurs ouverts à d'autres professionnels et habitants selon les sujets.

Aides aux patrimoines privés : une année importante pour les aides au ravalement de façades

La Ville soutient, au titre de l'amélioration et de la préservation du patrimoine urbain, les projets de restauration des façades d'immeubles. Outre la mise en valeur du patrimoine nantais, il s'agit de sensibiliser les propriétaires d'immeubles à la valeur culturelle de leur bien, de les inciter à mettre en place un entretien durable plutôt qu'à devoir réaliser de lourds et coûteux travaux de restauration. Afin d'aider les propriétaires dans cette démarche, la municipalité a mis en place un dispositif d'aides technique, administrative et

financière. Pour en bénéficier, les travaux doivent être respectueux des prescriptions de l'architecte conseil, des règles de restauration et de conservation du patrimoine et être conformes au cadre réglementaire.

Cette politique volontariste a durablement et progressivement changé l'image du centre ancien de Nantes. Il s'agit notamment de préserver l'architecture de Nantes caractérisée par l'utilisation de la pierre calcaire tendre (tuffeau) ou semi-ferme, son identité et sa qualité patrimoniale. Ces travaux coûteux exigent une réelle technicité dans les procédés de restauration (fragilité des matériaux) et doivent être coordonnés avec les autres politiques de requalification urbaine et/ou de l'espace public. Cette démarche est complétée par les aides régionales du dispositif « Centre Ancien Protégé », dont la Ville de Nantes est l'animateur sur le terrain, ou par les subventions de l'État et des autres collectivités.

Depuis 2014, les participations financières de la Ville consacrées à cette politique se sont élevées à 3,2 millions d'euros et ce soutien a permis d'accompagner plus de 200 opérations. En 2019, d'importants chantiers ont été ainsi révélés, notamment le long des anciens quais de Loire (allée Flesselles, allée Brancas, allée Duguay-Trouin ou encore le palais de la Bourse...).

Réouverture des ateliers de Bitche : des espaces rénovés et sécurisés pour soutenir l'activité de la friche artistique

Le collectif « Intervention Expérimentation » développe un projet de friche artistique depuis 2010 au sein des ateliers de Bitche. La Ville de Nantes a mis en œuvre un programme important de travaux de mise aux normes et de mise en accessibilité du bâtiment (propriété de Nantes Métropole Aménagement) dans le but de soutenir le collectif et de renforcer la place de la friche artistique dans l'écosystème culturel nantais. La réouverture de cette friche artistique est intervenue le 2 mars 2019.

Le collectif « Intervention Expérimentation » fait se rencontrer plusieurs structures et artistes indépendants pour développer leur(s) projet(s) artistique(s). Cette « friche artistique », repérée et reconnue par les artistes locaux mais aussi nationaux est ouverte à toutes les pratiques : arts plastiques, graphisme, photographie, sérigraphie, musique, cinéma, théâtre... Tous les adhérents du lieu cotisent pour son bon fonctionnement. Les outils de travail mis à disposition sont gratuits et partagés. De nombreuses soirées organisées sont ouvertes au public : concerts, projections, théâtres, expositions. Le collectif développe également des ateliers de pratique et un projet de jardin collectif pour les habitants du quartier.

La restitution de la fresque des Acadiens

En 2019 dans le cadre de son programme de restauration du petit patrimoine, la Ville de Nantes a fait le choix de restituer la fresque des Acadiens, abîmée à l'épreuve du temps. Ce fut l'occasion de mettre un coup de projecteur sur cette œuvre patrimoniale importante pour l'histoire de Nantes et du quartier de la butte Sainte-Anne. Située rue des Acadiens, la fresque éponyme commémore un fait historique singulier et méconnu. Chassés à partir de 1755 par les Anglais de l'Acadie (actuelle Nouvelle Écosse au sud du fleuve Saint-Laurent au Canada), près de 2 000 Acadiens arriveront au port de Nantes entre 1775 et 1785. Nantes devient alors le plus grand lieu de rassemblement des Acadiens en France. La fresque représente leur nouveau départ en 1785, volontaire cette fois, pour l'Amérique et la Louisiane. Cette œuvre a été réalisée par l'artiste américain Robert Dafford en 1993, lequel a accepté en 2019 de venir parachever la restitution de sa fresque. Le projet a été mené en collaboration étroite avec l'association Bretagne, Acadie Louisiane ainsi que la Fondation du Patrimoine. La souscription a rencontré un beau succès avec plus de (22 % du coût des travaux) mobilisant des donateurs particuliers et des associations liées au souvenir acadien, en particulier The Acadian Memorial Foundation (USA) et les Amis du grand pré (Canada). Ce projet a ainsi fait rayonner Nantes bien au-delà de ses frontières.

Première année complète du programme « La culture à deux pas de chez vous »

Le programme « La culture à deux pas de chez vous » a été créé en 2018 afin de renforcer les actions artistiques et culturelles initiées dans les quartiers. Son objectif consiste à valoriser des formes et des contenus variés dans une logique d'agilité et de réactivité dans la mise en œuvre des activités.

Le dispositif veille au maillage territorial des projets sur l'ensemble du territoire nantais de manière coordonnée et fait appel aux capacités et talents des habitants et « usagers » du territoire. Il accompagne notamment des personnes qui peuvent être éloignées des activités artistiques et permet le soutien d'une multiplicité d'initiatives dans les quartiers. C'est la diversité des propositions qui est soutenue sur l'ensemble du territoire nantais en créant des passerelles intra et inter-quartiers et développant le nombre de projets en proximité.

À titre d'illustration, il a notamment permis de soutenir les projets suivants :

- situés en bord de Loire, les « Ateliers Magellan » : cet ancien atelier de métallerie investi par le collectif « Bureau d'Études Spatiales » est devenu un lieu de fabrique et d'expérimentation de quartier (cinéma, spectacle vivant...) ;
- « Mots en musique » de la compagnie Snouz : un projet intergénérationnel entre deux EHPAD et deux crèches axé autour de la musique lyrique. Y sont notamment organisés des temps de résidence et sensibilisation dans les établissements ;
- le festival « Mais Yes » porté par Lolab dans le quartier du Breil : un projet interdisciplinaire collaboratif qui fédère les acteurs du quartier et valorise les projets participatifs.

Notons que les projets proposés dans les quartiers prioritaires se multiplient (trois en moyenne) et qu'au moins une manifestation a eu lieu sur chaque quartier . En 2019, ce sont près de 30 projets soutenus pour un montant de 100 000 €.

Travaux d'amélioration au Centre Chorégraphique National de Nantes

Outil structurant et fédérateur de la danse à Nantes, le Centre Chorégraphique National de Nantes (CCNN), dirigé par Ambra Senatore, a bénéficié en 2018-2019 de travaux d'aménagement lui permettant de déployer son projet culturel et artistique et d'engager ainsi le second mandat de sa directrice dans des conditions plus optimales.

Ces travaux ont été réalisés pour le studio Jacques Garnier (changement des gradins, modification et extension du plancher de danse, renforcement de la dalle existante, mise en accessibilité...). Ils ont permis d'optimiser la fluidité des activités du CCNN et les temps de répétitions pour les compagnies résidentes, tout en maintenant des actions en direction des amateurs et du public (amélioration des conditions d'accueil du public et de réception des spectacles, amélioration de la sécurité...).

Chiffres clés

- 414 structures ou associations ont été subventionnées par la Ville en 2019 :
 - 224 structures ou associations dans le secteur du développement culturel pour soutenir leur projet et 157 structures ou associations au budget primitif ;
 - 33 associations dans le secteur du patrimoine.
- Plus de 250 articles constituent l'encyclopédie contributive Nantes Patrimonia, dont 26 % sont issus de démarches contributives avec les habitants.
- 6 commissions du conseil scientifique du Conseil Nantais du Patrimoine.

- 9 249 871 images et documents numérisés consultés sur le site Internet des Archives de Nantes.
- 95 000 visiteurs pour les 35^e Journées européennes du Patrimoine en septembre 2019 avec 211 animations réparties sur 106 sites, dont 65 % sont des activités proposées par des associations, collectifs d'habitants ou particuliers.
- 2 expositions « hors les murs » des Archives de Nantes à l'occasion de « Débords de Loire » et « les Bombardements ».
- 1 400 participants au programme culturel organisé autour du 10 mai, Journée nationale de mémoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.
- Le Conservatoire assure l'enseignement spécialisé de 1 885 élèves et son action dans les écoles élémentaires de la Ville de Nantes bénéficie à environ 1 650 enfants.
- 45 000 usagers sont inscrits dans le réseau de lecture publique de la ville et 1 702 344 prêts de documents ont été effectués en 2019 (médiathèque Jacques Demy fermée de janvier à mars 2019).
- Ont été accueillis en 2019 dans les équipements culturels métropolitains situés sur le territoire de la ville de Nantes :
 - 38 983 visiteurs au Musée Jules Verne soit 3 544 visiteurs par mois (musée fermé pour travaux en janvier), en progression de 11 % par rapport à 2018 et 28 % par rapport à 2017 ;
 - 56 837 spectateurs au Planétarium, soit une fréquentation en hausse de 8 % par rapport 2018 et 9 913 visiteurs de plus en deux ans ;
 - 127 000 visiteurs au Muséum d'Histoire Naturelle, soit une diminution de 12 % par rapport à 2018 mais en hausse par rapport à 2017 (118 000 visiteurs) ;
 - 298 556 visiteurs au Musée d'arts, à la 4^e place des musées d'art en région en termes de fréquentation, après le Musée des Beaux-arts de Lyon, le Louvre Lens et le Centre Pompidou Metz ;
 - 356 468 visiteurs au Musée d'histoire (Château des ducs de Bretagne) hors programmation artistique et animations d'accueil. Une année en retrait par rapport à 2018 (année exceptionnelle) mais à noter la fréquentation de +2,5 % pour les expositions permanentes du musée par rapport à 2018 ;
 - 221 083 visiteurs au Mémorial de l'abolition de l'esclavage et 36 229 pour les cryptes de la Cathédrale.

Citoyenneté, vie sociale et territoires

Au sein du département Citoyenneté, Vie sociale et territoires, la mission développement des territoires et les équipes de quartier ont pour rôle d'accompagner la vie de quartier dans ses composantes urbaines, sociales et citoyennes, en lien avec tous les acteurs qui agissent au quotidien dans les quartiers.

Le département pilote également la thématique « Nantes, Ville la nuit » et l'appel à projet des « 15 lieux à réinventer ».

Le dialogue citoyen dans les quartiers Nantais

En 2019, l'offre de participation s'est de nouveau révélée foisonnante dans les 11 quartiers nantais. Au total, ce sont 540 réunions publiques, ateliers et rendez-vous citoyens, chantiers participatifs et autres temps de médiation sur les espaces publics qui ont figuré à l'agenda du dialogue citoyen de quartier.

Les modalités de déroulement du dialogue ont été variables selon la nature des projets. Les rencontres et rendez-vous étaient parfois organisés au pied des immeubles, dans des cafés, aux abords de stands sur un marché, par le biais de visites sur site, lors de « diagnostics en marchant » (GUSP) et balades urbaines. Il pouvait aussi s'agir d'ateliers citoyens avec des modes d'animation variés (design, théâtre forum, cartoparty) impliquant la participation d'enfants ou encore une fabrication collective. Pour aller au plus près des habitants, les équipes innovent et tout l'espace public se voit de plus en plus investi.

Un [atlas des réalisations dialoguées](#), lancé au printemps 2019, fait le bilan des participations citoyennes dans les quartiers nantais de 2014 à fin 2018. S'y trouvent synthétisées 165 démarches de dialogue et plus de 50 initiatives citoyennes, et ce, sous forme de cartes interactives accessibles depuis le portail internet et l'espace dialogue de la collectivité.

Les rencontres de quartiers

En 2019, le dialogue citoyen dans les quartiers nantais a été rythmé par les deux saisons de rencontres de quartiers. Organisées chaque année en deux éditions, elles sont ouvertes à tous les habitants invités à contribuer au projet de la Ville en s'investissant dans la vie de quartier. Les rencontres de quartier prennent la forme d'assemblées générales de quartier au printemps et à l'automne. Elles visent à :

- débattre entre habitants sur les enjeux, les projets, les priorités du quartier ;
- proposer des idées ;
- initier des projets collectifs ;
- lancer des initiatives et échanger avec les élus de quartier et les directions sur l'action de la Ville.

Les éditions du printemps et de l'automne 2019 ont mobilisé au total 1 363 habitants sur les 11 quartiers (554 au printemps et 809 à l'automne) avec une présence importante de nouveaux participants. Ces derniers représentaient 36 % de la fréquentation au printemps et 31 % à l'automne.

Malgré une offre thématique riche et variée autour de la nature en ville, la solidarité, les évolutions urbaines, les espaces publics, la propreté, la vie de quartier ou les commerces de proximité, le public s'est moins mobilisé pour les rencontres de quartier du printemps. Trois rencontres de quartier avaient pour thématique

le vieillissement, en lien avec le Grand débat « Longévité, ouvrons les possibles ». Parmi les onze débats thématiques, certains se sont déroulés selon des modalités particulières (ateliers, formes théâtrale). Durant ces temps d'échange, les participants ont majoritairement exprimé des préoccupations autour de la proximité/quotidienneté et des aménagements urbains (déplacements, circulation, abribus, propreté, activités culturelles et sportives).

Les 10 rencontres de quartier de l'automne ont quant à elles pris la forme de kiosques-forums autour des projets locaux. Sur l'ensemble des rencontres, près de 150 actions ou projets ont été présentés, dont une quarantaine portés par des habitants et des associations et une centaine par la collectivité. Les propositions esquissées pouvaient concerner autant un micro-aménagement, la présentation d'un projet d'équipement qu'un point d'étape sur le renouvellement urbain d'un quartier.

Mise en œuvre de « l'appel à projets sur les 15 lieux nantais à réinventer »

Rappel des actions précédentes :

En 2016, un appel à créativité a été initié suite au souhait exprimé par les habitants de se réapproprier le patrimoine nantais. Il s'agit de valoriser le patrimoine bâti et foncier de la Ville en proposant aux citoyens, associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire d'y promouvoir de nouveaux usages.

Cet appel à projet a été construit en 5 phases, à savoir « inspiration », « appel à candidature », « instruction », « mobilisation », « votation citoyenne » et « mise en œuvre des projets ». Il est piloté par le Département Citoyenneté, Vie Sociale et Territoires (DCVST), auquel contribue le Pôle Dialogue Citoyen Évaluation et Prospective (PDCEP) pour la partie participative de la démarche et la Direction Générale à l'Information et la Relation au Citoyen (DGIRC) pour la partie communication.

Après une année 2017 qui a donné lieu aux deux temps « inspiration » et « appel à candidature », l'année 2018 fut consacrée à la phase « instruction », « mobilisation », « votation citoyenne » et au lancement de la mise en œuvre des projets. Puis, après avoir reçu 81 projets orientés autour de la nature en ville, la transition énergétique, la culture, le loisir ou les solidarités, les directions gestionnaires en ont retenu 41, sur 14 lieux distincts. Enfin, au terme d'une campagne de communication, la votation citoyenne a réuni 7 015 Nantaises et Nantais du 9 au 23 juin 2018.

2019 : la concrétisation des projets

Depuis début 2019, les services pilotes ont instruit, accompagné, participé au financement des projets. 9 projets ont été inaugurés (avec ouverture au public), 3 autres sont en cours de déploiement.

Pour la collectivité, les investissements consentis en 2019 s'élèvent à 825 000 € pour la Chapelle du Martray, la Cocotte en verre et la Dulcie galerie. Par ailleurs, des projets ont été soutenus à hauteur de 27 200 € via le Bureau des Projets (BDP), la Fédération des amis de l'Erdre (FAE) et Nantes ESS factory.

Enfin, notons fin 2019 le lancement de l'opération de réhabilitation du site des Bains-douches pour un montant d'investissement estimé à 940 000 €.

Mise en œuvre et déploiement de la politique publique « Nantes Ville la Nuit »

En initiant une politique publique « Ville la nuit », la collectivité a souhaité interroger ce temps particulier à travers le prisme de différentes préoccupations : sécurité, espace public, éclairage, déplacements, développement économique, culture, cohésion sociale et solidarités.

Cette politique a pour ambition de trouver les équilibres entre la ville qui dort, la ville qui se divertit, celle qui travaille mais aussi la ville « invisible », celle des publics vulnérables. Pour mener à bien son action, la mission « Ville la nuit » s'est appuyée sur le dialogue citoyen et la co-construction.

Bilan 2019 :

Dans le cadre de la politique publique "Ville la nuit", l'année 2019 se situe dans le prolongement des actions menées en 2018 :

- atelier « Vulnérabilités liées à la nuit ». Suite à cette démarche associant notamment les personnes sans domicile fixe et les personnes en situation de prostitution, la direction de l'inclusion sociale a modifié, avec la Halte de nuit, ses horaires d'accueil des personnes sans abris, étendant l'ouverture jusqu'à 9h30 (contre 7h auparavant). Le coût de ce changement représente 35 000 € sur 6 mois. La direction de la santé accompagne l'association « Paloma » via l'accès aux Maisons de quartiers, les activités sociales et culturelles, la médiation avec la police municipale ou nationale ;
- atelier « Luciole ». Il a donné lieu à une profonde refonte du dispositif de navettes nocturnes à compter de la rentrée de septembre avec la création de trois boucles le samedi (contre une auparavant). Sa couverture est étendue sur la ville de Nantes et les abords de la métropole (desserte du sud-Loire) et un médiateur est systématiquement présent dans les bus. Le jeudi, le trajet de la navette « Luciole » est considérablement allongé, desservant l'ensemble des facultés et de la Chantrerie (coût total : 100 000 € par an) ;
- lancement d'un nouvel appel à projets portant sur le thème des ateliers précités : 7 projets déposés, 4 projets sélectionnés par un jury issu du « Conseil de la nuit » (coût total de 43 700 €) ;
- renforcement des partenariats sur la nuit en France et en Europe avec des collaborations autour de ce thème. Participation au jumelage avec la Ville de Tbilissi ;
- continuité des temps de rencontre des acteurs de la nuit (tenue de 2 conseils de la nuit, temps de bilan sur l'appel à projet en février 2019).

Le bureau des projets

Les 11 bureaux des projets, opérationnels depuis mars 2016, s'inscrivent dans la politique du dialogue citoyen. Ils accompagnent l'engagement des habitants dans la vie locale en soutenant leurs initiatives collectives et leur capacité à agir ensemble pour mener des actions citoyennes sur le territoire nantais. Ces projets contribuent à l'animation de l'espace public, à la transition écologique et au développement des solidarités entre habitants.

Au sein de chaque quartier, ils sont animés par un comité formé de citoyens volontaires et d'élus de quartier. Ce « comité d'animation » reçoit les porteurs de projet, les accompagne et décide par consensus du soutien ou non de la Ville et de la nature de cette aide (financière, technique, logistique). Les initiatives citoyennes sont soutenues à hauteur de 5 000 € maximum (régie d'avance pour les actions inférieures à 1 000 € et subvention pour l'émergence et l'amorçage de projets plus complexes, dans la limite de 5 000 €). En 2019, les bureaux des projets ont bénéficié d'un budget de 300 000 €. Le troisième anniversaire des bureaux des projets a été célébré au mois de juin 2019 sur l'île de Nantes. Ce temps fort a réuni des

membres des comités d'animation ainsi que des porteurs de projets de différents quartiers venus présenter leurs initiatives.

Quelques chiffres :

- 65 réunions des comités d'animation se sont tenues en 2019 dans les 11 quartiers nantais ;
- 82 projets ont été retenus par les bureaux des projets ;
- la Ville de Nantes leur a apporté un soutien financier à hauteur de 150 957 €.

Les projets soutenus, d'une grande diversité, sont le fruit d'une démarche collective, menée par et pour les habitants. Quelques exemples :

- un livre de recettes de cuisine dont le contenu éditorial a été réalisé par des seniors et les illustrations par des enfants à Nantes Nord ;
- un café cabane mobile pour favoriser les échanges dans le quartier Malakoff-Saint Donatien ;
- un café associatif « L'îlot les Lucioles » mêlant ateliers, animations et activités culturelles à Dervallières Zola ;
- une fresque sur les droits de l'enfant exposée en bords de Loire dans le quartier Malakoff-Saint-Donatien ;
- un espace « ressources » aux ateliers Magellan autour du bricolage pour les habitants du centre-ville.

Le dialogue citoyen, c'est aussi

- Le Bus du dialogue citoyen, espace d'animation du dialogue existant depuis janvier 2016, a effectué près de 80 sorties en 2019, accueillant près de 2400 nantais. C'est un lieu mobile de médiation de proximité, de concertation, de mobilisation et d'écoute des habitants. Le bus a par exemple donné rendez-vous aux habitants de la rue Caillaud, ou de Gaston Turpin pour réfléchir à des aménagements de proximité. Il a mobilisé les habitants, familles et enfants de Nantes Nord en prévision de la rénovation d'une aire de jeux ou bien s'est installé place Zola pour écouter et mobiliser des habitants en vue du lancement d'une étude urbaine. Enfin, il a participé à l'accueil de nouveaux habitants rue Désiré Colombe ou diffusé des informations sur la vie des quartiers en matière d'offres d'activités et d'animations estivales.
- Lancé début février 2019, le nouvel espace dialogue dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr a succédé à nantesco.fr en matière de valorisation en ligne des démarches de dialogue citoyen. Piloté par le pôle dialogue citoyen, évaluation et prospective (Nantes Métropole), cet espace de dialogue est coordonné et alimenté de manière partenariale à travers un comité éditorial mensuel. La mission développement des territoires et participation(s) prend pleinement part à cette démarche.
- Les conseils citoyens : après Nantes Nord, Bottière-Pin Sec, Dervallières et Bellevue, un conseil citoyen s'est créé quartier du Breil, tandis que celui de Malakoff se renouvelait. Ces conseils se mobilisent à la fois à travers l'accompagnement des transformations de leurs quartiers (projets globaux) mais également via les problématiques du quotidien (propreté, sécurité...). Avec sa 50^e plénière le 6 janvier 2020, Nantes Nord est le conseil citoyen le plus fructueux. Citons par exemple la 2^e édition du concours d'éloquence qui a fortement mobilisé dans le quartier.

Un plan d'action pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Fruit d'une réflexion collective engagée au lendemain des violences urbaines que Nantes a connu en juillet 2018 - avec les élus, associations, conseillers citoyens, directions municipales et métropolitaines, ainsi que les partenaires de proximité (NMH, l'ACCOORD, l'ATDEC) -, un nouveau plan d'actions, visant à améliorer la vie des habitants des quartiers prioritaires, a été approuvé aux conseils municipal et métropolitain de juin 2019. Les premières actions se sont engagées dès l'été qui a suivi avec un renforcement de l'offre d'activités, de loisirs et d'animations sur l'espace public. En octobre 2019, une présentation de la quinzaine d'actions déjà engagées a été effectuée auprès des acteurs impliqués, que ce soit les associations ou les conseillers citoyens.

Prévention et solidarités

Le département prévention et solidarités : une action transversale

Le département porte les politiques de solidarité et de promotion de la santé des Nantais avec le souci constant de les adapter aux besoins et d'accompagner les Nantais, notamment les plus fragiles, pour qu'ils soient acteurs de leurs parcours de vie. Les actions mises en œuvre ont en commun de :

- viser l'amélioration de l'état de santé de la population et du bien-être des Nantais ;
- favoriser une meilleure inclusion sociale ;
- venir en soutien des conditions socio-économiques de vie ;
- viser le maintien et la préservation de l'autonomie des personnes âgées.

Dans ce cadre, le département se compose de 3 directions thématiques (Direction santé publique, Direction inclusion sociale, Direction Parcours de vie des aînés) et 2 directions transversales (la direction appui et coordination et le pôle développement territorial prévention et solidarités) rattachées à la Ville de Nantes.

Pôle développement territorial prévention et solidarités

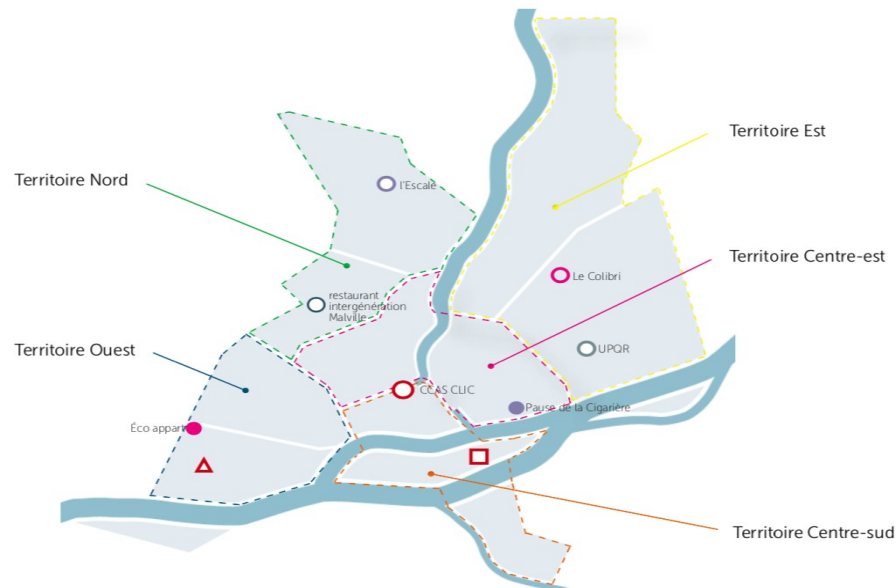
Le pôle développement territorial agit au sein du département prévention et solidarités pour une approche globale des publics cibles, présentant des fragilités, avec 4 orientations principales :

- lutter contre l'isolement ;
- promouvoir la santé ;
- faciliter l'accès aux droits et aux services ;
- faciliter le parcours de vie des aînés.

Il contribue à lutter contre les inégalités sociales, territoriales et de santé en appui des 3 politiques publiques (action sociale, santé publique et personnes âgées) en prenant en compte les besoins spécifiques et acteurs de chaque quartier avec déclinaison d'actions territoriales.

Les activités du pôle se caractérisent par une implication de tous les partenaires. Ainsi, en janvier le réseau d'acteurs « Solidares'o », du quartier Hauts-Pavés Saint Félix est né. Il agit pour favoriser la circulation d'information sur le plan social et culturel y compris par le biais d'un espace collaboratif.

L'organisation du pôle comprend une équipe de 32 agents répartis sur 5 territoires qui se familiarise avec les modes de faire mis en œuvre par les directions opérationnelles. Cette interconnaissance permet d'améliorer l'efficacité des actions menées.



La promotion de la santé

- **"Bien vivre sa santé" : un évènement fort sur la thématique du sommeil**

Pour cette 5^e édition, l'évènement a été étendu à l'ensemble des 11 quartiers nantais sur plusieurs mois avec un temps fort le 6 novembre à l'espace Désiré Colombe (26 stands, 21 ateliers de découverte de pratique comme le « yoga du rire », 9 conférences et 36 partenaires...). On retiendra de cette édition une diversification des publics avec une plus forte participation des familles et des adolescents.

- **Une variété d'actions santé dans les quartiers**

- Le « colon tour » concernant la prévention et le dépistage du cancer colorectal, quartier Bellevue avec un temps fort le 11 mars au « Carré des services ».
- Le « focus santé » du 28 mars « Sommes-nous tous bipolaires ? », quartier Malakoff, qui a réuni un groupe de santé participatif (« la Santé et Nous»). Ce groupe constitué d'une douzaine d'habitants a nourri de fructueux échanges autour de différents projets tant à l'échelle du quartier que de la ville.
- Le « focus santé des femmes » du 26 mars, quartier Bellevue, organisé en partenariat (direction santé publique, associations du quartier et l'UGOMPS) a porté sur des questions de gynécologie.
- Réalisation d'un diagnostic suivi d'un plan d'actions coconstruit sur la prévention des conduites addictives auprès des jeunes de Nantes Sud.
- Visite de marchés et atelier cuisine intergénérationnel lors de la à la Fête des Fruits et Légumes Frais (FFLF), quartier Hauts-Pavés Saint Félix .
- Accompagnement pour un changement dans les pratiques alimentaires plus saines dans le cadre du Programme Alimentaire de Territoire (PAT). Cette action sera prolongée en 2020.

Le développement de « Points d'Information Nantes Solidaire » (PINS) insolites

Le PINS est un outil permettant de lutter contre le non recours aux droits et aux services. En sus des sites actuels, de nombreux lieux et acteurs cibles ont émergé :

- collège Rosa Parks et école Grand Carcouet lors des rencontres familles – enseignants ;
- bailleur Nantes Métropole Habitat (NMH) (nord de Nantes) ;
- résidence ADOMA ;
- associations :
 - APIB, CSF, ANAF, AADPLNV à l'Est ;
 - la « Cerise sur le gâteau » au Breil ;
 - groupe d'entraide mutuelle -GEM- au Centre Est ;
 - acteurs associatifs œuvrant en matière de distribution alimentaire au Centre Sud.

Par ailleurs, dans le cadre des « 26 actions, pour la vie des quartiers », l'une des actions « Tout droit vers mes droits » vise à renforcer les PINS sur 4 quartiers prioritaires (Bellevue, Dervallières, Breil, Nantes Nord). Un recrutement de 2 postes supplémentaires est prévu en 2020.

Un accompagnement associatif dans tous les territoires

Des exemples :

- appui auprès de « Vivre Libre 44 » dans la mise en place du local associatif partagé « la Cerise sur le gâteau », quartier du Breil : groupe d'analyse de pratiques pour les lieux d'accueil solidaire de proximité ;
- soutien méthodologique et logistique auprès de 2 clubs personnes âgées à l'Est et contribution dans le cadre du projet global ANRU Bottière Pin Sec (projet de création d'un pôle économie sociale et solidaire avec notamment l'étude de faisabilité d'une épicerie) ;
- accompagnement de l'association d'habitants « ma petite pause », quartier Centre Sud laquelle accroît son expertise pour cibler les personnes isolées ;
- soutien à la création puis la mise en œuvre d'un lieu partagé la « Boîte à Mains » au quartier Bellevue Chantenay Sainte-Anne avec un regroupement d'associations (Les Cousettes ; l'Escale de la Butte et les Doulas) ;
- mobilisation active auprès de l'Atelier Bricolage des Dervallières pour une reprise d'activité.

Un appui soutenu aux aînés

En lien avec les projets de la direction du parcours de vie des aînés , notons :

- deux diagnostics participatifs accompagnés par « l'Établi », quartiers Dervallières (janvier à juin) et Nantes Nord (avril à juillet) ; des participations aux rencontres de quartier pour communiquer sur la démarche : ces diagnostics préfigurent le plan d'actions « Quartier Ami des Aînés » (QAA) (mise en œuvre en 2020) ;
- dans le cadre du Grand Débat Longévité, rédactions partagées de cahiers d'acteurs, balades et mise en place d'un groupe de partenaires œuvrant pour le mieux vivre des aînés, participation à la « semaine bleue » avec une balade « contée ».

Une dynamique constante pour agir contre l'isolement

De nombreuses manifestations en sont le reflet :

Au **Colibri** (quartier prioritaire Bottière Pin Sec). Ce lieu d'accueil pour les personnes isolées est devenu un dispositif passerelle de dynamisation sociale. Il réunit des acteurs du quartier, habitants, bénévoles, professionnels associatifs et institutionnels. Un chantier de rénovation de décoration intérieure animé par les « Compagnons Bâisseurs » y a eu lieu auquel ont participé les habitants. Cet espace convivial pour des activités de proximité est ouvert y compris la période estivale. D'autres sites ayant une vocation analogue sont répartis sur le territoire : l'**Escale** au Nord, la **Pause Cigarière** au Centre Est, **Décafé'idées** au Centre Sud et la **Boîte à mains** à l'Ouest.

Le groupe de partenaires «**Voisinons ensemble en centre ville**» se structure pour mener des actions à destination des habitants du secteur Dobré – Bon Port.

L'association «**Ensemble aux Dervallières** » œuvre pour la tenue des bals du dimanche (3 à la Maison de quartier des Dervallières et 3 au centre socio-culturel du Jamet à Bellevue).

Au Centre Sud, ce sont des **ateliers de soins** (socio-esthétiques) qui s'étoffent avec une diversification des bénéficiaires (familles mono-parentales, demandeurs d'emploi) et un réel impact sur l'estime de soi des personnes concernées.

Enfin, à travers la **médiation culturelle** s'expriment de nouvelles formes de solidarités :

- nouvelles boîtes à livres à Pirmil et à Port Boyer ;
- sorties estivales, parcours découverte de l'opéra et du théâtre Graslin pour le Nord ;
- sorties accompagnées en lien avec le programme «le merveilleux» pour l'Ouest.

Chiffres clés

- Eco appart : + de 1000 participations aux ateliers collectifs de médiation énergétique (dont 18 ateliers délocalisés) .
- Isolement : 333 actions pour 6736 participations.
- Associations partenaires : plus de 200 associations partenaires dans les réseaux de l'action de proximité prévention et solidarités (quinzaine de nouveaux acteurs en 2019).
- PINS : 550 séances-permanences pour 5670 bénéficiaires ; 15 nouveaux sites répartis sur l'ensemble de la ville.
- Repas festifs organisés par les territoires : 7 au printemps et 8 à Noël (total de 950 participant.e.s).
- Espaces ressources Escale, Colibri, Pause Cigarière :
 - 440 participations au Colibri (taux de renouvellement du public de 25 %) ;
 - 182 personnes ont fréquenté l'Escal pour 2660 participations (taux de renouvellement du public 47 % avec 86 nouveaux participants) ;
 - 30 personnes ont fréquenté la Pause Cigarière pour une moyenne de 17 participants par permanence (taux de renouvellement du public de 33 % avec 10 nouveaux participants).
- Action majeure de l'année "Bien vivre sa santé" : 170 participations en amont et journée temps fort du 6 novembre avec 400 visiteurs.

Solidarités - Inclusion sociale

Pôle Relation Usagers & Accès aux Droits (PRUAD)

La direction inclusion sociale au cœur du déploiement de la stratégie métropolitaine de prévention et de lutte contre la pauvreté

La métropole a été retenue comme territoire démonstrateur de la déclinaison locale de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Puisque la solidarité compte parmi les 5 facteurs clés du pacte métropolitain de 2014, Nantes Métropole et les communes du territoire métropolitain sont fortement engagées dans la prévention et la lutte contre l'indigence. À cet effet, elles se saisissent de la stratégie nationale pour développer de nouvelles actions : l'expérimentation de nouvelles implantations d'épiceries sociales ou encore l'accès facilité à une alimentation de qualité à prix modéré (avec le soutien du pôle relation usagers et accès aux droits).

Complémentaire santé de qualité à prix négocié : la conclusion d'un nouveau partenariat en 2019

En mars, les Villes de Nantes et de Saint-Herblain ont conclu un partenariat avec Harmonie, la MCRN, La Choletaise, Groupama et Mutualia afin de proposer aux Nantais et aux Herblinois un panel de complémentaires santé de qualité, à prix modérés et sans conditions de ressources. Les 15 formules de complémentaires santé qui en découlent sont adaptées à tous les budgets et à toutes les structures familiales.

Pensées pour faciliter l'accès aux soins, ces formules ont en commun une absence de délai de carence et de stage ou de questionnaire de santé. Celles-ci affichent des tarifs jusqu'à -20% moins chers qu'une garantie individuelle standard. Enfin, elles bénéficient d'un réseau de partenaires (en optique et dentaire, notamment), d'un service d'assistance et d'une politique tarifaire maîtrisée.

Deux forums en mars et en septembre ont permis à 155 habitants (pour l'essentiel des plus de 60 ans) de venir s'informer et de comparer plusieurs devis.

Conseil social et budgétaire : la labellisation « Point conseil budget » nanto-herblinoise en 2019

Depuis juillet 2019, l'activité de conseil social et budgétaire du CCAS de Nantes est labellisée par l'État. Le CCAS poursuit son engagement d'aider les Nantais à accéder à leurs droits, à mieux gérer leur budget mensuel et à faire face à des impayés afin d'améliorer leur situation financière et leur reste à vivre. En 2019, 1 471 Nantais ont ainsi bénéficié d'au moins un entretien avec un conseiller solidaire. La plupart de ces rendez-vous (873) ont concerné le Point Conseil Budget.

La domiciliation : augmentation globale des élections de domicile en 2019

Au 31 décembre, le nombre de domiciliations actives atteint 5 878 (contre 4 986 en 2018), soit une augmentation de 17,9 %.

En 2019, les données socio-démographiques des personnes domiciliées sont les suivantes :

- 35 ans d'âge moyen ;
- 2/3 sont des hommes ;
- 73 % sont isolées et 8 % sont des couples sans enfants ;
- 12 % sont des couples avec enfants et 5 % des familles monoparentales ;
- 21 % sont de nationalité française et 18% viennent de l'Union Européenne ;
- 23 % vivent en habitat mobile.

Au cours de l'année, on recense 6 312 créations d'élection de domicile. Ce chiffre est en hausse de 9,11 % par rapport à 2018.

Enfin, le CCAS a réalisé 8 336 entretiens (informations, copies d'attestation, signature du règlement de la domiciliation...) en 2019 (+ 4,11 % par rapport à 2018).

À noter que l'accueil au guichet de La Poste a reçu 125 747 personnes et remis 189 965 courriers.

Carte Blanche et l'aide à la pratique sportive et culturelle : une progression constante

Carte Blanche est un outil de la Ville facilitant l'accès aux ressources sportives, culturelles et de loisirs des publics en situation de fragilité sociale. Ce dispositif existe depuis septembre 2012 et permet à ses détenteurs de bénéficier de tarifs réduits voire de gratuité sur l'ensemble de la programmation de plus de 50 opérateurs culturels et sportifs nantais.

Depuis juillet 2017, Carte Blanche soutient également la pratique amateur sportive, artistique ou de loisirs de ses bénéficiaires grâce à une aide financière : l'APSC (aide à la pratique sportive et culturelle). D'un montant maximum de 150 € avec un reste à charge au ménage de 25 €, elle bénéficie à chaque détenteur de Carte Blanche s'inscrivant à l'année auprès d'une association loi 1901, dans une activité artistique, sportive ou de loisirs.

Carte Blanche en quelques chiffres :

- une progression constante des détenteurs de Carte Blanche, au nombre de 15 000 (+15,4 % en 2019) ;
- 3 026 ménages bénéficiaires de l'APSC en 2019 pour 3 886 aides d'un montant moyen de 125 € ;
- 63 % des aides profitent à des enfants de moins de 14 ans ;
- 43 % des aides bénéficient à des familles monoparentales ;
- 79 % des aides sont destinées à des activités sportives, 15 % à des activités artistiques, 6 % à des activités de loisirs.

Carte Blanche, c'est aussi un réseau de médiation de 230 acteurs qui accompagne des publics rencontrant des freins multiples à l'accès au sport, aux loisirs et à la culture. Ce réseau est de plus en plus dynamique : 73 % des 5 300 places proposées dans ce cadre ont en effet trouvé preneur, auxquelles il faut ajouter plus de 1 100 entrées dans les musées et cinémas.

L'éco appartement : des actions renforcées

En 2019, 1 004 habitants ont bénéficié de conseils au sein de « l'éco-appart », appartement témoin où sont proposées des animations pour sensibiliser à l'éco-responsabilité et permettre à chacun de réaliser des

économies d'énergie à la maison. Ces actions, parfois hors-les-murs, se sont concrétisées sous forme d'ateliers, d'« aller-vers », d'événements, de portes ouvertes ou de visites.

440 professionnels ont assisté à des ateliers ou des temps de sensibilisation. Une quinzaine d'entre eux ont aussi pris part au comité d'animation, au réseau de partenaires et à des groupes de travail sur le démarchage abusif. Aussi, un temps a été notamment consacré à la création d'un guide du logement/énergie.

Depuis février 2019, l'arrivée d'une nouvelle animatrice a permis de développer 19 temps d'action en « aller-vers » sur les territoires, lesquels ont bénéficié à 188 habitants et 18 professionnels.

L'année 2019 a vu par ailleurs la création d'un comité d'habitants qui se réunit deux fois par an en vue d'améliorer les ateliers proposés, ou encore de développer de nouveaux rendez-vous avec l'aide d'un groupe de volontaires testeurs.

Un accueil en langue des signes : hausse de l'activité en 2019

Depuis juin 2017, le CCAS propose un accueil en langue des signes française afin de renforcer l'accès au service public des sourds et malentendants.

En 2019, 37 personnes ont été accompagnées dont 14 nouvelles. 25 d'entre elles résident à Nantes et 12 vivent dans les autres communes de la Métropole. Leur moyenne d'âge est de 43 ans.

En hausse, l'activité totalise 210 rendez-vous parmi lesquels des visites à domicile, des rendez-vous vers les partenaires externes et internes à la Ville de Nantes, ou encore des échanges via l'outil numérique.

Une initiation à la langue des signes est aussi proposée régulièrement aux agents volontaires à raison de 30 minutes hebdomadaires pour 4 à 5 groupes.

Pôle Logement Hébergement et Urgence Sociale (PLHUS)

Livraison des logements IGLOO "Le Clos de Metz" en juillet

IGLOO est une démarche qui repose sur la participation active des ménages à la réalisation partielle de leur futur logement tout en se réinsérant professionnellement.

"Le clos de Metz", ce sont 6 appartements T2, un T5 et 7 contrats aidés de 20h par semaine pendant 15 mois soutenus par l'association Trajet.

Un accompagnement social est également réalisé par la mission stabilisation depuis décembre 2017 et jusqu'au transfert de bail du CCAS à Nantes Métropole Habitat. Les 7 ménages sont donc actuellement en sous-location et bénéficient d'un accompagnement lié au logement régulier. A minima, un rendez-vous mensuel est proposé à domicile ou au CCAS. Les conventions de sous-location ont une durée d'un an et pourront être renouvelées au cas par cas pour les sous-locataires dont la situation le nécessite.

Prolongation de l'heure d'ouverture de la Halte nuit le matin

Suite aux préconisations du diagnostic « la ville la nuit », l'ouverture prolongée répond notamment aux deux objectifs suivants :

- améliorer l'accueil et l'accompagnement du public à la rue en permettant la continuité avec les partenaires de l'urgence sociale ;
- renforcer l'offre alimentaire du matin sur le territoire.

Préparation de l'ouverture de l'espace Agnès Varda

L'Espace Agnès Varda est le nom donné au nouvel équipement issu du regroupement des bains douches et du restaurant social Pierre Landais. L'année 2019 a permis de travailler en concertation avec les agents et les usagers sur les grands axes du futur projet d'établissement dont la première pierre a été posée en janvier.

5Pons : du projet à la mise en œuvre

Avec la pose de la première pierre début avril 2019, « la fabrique des 5 Pons » commence à se matérialiser sur site. Une mission activation solidaire a été lancée afin de mettre à contribution l'ensemble des acteurs du territoire pour incarner dès à présent le projet de village solidaire. L'ensemble des partenaires sont mobilisés pour permettre un démarrage au plus tard début 2021.

Centre nantais d'hébergement des réfugiés (CNHR) et centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Ces deux établissements comptabilisant 223 places ont poursuivi leur mission d'hébergement et d'accompagnement de publics vulnérables pour faciliter leur insertion sur le territoire.

Compte tenu de leur capacité d'accueil en augmentation et afin de mieux répondre à leurs besoins de fonctionnement, un diagnostic organisationnel a été réalisé en septembre 2019. Les préconisations sont attendues pour 2020.

L'ouverture de la Maison d'accueil pour femmes de l' AISL

En septembre 2019, une maison d'accueil dédiée aux femmes marginalisées et sans domicile fixe a été inaugurée. Il s'agit d'une petite maison rénovée et scindée en deux appartements, au sein de laquelle des femmes en situation de précarité ont pu s'installer dès fin septembre. L'objectif est de permettre aux bénéficiaires de ce lieu de retrouver dignité et estime de soi afin de prévenir leur retour à la rue. Ce projet a été réalisé en lien avec l'association d'insertion solidarité logement (AISL).

L'ouverture d'une maison relais pour l'association Habitat Humanisme

Située quai de Versailles, cette maison mise à disposition par la Ville de Nantes après des travaux de mise en sécurité va accueillir 6 à 7 personnes en grande difficulté sociale qui seront logées dans des chambres sur 3 niveaux comportant douche et lavabo. Les espaces communs, cuisine, séjour, jardin sont partagés.

Dispositif migrants

En 2019, les 706 places (constituant le dispositif d'accueil) créées par la Ville de Nantes et financées par le CCAS, dans le cadre de l'opération Daviais, ont fermé. Ce dispositif d'hébergement temporaire destiné aux personnes migrantes demandeuses d'asile, « dublinées » et déboutées, a été clôturé. Les personnes bénéficiaires ont quasiment toutes été réorientées vers le dispositif national d'accueil (DNA), géré par l'État.

Les 105 places dédiées aux personnes sous statut de réfugiés et les 35 places destinées aux mineurs étrangers isolés (issus des squats Bréa, Daviais et Wilson) seront pérennisées en 2020.

Il s'agit de contribuer, au même titre que le restaurant social pour les jeunes migrants ou la tarification solidaire, à la prévention et au traitement des situations d'urgence sociale rencontrées par ces publics très fragilisés.

Chiffres clés

- 8 956 ménages nantais ont bénéficié d'au moins une aide financière, tous dispositifs confondus.
- 45 734 passages en flux total (accueil général, guichets, régie).
- 9 620 passages ont été comptabilisés à l'espace numérique (+ 3,7 % par rapport à 2018).
- 5 878 personnes sont en domiciliations actives au 31 décembre 2019.
- En 2019, la Ville a versé 827 518 € de subventions aux associations :
 - dans le domaine de l'insertion par le logement: 37 310 € ;
 - dans le domaine de l'insertion sociale : 356 208 € ;
 - dans le domaine de l'urgence sociale : 392 000 € ;
 - dans le domaine des actions d'insertion : 42 000 €.

Solidarités - Parcours de vie des aînés

Le pôle établissements médico-sociaux

Des séjours vacances pour les résidents des EHPAD et des résidences autonomie

Deux séjours de vacances ont été organisés au sein des résidences autonomie, dont un ouvert au public des EHPAD. Ce dernier répondait à l'une des orientations du CPOM (contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens) commun liant les résidences autonomie et les EHPAD du CCAS.

Au total, ce sont 30 participants pour le séjour « Beg Meil » et 15 participants pour le séjour à Saint-Gilles-Croix-de-Vie qui ont pu retrouver les joies d'un séjour de vacances.

"À vélo sans âge" : une multiplication des sorties en 2019

En septembre 2018, sur proposition de l'association locale « À vélo sans âge », le CCAS s'est engagé avec l'aide du département de Loire-Atlantique à financer 2 vélos triporteurs destinés à promouvoir les balades à vélos pour les résidents des EHPAD.

Durant toute l'année 2019, en fonctionnant par binôme (Hirondelle de Sèvre/La Madeleine ; Haute-Mitrie/Chambellan), ces 4 établissements ont pu se partager tour à tour ces drôles d'engins roulants pour le plus grand bonheur des résidents qui, deux par deux, ont pu sillonner les environs. Ce fut l'occasion pour eux d'observer la transformation de leur quartier et de leur ville.

« Regarde-moi », projet en partenariat avec les Petits Frères des Pauvres

En 2019, plusieurs établissements ont participé au projet « Regarde Moi » porté par l'association des Petits Frères des Pauvres. Au sein de l'EHPAD La Madeleine, l'ensemble des résidents de l'établissement (pas seulement les personnes suivies par les bénévoles) ont pu prendre part au projet. Douze résidents ont ainsi été photographiés avec affichage de leurs portraits sur certains monuments de la ville de Nantes. Les personnes dans l'incapacité de se déplacer ont quant à elles admiré l'exposition installée au sein de l'EHPAD.

Olympiades amies des aînés : de nouvelles communes associées en 2019

En 2015, les foyers logements de la Ville de Nantes, devenus depuis 2016 des résidences autonomie, ont organisé les premières Olympiades inter-établissements. Dès la deuxième année, cette manifestation a été ouverte aux EHPAD de la Ville. En 2018, d'autres partenaires y ont été associés : les résidences autonomie de la Croix Rouge (résidence Ginkgo Biloba) et de mutualité retraite (résidence La Marrière), ou encore les usagers de l'ORPAN via les animateurs de quartier. Les Olympiades 2019 ont marqué une nouvelle étape avec l'association des communes et villes amies des Aînés de la Métropole. Les Villes de Saint-Sébastien-sur-Loire et Saint-Herblain ont répondu présent. Constituant chacune une équipe rassemblant plusieurs structures de leur territoire, ce sont au total 15 équipes qui ont concouru au Stadium Pierre Quinon (deux épreuves collectives et quatre épreuves par équipe).

2019 : une année de médiation autour du végétal

- Un jardin des 5 sens à l'EHPAD La Madeleine

Pour l'agrément de ses résidents, l'EHPAD la Madeleine s'est doté en 2019 d'un jardin des 5 sens à visée thérapeutique. On y trouve une maison à insectes réalisée par les résidents, des plantes aromatiques, des fruits, des légumes, des fleurs... Des groupes de résidents se sont organisés pour l'entretien (cueillette, arrosage, plantations...).

- Un jardin thérapeutique au cœur de l'EHPAD Hironnelle de Sèvre

Ce projet a pris place sur la grande terrasse attenante au pôle d'activités et de soins adaptés (PASA). Ce dernier y anime des activités thérapeutiques pour des résidents souffrant de troubles cognitifs. Lieu de médiation, le jardin thérapeutique permet aux personnes âgées de profiter d'un moment en plein air et se rappeler à tous leurs sens (couleurs, odeurs, goût...).

"Revivre son métier, sa passion" pour les seniors de l'EHPAD Chambellan

En 2019, des résidents ont pu réaliser l'un de leurs souhaits grâce à l'association "Rencontres à Chambellan" : sortir en bord de mer, pique-niquer au Pouliguen, se restaurer à Pont-Mahé, passer un après-midi auprès des chevaux, accompagner une résidente dans une boucherie (ancienne de la profession)...

Des « quinzaines thématiques » autour de la cohésion d'équipe en EHPAD

Des manifestations (« quinzaines thématiques ») ont eu lieu afin de renforcer et favoriser la cohésion d'équipe des agents via des ateliers spécifiques (réflexologie...) au sein des EHPAD Hironnelle de Sèvre et La Madeleine.

Projections-débats autour de la bientraitance dans 5 EHPAD

En partenariat avec le groupe LNA santé, 5 projections-débats ont été réalisées dans les EHPAD municipaux avec l'objectif de mettre en lumière le métier de soignant. Cette projection était ouverte à l'ensemble des agents de la direction et aux familles et résidents afin de susciter les échanges et réfléchir autour de l'accompagnement des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Quelques exemples d'ouverture territoriale et intergénérationnelle en 2019

- Des collaborations entre l'école Sainte-Thérèse et l'EHPAD Chambellan (projet d'échange interculturel).
- Ouverture de l'EHPAD Renoir aux repas festifs et au dispositif O'menu.
- Animations intergénérationnelles dans le parc de la résidence autonomie Port Boyer.

Quelques exemples de partenariats maintenus et renforcés avec les établissements

- Les actions partenariales via les associations comme les Petits frères des pauvres, les Blouses roses, Jalmalv, Saint-Vincent-de-Paul.

- Depuis octobre 2019, des interventions de jeunes en service civique « Unis-Cité » permettent de compléter les offres d'action de vie sociale dans deux EHPAD et trois résidences autonomie.
- La résidence autonomie Pirmil accueille un jour par semaine, en lien avec le territoire, un groupe de quatre jeunes ("les Silver Geek") autour d'un projet d'atelier numérique et de "Wii bowling".

Gestion des risques : des épisodes de punaises de lit et de légionelle

Un épisode d'infestation de punaises de lit a sévi au sein de la résidence autonomie du Croissant. Grâce à la mobilisation de tous les professionnels, résidents, bailleur social et entreprise spécialisée dans la gestion de cette problématique, cette crise est aujourd'hui maîtrisée.

Chiffres-clés

- taux d'occupation en résidences autonomie : 86% (82,8 en 2018).
- taux d'occupation en EHPAD : 97,3%.
- 121 personnes accueillies dans les 2 accueils de jour pour un taux de réservation de 89%.
- 48 145 repas consommés dans les restaurant intergénérationnels en 2019.
- moyenne d'âge des résidents en EHPAD : 87 ans (niveau de dépendance : GMP 626).

Le pôle coordination autonomie domicile

Grand Débat Longévité : une mobilisation générale au service de nombreuses productions

Dans le cadre du Grand Débat sur la longévité, les agents de la direction du parcours de vie des aînés et plus largement du CCAS se sont mobilisés pour produire des cahiers d'acteurs autour de [4 grandes questions](#) (« en soi », « chez soi et près de chez soi », « avec les autres », « autour de l'imaginaire »).

Les habitants ont aussi très largement participé à la mobilisation et la réflexion autour du grand débat :

- lors de rencontre de quartier « Longévité » ;
- dans le cadre d'une balade « seniors friendly » sur le quartier de la Halvêque, en lien avec l'agence d'urbanisme de la région nantaise et le pôle développement territorial prévention et solidarités (PDTPS) ;
- à travers les « [cahiers nomades](#) » utilisés pour recueillir la parole de personnes âgées de Nantes. Cet outil participatif a permis de rassembler leurs idées et propositions pour alimenter le débat sur la longévité ;
- au RIG Malville où seniors et habitants du quartier ont pu profiter d'ateliers avec les professionnels et produire 3 cahiers d'acteurs.

Ville amie des aînés : la poursuite du travail de diagnostic

En 2019, a été poursuivi le travail de diagnostic « Ville amie des aînés » via :

- L'étude européenne ESPON entre avril et décembre 2019

Avec pour enjeu l'adaptation des villes européennes au vieillissement de la population, l'étude a comparé 8 villes européennes : Amsterdam, Barcelone, Göteborg, Manchester, Hengelo, Oslo, Saragosse et Nantes.

À l'issue de ce travail, une série de bonnes pratiques ont été préconisées : investir sur la communication pour changer l'image des seniors, mobiliser la population pour imaginer une ville plus accueillante et adaptée au vieillissement, développer la formation des seniors au numérique, associer les aînés à l'élaboration de toutes les solutions, et ce, dans tous les domaines.

- Les diagnostics « Quartiers amis des aînés »

La démarche « Ville amie des aînés » tend à se décliner à l'échelle des quartiers sous le nom « Quartiers amis des aînés ». Dans cette perspective, deux quartiers ont fait l'objet d'un diagnostic partagé mené par le pôle développement territorial prévention et solidarités (PDTPS) avec l'association « l'Etabli » : Dervallières et Nantes Nord.

Le diagnostic sur les Dervallières révèle un quartier où les seniors veulent continuer à vivre avec une forte solidarité de voisinage. Il met en outre en lumière un territoire qui engendre de par sa topographie des difficultés de mobilité et nécessite des besoins d'aménagements urbains de proximité pour permettre à chacun de sortir de chez lui et de participer aux activités du quartier.

Sur Nantes Nord, des problèmes d'isolement et d'insécurité ont été mis en évidence. Les services publics devront se concentrer en 2020 sur l'occupation, l'aménagement et l'animation d'un espace public de qualité et sécurisé, en lien avec le projet urbain. Des services de proximité (commerces, lieux d'activités et d'information) devront également permettre aux seniors de sortir de leur isolement.

- Le « Study tour »

4 villes de l'agglomération sont adhérentes au réseau francophone Ville amie des aînés (RFVAA) : Saint-Herblain, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire et Nantes. C'est dans ce cadre que les élus et les services des 4 villes se sont rencontrés pour échanger autour de leurs pratiques et projets. Il ressort de ce partage d'expériences, dit « study tour », une même volonté concernant la mobilité (transport solidaire ou minibus pour amener les seniors au marché), les habitats partagés et le droit au répit pour les aidants...

Depuis, deux autres villes ont adhéré au RFVAA : La Chapelle-sur-Erdre et Sainte-Luce-sur-Loire.

La prévention et la lutte contre l'isolement des seniors

- Renouvellement en novembre 2019 de la convention de partenariat avec l'association Petits Frères des Pauvres autour du dispositif « Voisin-Age ». 75 « voisins » se sont rapprochés de 60 « voisinés » dans une logique d'entraide, répartis sur le territoire nantais.
- Promotion de la démarche de coopération territoriale MONALISA (mobilisation nationale contre l'isolement des âgés), qui vise à soutenir l'engagement de proximité de collectifs bénévoles de citoyens. Elle consiste à lutter contre l'isolement et à mettre en cohérence et en convergence les actions menées sur le terrain par les différents acteurs. La Ville s'associe aux actions de promotion de la démarche MONALISA, engagées notamment par l'ORPAN auprès des acteurs associatifs.
- Poursuite de l'expérimentation du déploiement du [réseau social Ensembl'](#) et de l'interface [Solidar.IT](#). En 2019, 2 390 Nantais se sont inscrits sur Ensembl.fr. 28 se sont déclarés voisins volontaires pour rendre service aux aînés de leur quartier et 48 demandes d'aide ont été exprimées par les personnes âgées (relatives à l'accès informatique et aux petits travaux, notamment).

- Dans le cadre de l'axe personnes âgées du contrat local de santé, le CCAS propose depuis septembre 2016 une expérimentation destinée à favoriser le maintien à domicile des Nantais de plus de 65 ans. Les établissements médico-sociaux gérés par le CCAS mettent à disposition leurs services (animation et restauration) aux seniors résidant à proximité. Au 31 décembre, 134 personnes étaient bénéficiaires de cette expérimentation.

Une offre complémentaire de répit pour les aidants : l'aide au répit à domicile et la Halte répit

- Répit à domicile

La prestation de répit à domicile permet aux Nantais de plus de 55 ans en perte d'autonomie de bénéficier d'une aide financière (50 à 92 % du coût en fonction des ressources) pour l'intervention d'un professionnel à leur domicile. Il s'agit ainsi de favoriser l'aide au répit des aidants avec la mobilisation de personnels qualifiés au domicile d'un proche assurant une présence rassurante et bienveillante.

Renouvelé début 2019, le partenariat permet aux personnes de choisir entre 10 prestataires d'aide à domicile : AAFP/CSF, ADAR, ADHAP services, ADT44, AD Seniors, Confort Services, ANAF, ONELA, OUIHELP, et Titi services. 51 personnes ont pu bénéficier de ce service.

- Halte-répit

Depuis octobre 2018, la Maison des aidants expérimente une Halte-répit. Le dispositif vise à accueillir le proche aidé durant quelques heures afin de libérer du temps pour l'aidant. L'accueil consiste en un accompagnement par des professionnels proposant des activités stimulantes et échanges. En 2019, ce sont 33 entretiens d'admissions et 215 demi-journées (suivies par 26 personnes) d'accueil réalisés dans ce cadre. Début 2020, les horaires vont être élargis et une offre de transport proposée.

Une démarche pour mieux accompagner et prendre en charge les jeunes malades

Les MAIA nantaise et d'agglomération, en partenariat avec les acteurs du département, de l'agence régionale de santé et avec l'appui d'une étudiante, ont mené une réflexion-diagnostic sur les « malades jeunes » atteints des maladies d'Alzheimer et apparentées. L'objectif était d'identifier les lieux d'expertise et d'accès à l'information, les offres d'accompagnement existantes, l'appui aux aidants. Des rencontres auprès de malades, proches et professionnels ont eu lieu. Des actions vont être menées pour développer des outils favorisant la lisibilité de l'offre et son recensement.

Chiffres-clés

- Maison des aidants
 - 2019 appels (+25 %) et 787 entretiens (+19 %) ;
 - 502 aidants accompagnés dont 361 nouvelles personnes (71% de nouveaux aidants) ;
 - 212 personnes ont participé à une activité collective, ce qui représente 1517 participations.
- CLIC
 - Nombre de personnes suivies : 5 011 (7 198 en 2018) ;
 - Nombre d'entretiens : 11 149 (13 310 en 2018) ;

- Nombres de visites à domicile : 1 940 (2 138 en 2018).
- MAIA
 - 113 personnes accompagnées par la MAIA dont 37 nouvelles situations prises en charges en 2019 pour 60 demandes.
- Service Prestations
 - 2564 bénéficiaires de la téléassistance : 520 nouveaux dossiers en 2019 ;
 - Nocti Services® – accès à la téléassistance pour les plus isolés : 40 000 € d'aides accordées, 314 bénéficiaires, 63 nouveaux dossiers en 2019.
- Petit Bricolage : 12 300 € d'aides accordées pour 186 bénéficiaires.
- Répît à domicile : 16 300 € d'aides accordées pour 51 bénéficiaires.
- Dispositif « O'Menu » – restauration près de chez soi : 44 065 € de participations aux repas, 662 bénéficiaires (personnes seules et couples) pour 62 583 repas. Portage de repas à domicile : 831 bénéficiaires pour 140 332 repas livrés.
- Repas festifs : 765 bénéficiaires au printemps et 887 bénéficiaires en fin d'année.
- Aide sociale « PA/PH » : 171 dossiers instruits d'aide à l'hébergement, 171 dossiers instruits d'aide ménagère, 51 dossiers instruits d'aide au repas, 185 dossiers d'obligés alimentaires pour des dossiers d'assistance sociale hors Nantes, 32 dossiers d'obligés alimentaires pour des dossier d'aide sociale à l'hébergement (ASH) Nantes.
- RIG Malville : près de 170 personnes ont mangé au moins une fois au RIG en 2019.

Santé publique

Bien vivre à Nantes, c'est aussi une question de santé pour tous et à tous les âges.

Parce que les déterminants de santé sont multiples (alimentation, air, sédentarité, hygiène, boissons, habitat, relations personnelles, accès aux soins et à l'information, éducation...), le bien-être et la santé publique sont au cœur de l'ensemble des politiques publiques.

L'ensemble des actions de la direction de la santé publique se nourrit de la feuille de route de l'OMS Europe « Santé 2020 » et de la loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016, qui préconisent la lutte contre les inégalités sociales de santé, l'importance de la prévention et la prise en compte de la santé dans toutes les politiques publiques. Dans cet esprit, l'action de la direction santé publique vise à :

- favoriser l'autonomie des nantais et leur accompagnement dans la construction de leur bien-être physique, psychique et social ;
- prendre en compte les inégalités locales et sociales ;
- agir sur les environnements de vie favorable à la santé.

Actions phares 2019

- Signature d'un nouveau Contrat Local de Santé (CLSa2) le 18 novembre 2019, pour cinq ans et élargi à de nouveaux signataires.
- Mobilisation d'une grande diversité d'acteurs pour élargir l'accès à la prévention et à la promotion de la santé autour de la « nutrition santé » dans le cadre de la charte « Ville active » du programme national nutrition santé d'une part, du futur plan d'actions 2020/2026 pour la réduction des risques liée à la consommation excessive d'alcool ou autres substance psychoactives d'autre part. En lien avec la santé mentale.
- Poursuite de la mise en œuvre des 2 projets de Maisons de Santé Pluri-Professionnelles (MSPP) sur les quartiers Nantes nord et Bellevue.
- Renforcement de l'organisation de la santé scolaire avec l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.
- Développement d'actions de prévention pour que les nantais deviennent « acteurs et actrices de leur santé ».
- Santé environnementale : du logement à l'espace public.

1. Un nouveau Contrat local de santé (CLSA2) 2019-2024

En 2012, la Ville de Nantes, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, la Préfecture de Loire-Atlantique et Nantes Métropole signent le premier contrat local de santé nantais.

En 2019, à l'issue d'une évaluation qui a conforté la dynamique partenariale engagée à différents niveaux (notamment l'efficacité des actions), un nouveau contrat local de santé (CLSA2) a été signé pour la période 2019/2024 avec l'ouverture à de nouveaux partenaires : le CHU, la CPAM, l'Éducation nationale, le CCAS et le Conseil départemental. Le CLSA réunit 9 partenaires, fixe 15 objectifs et définit 6 axes stratégiques :

- garantir une gouvernance dynamique appuyée sur une observation partenariale et une communication ;
- favoriser le bien être psychique des nantais ;
- favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables ;
- développer les actions de prévention, de promotion et le parcours de santé de l'enfant ;
- promouvoir des environnements favorables à la santé des nantais ;
- favoriser le bien vieillir des nantais.

2. Une mobilisation d'acteurs renouvelée et renforcée

1^{er} séminaire à Nantes, Ville active, dans le cadre du programme national nutrition santé (PNNS)

Les objectifs sont d'informer et échanger sur les nouveaux engagements de la collectivité en matière de nutrition, valoriser et faire connaître les acteurs et les actions en œuvre à Nantes et favoriser l'émergence de nouvelles coopérations. Il s'est traduit par :

- Une plénière et des ateliers autour de 9 actions phares 2019 mises en place sur le territoire Nantais à destination de tous y compris enfants et adolescents ;
- Un café d'accueil et buffet illustrant la cuisine alternative du service municipal de restauration (SMR) en collaboration avec le protocole ;
- 130 participants sur 1/2 journée.

1^{er} séminaire consacré à la réduction des risques sur le temps festif liée à la consommation excessive d'alcool et autres substances psychoactives (futur plan d'actions 2020/2026).

Avec un ensemble d'acteurs institutionnels, associatifs, représentants de la société civile, étudiants et responsables d'établissements de nuit, le séminaire a permis d'échanger, réfléchir et formuler des pistes d'actions. Il a réuni 120 participants et donné lieu à 4 ateliers de travail.

Conseil local en santé mentale : de nouveaux partenaires

Le conseil local en santé mentale (CLSM) réunit de nombreux acteurs du territoire (professionnels du secteur sanitaire et du social, des usagers, familles, associations, bailleurs sociaux) pour faciliter l'accès aux soins et l'intégration dans la cité des personnes en souffrance psychique (de la souffrance psychosociale à la maladie mentale), faire évoluer l'image de la santé mentale auprès du grand public, développer la formation et l'information en santé mentale auprès des acteurs locaux.

- Points de secteurs

- entre 90 et 100 situations complexes ont été traitées avec une présence systématique des bailleurs (Harmonie Habitat, La Nantaise d'Habitation, Nantes Métropole Habitat...).

- 4 nouveaux partenaires

- SAMSAH Ile de Nantes (service accompagnement médico-social pour handicap psychique), Aiguillon Construction, Vilogia, Solidarité estuaire, bailleurs.

- Des logements pérennes pour personnes ayant des troubles psychiques

Dans le cadre de la convention d'accès au logement pour les personnes ayant des troubles psychiques signée en 2014 (entre bailleurs sociaux - Ville de Nantes et CHU) :

- 23 personnes souffrant de troubles psychiques ont accédé en tant que locataires en titre à un logement (5 dossiers en attente) ;

- 4 personnes logées dans le cadre de la convention de partenariat pour favoriser l'accès au logement dans le parc locatif social de personnes présentant des troubles psychiques,

- 52 admissions en soins psychiatriques sous contrainte.

3. Pour une accessibilité concrète aux droits et aux soins pour les plus vulnérables

Deux maisons de Santé Pluri-Professionnelles (MSPP) à Nantes Nord et Bellevue

- Poursuite de la concertation avec les professionnels de santé, les habitants et les directions municipales pour stabiliser les plans des MSPP de Bellevue et Nantes Nord.
- Organisation de deux ateliers sur Bellevue avec l'Ecole de Design de Nantes pour définir (avec les habitants, les professionnels de santé, les architectes et associations locales) les modalités d'accueil au sein de la MSPP (signalétique, mobilier, organisation des espaces, rôle de l'agent d'accueil...).
- Soutien de la dynamique de santé communautaire engagée autour du projet de MSPP, avec la réalisation et la diffusion par les habitants du « Guide santé du Grand Bellevue ».

Coordination santé précarité

La coordination santé précarité a pour objectif de favoriser l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des publics vulnérables. Elle rassemble une vingtaine de représentants d'institutions ou partenaires de l'urgence sociale. Elle permet le développement de projets innovants et rend des avis / préconisations ayant vocation à être pris en compte par les institutions partenaires.

En 2019, la Ville de Nantes a par exemple saisi la coordination santé précarité pour la réalisation d'un diagnostic partagé sur le parcours de soins des publics vulnérables du fait de leur migration.

Préfiguration du dispositif de médiation en santé

Une procédure de passation d'un marché a été lancée pour désigner un prestataire de service chargé de la mise en place de médiateurs en santé (3 ETP) dans les quartiers prioritaires Nantais de Bellevue, Le Breil et Nantes Nord. Le rôle des médiateurs sera de faciliter l'accès aux droits et aux soins des populations en situation de précarité, en assurant quotidiennement des démarches "d'aller vers", "d'information de premier niveau" et "d'orientation vers les professionnels et ressources existantes". Cette action s'inscrit dans le Plan « 26 actions » pour les quartiers.

Une santé scolaire renforcée

L'année 2019 a vu l'arrivée dans l'équipe de 3 nouveaux médecins (dont 2 créations de poste à 60%), de 4 infirmières (dont 2 créations de postes, un temps plein et un 80%), d'une nouvelle assistante sociale (à 100%). Pour la santé scolaire, cela correspond à la création de 4 équivalent temps plein pour faire face à l'accroissement du nombre d'enfant dans les écoles et maintenir un haut niveau de qualité dans les accompagnements dispensés.

Prévention

- 3 175 bilans médicaux obligatoires réalisés pour les élèves de GS (maternelle). Soit 90% de l'effectif total.
- 2 813 bilans infirmiers effectués pour les élèves de CE2. Soit 93 % de l'effectif total.

Intégration

- 1 233 élèves en projet d'accueil individualisé (PAI) : 61 % asthme, 31% allergies.
- 351 élèves suivis par la Maison départementale des personnes handicapées et accompagnés par la santé scolaire (préconisation d'accueil en établissement spécialisé pour 108 élèves).

Éducation pour la santé

- 7 095 élèves bénéficiaires d'une action d'éducation pour la santé, dont 50 % en école prioritaires (selon classification de l'éducation Nationale).
- 7 thématiques fortes abordées : éducation affective et sexuelle, hygiène bucco-dentaire et corporelle, sommeil et rythmes de vie, nutrition, compétences psychosociales, premiers secours, harcèlement.

Protection de l'enfance

- 45 informations préoccupantes formulées et 8 signalements effectués en 2019.
- 1 096 familles ont bénéficié d'un accompagnement sur le volet éducatif.

Accompagnement social et médical

- 1 776 équipes éducatives ou équipe de suivi de scolarisation sont intervenues notamment pour : troubles du langage et/ou des apprentissages (49 %), troubles psychiques et/ou du comportement (28 %), problèmes divers de santé ou de handicap (21 %).
- 220 familles ont bénéficié d'un accompagnement dans leurs démarches d'accès au soin.

4. Des actions régulières de prévention au plus près des nantais

L'objectif de ces actions de prévention en santé publique vise, d'une part, à valoriser l'autonomie et la responsabilité des personnes dans leurs capacités de bien-être et d'adaptation, d'autre part, à informer sur les risques et les déterminants de santé pour faire évoluer les comportements sur le long terme.

La fête des fruits et légumes frais en juin

Cet événement national invite les familles et les écoles à découvrir ou redécouvrir de manière ludique et pédagogique les fruits et légumes de saison. Il s'agit de partager autour de l'alimentation, la santé en alliant plaisir et convivialité. Cette 19^{ème} édition s'est déroulée du 14 au 23 juin avec une dizaine d'actions sur les quartiers et certains établissements. Un temps fort de 2 jours au Quai des plantes a réuni :

- 300 enfants issus de 5 écoles qui avaient mené dans l'année des projets d'éducation pour la santé sur la nutrition et 2 multi-accueil. Se sont déroulés 3 ateliers animés par des partenaires et un buffet (crudités et fruits) proposé par la restauration scolaire ;
- 150 habitants autour de 9 ateliers le samedi.

Moi(s) sans tabac

La direction santé publique a investi le territoire pour toucher l'ensemble des nantais dans leur diversité, avec une campagne de communication relayée dans différents équipements publics (mairies centrale et annexes, bibliothèques, maisons de quartier, école des Beaux-arts) et sur la page « facebook » de la ville. A noter que la plateforme AlloNantes était en mesure de répondre aux questions des habitants, de les informer sur les aides disponibles et lieux ressources. Cet événement a donné lieu à :

- la reconduction de la campagne d'affichages « 100 parcs sans tabac » ;
- une campagne à destination des jeunes relayée par les veilleurs de soirées avec une approche adaptée. (impact sur la santé et environnemental du tabac, auxquels les jeunes sont particulièrement sensibles).
- l'installation d'un village « Moi(s) sans tabac » sur la place de Bretagne, en partenariat avec Santé Publique France, l'ARS, la SRAE Addictions, la mutualité française, le CHU, des associations de prévention (Les Apsyades, Oppelia, La ligue contre le cancer, Avenir Santé, Azalée) et Go Sport : (250 personnes abordées et 50 personnes reçues en entretien flash) ;
- la mise en place d'une communication ciblée dans les accueils et équipements municipaux recevant un public vulnérable : accueil du CCAS, CLIC, CHRS, CNHR, restaurants intergénérationnels, résidences autonomie, restaurant social Pierre Landais, Bains douches... ;
- 8 ateliers d'aide à l'arrêt du tabac proposés aux agents de Nantes – Nantes Métropole (4 de méditation en pleine conscience et 4 de sophrologie).

La semaine d'information sur la santé mentale en mars (SISM)

- Thème 2019 : la santé mentale à l'ère du numérique.
6 quartiers prioritaires mobilisés. 870 personnes touchées dont la participation d'une classe du lycée la Colinière (320 élèves).
- Trois focus Santé (conférence débat), ont été organisés :
 - Focus santé « quartier » sur la bipolarité. A la demande et construit avec les habitants Malakoff « ma santé et nous », il a réuni 80 personnes.
 - Focus santé « quartier » sur la santé des femmes (contraception, ménopause, suivi médical...). Construit avec les habitants et le réseau local de santé de Bellevue, il a réuni 30 personnes.

- Focus santé conférence à l'UFR, 400 places, sur le thème : les écrans : impacts sur la santé. 358 participants.

Huit focus Santé sous forme de conférences gratuites ouvertes à tous

- Ces focus ont attiré 1 024 personnes. Ils ont porté sur : le cancer de l'estomac (126) ; les impacts des écrans sur la santé des enfants (358) ; les droits en matière de santé (68) ; le syndrome des ovaires polykistiques (72) ; la maladie de Parkinson (74), ; l'hygiène bucco-dentaire et la santé (123) ; la médecine alternative complémentaire (135) ; la polyarthrite rhumatoïde (68 participants malgré la journée de grève nationale).

Plan Alcool

Ce plan a donné lieu à la reconduction des actions en 2019 et un séminaire spécifique :

- les veilleurs de soirée (VDS) sur le site du Hangar à Bananes et du Centre-ville (maraudes et espaces de prévention) ;
- la campagne « Marre des soirées PLS » ;
- 17 postes de secours combinés au Hangar à Bananes ;
- la diffusion des guides « éclaireurs de soirées » auprès des étudiants organisateurs de soirées ;
- le « pack formation » (8 sessions) pour 80 jeunes ;
- une rencontre entre la ville (élu à la santé et élu à la jeunesse), la faculté et les BDE a été organisée le 11 septembre au Warehouse. Ce temps d'échanges comportait 3 volets : présentation des référents « Ville et Faculté » aux étudiants qui peuvent les accompagner dans l'organisation de leurs événements ; distribution du guide « Eclaireur de soirées » co-écrit avec 3 BDE ; informer sur la collaboration étroite entre les établissements de nuit et la ville.
- organisation d'un séminaire en vue du futur plan d'actions 2020/2026 pour la réduction des risques liée à la consommation excessive d'alcool et autres substances psychoactives sur le temps festif. Avec un ensemble d'acteurs institutionnels, associatifs, représentants de la société civile, étudiants et responsables d'établissements de nuit, cette rencontre a permis d'échanger, réfléchir et formuler des pistes d'actions. Elle a réuni 120 participants autour de 4 ateliers de travail.

Dans le cadre de « Ville la nuit »

- La direction santé publique participe au conseil de la nuit et au plan d'actions « ville la nuit » . Dans ce cadre, elle a co-piloté avec la direction de l'inclusion sociale « le diagnostic auprès des publics vulnérables la nuit ».
- 39 personnes en situation de prostitution ont pris part à la démarche. Une réponse de la ville à l'avis citoyen auprès des travailleuses du sexe (TDS) a eu lieu le 31 janvier 2019 (10 personnes étaient présentes dont 3 TDS). L'année 2019 a permis la mise en place de certaines actions améliorant la situation des TDS.

« Manger, bouger », Nantes ville active

Ville active du Programme national nutrition santé (PNNS), Nantes veille à la cohérence des messages et des actions mises en œuvre, y compris avec ses partenaires associatifs. C'est dans le cadre de cet engagement qu'a été mis en place le séminaire « Tous actifs pour nourrir notre santé ! » qui a réuni 130 participants internes et externes avec des ateliers autour de 9 projets menés sur le territoire. Afin de partager une stratégie globale d'intervention en nutrition, la direction santé publique intervient sur un large champ :

- animation d'une feuille de route pour renforcer la lisibilité des orientations communes et du programme d'actions de promotion de la santé sur l'alimentation et l'activité physique ;
- participation à la gouvernance de la Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (SRAE) en Nutrition (en octobre 2019 intervention dans l'atelier des collectivités territoriales lors du forum de la SRAE) et aux groupes de travail du comité de suivi (collectivités, petite enfance) ; co-anime avec la SRAE Nutrition le groupe des associations ressource en nutrition ;
- partie prenante à l'élaboration de la feuille de route du Projet Alimentaire de Territoire (le PAT à l'école et la précarité alimentaire) ;
- direction référente pour la réalisation du « nantoscope » consacré à la précarité alimentaire ;
- animation d'un groupe de travail et un espace collaboratif « alimentation de qualité pour tous » en lien avec le Département Prévention et solidarités ;
- contribution à la préparation du colloque régional « Bougeons ensemble pour notre santé » en février 2019 et témoignage.

Au niveau opérationnel, la direction santé publique pilote, accompagne et soutient la mise en place de projets nutrition à l'échelle de la Ville ou des territoires :

- sur le quartier Nantes Nord : en lien avec le PAT et le contrat local de santé, co-animation d'un groupe de travail sur l'accès aux fruits et légumes avec un défi alimentation positive et le programme plaisir de manger sans se ruiner (semaine d'animations, partenariat mutuelles...) ;
- comme chaque année, à l'occasion de la fête des fruits et légumes frais, un programme d'actions a permis à petits et grands de partager des moments de plaisir et convivialité avec un temps fort les 21 et 22 juin au Quai des plantes pour les enfants et le grand public.

Enfin, tout au long de l'année, la direction accompagne à la mise en place des projets soutenus dans le cadre du CLSa en coordination avec le Pôle développement territorial prévention et solidarités (PDTPS) dans le cadre des réseaux locaux de santé. Elle est service ressources pour d'autres directions : par exemple, la direction des sports avec « Gymnase toi à Malakoff » et l'élaboration de boucles d'activité physique (Urbinat) dans le cadre du projet global Nantes Nord.

Une participation aux démarches de sensibilisation

La direction santé publique intervient comme facilitatrice dans des actions autour de la santé comme : les collectes don du sang (EFS), la chasse aux œufs (lutte contre la leucémie), campagne sensibilisation contre l'asthme (Novartis), des congrès (Unassi, SOS médecins, EFS), l'expo dermatite atopique (Sanofi), la Marche rose (UFOLEP), la journée mondiale des soins palliatifs (COMPAS-CHU)...

5. Santé environnementale à Nantes, du logement à l'espace public

Dans le cadre du plan local d'actions en santé environnementale (PLASE2), la direction santé publique œuvre pour que les enjeux de santé soient intégrés à la programmation des aménagements urbains. L'objectif est de conforter et approfondir les relations entre le champ de la santé et de l'urbanisme.

À ce titre en 2019 :

- elle participe régulièrement au groupe de travail sur le plan régional santé environnemental (PRSE3) « Cadre de vie, urbanisme et santé » ;
- elle participe activement à l'Étude Impact Santé (EIS), en lien avec la SAMOA sur l'Île de Nantes pour nourrir le dossier H2020 « ville favorable à la santé » ;
- elle apporte son expertise auprès de différentes directions (ex : terrains synthétiques de sports) ;
- elle travaille sur un référentiel autour de l'urbanisme favorable à la santé (à partir des travaux de l'EHESP) ;
- elle accueille une recherche-action par un doctorant de Sciences Po Rennes sur les liens entre précarité énergétique et santé (thèse 2022).

En outre, comme chaque année, une campagne de prévention sur le radon est organisée en novembre, avec notamment des permanences d'information proposant des dosimètres pour des évaluations en laboratoire. Cela s'est traduit par :

- Près de 2 400 logements individuels concernés par la 11^{ème} campagne 2018-2019, qui a couvert les derniers micro-quartiers de Breil-Barberie (Beauséjour, Gaudinière, Barberie, Perverie, Schuman et Rond-Point de Rennes) ;
- 155 mesures réalisées (ce nombre a triplé par rapport à la campagne précédente), 1 risque (taux > 300 Bq/m³) décelé dans 9 % des cas ;
- 4 nouvelles écoles publiques mesurées en 2018-2019, ainsi qu'une reconduction des mesures pour 5 écoles qui avaient présenté au moins un taux supérieur au seuil (invitation de crèches et écoles privées à participer) (en lien avec direction de l'éducation et le BATI) ;
- 1 nouvelle campagne sur cinq micros-quartiers de Hauts Pavés – Saint Félix (Hauts Pavés, Monselet, Procé, Vannes-Saint Pasquier, Viarme). Environ 2 000 habitations ont été concernées. Une information spécifique a été faite dans les logements de Nantes Métropole Habitat. Pour les établissements accueillant des enfants et du fait d'une nouvelle réglementation, des mesures seront réalisées, par des organismes agréés dans les établissements municipaux en 2019/2020.

Enfin, la Ville a adopté en octobre 2019 la charte du Réseau environnement santé (RES) « Villes & territoires sans perturbateurs endocriniens ». Dans ce cadre, la direction santé publique a commencé en 2019 une réflexion avec les directions concernées, qui aboutira en 2020 à l'écriture d'un plan d'actions afin de contribuer à réduire l'exposition de la population.

6. Un suivi de la santé des Nantais

Depuis 2009, la santé des Nantais est observée. En 2019, on peut noter :

- une cartographie de l'incidence des localisations cancéreuses les plus fréquentes réalisée par le registre des cancers de Loire-Atlantique et de Vendée à l'échelle infra-communale, avec l'objectif d'identifier les territoires où réaliser en priorité des actions de prévention (facteurs de risques tels tabac, alcool, activité physique, alimentation) et d'information sur les dépistages ;

- la mise en œuvre d'un diagnostic santé environnementale à l'échelle métropolitaine. L'objectif est d'inventorier les indicateurs les plus pertinents à mettre en lien avec l'indicateur de « défavorisation sociale » (EDI) :

- cumul des expositions (bruit, qualité de l'air, îlots de chaleur urbain...) ;
- répartition des équipements et des aménagements en faveur des mobilités actives, desserte en transports en commun, végétation utile par habitant (indicateur développé par Ville de Lyon)...

Égalité, intégration, citoyenneté

La Mission égalité, mutualisée entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole, œuvre pour l'égalité et contre les discriminations tant dans la dimension interne de la thématique, au sein des effectifs, que dans ses aspects externes, c'est-à-dire, dans la relation à l'utilisateur et dans les politiques publiques.

Améliorer l'accueil et l'habitat des gens du voyage

En réponse à l'évolution des modes de vie des gens du voyage vers un ancrage territorial, la Mission égalité gère et entretient quatre terrains familiaux locatifs de la Ville, situés secteur Prairie de Mauves, chemin de la Clarière et chemin du Moulin des Marais (30 ménages représentant plus de 100 personnes) et secteur de Boisbonne (1 ménage de 6 personnes). L'amélioration des conditions de vie des usagers se poursuit avec le réaménagement global de l'espace et le démarrage de travaux sur le terrain situé au 7 chemin Moulin des Marais (construction de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite).

Cela se traduit notamment par :

- des actions de gestion locative et de médiation menées par les prestataires partenaires font l'objet d'un suivi régulier et précis avec une préoccupation de cohérence des interventions ;
- l'opération d'habitat adapté Boisbonnière s'est poursuivie et a été livrée par Nantes Métropole Habitat. Composée de 6 logements, elle permet de reloger les ménages en situation d'ancrage territorial sur le site de Boisbonne.

Expérimentation d'un prototype habité

À l'issue du concours de micro-architecture « Mini Maousse 6 » initié par la Cité de l'architecture et du patrimoine sur le thème de l'habitat temporaire, la Ville a proposé de mettre à disposition le terrain d'insertion du 58 quai Wilson pour expérimenter le prototype lauréat nommé « Woodstock ». Ce projet d'habitat expérimental et innovant répond aux exigences du développement durable. Il contribue à valoriser la filière bois locale et apporte une réponse nouvelle aux besoins de logement de publics en situation de précarité.

Accueil et intégration des Migrants d'Europe de l'est

Depuis 2007, la Ville de Nantes et Nantes Métropole multiplient les actions en direction des populations non sédentaires en provenance de l'Est européen, en collaboration avec l'État, le Conseil départemental et les associations concernées. Pour favoriser leur intégration, en lien avec ses partenaires associatifs, la Ville assure :

- La gestion du terrain d'insertion situé 58 quai Wilson : organisation et gestion de l'hébergement temporaire de 10 familles dans des mobil-homes, dont 1 dans le prototype « Woodstock » ; accompagnement social des familles ; organisation d'activités extrascolaires ; animation sociale et citoyenne du terrain d'insertion ;
- La gestion de logements en location directe ou sous-location via une commission inter-bailleurs, pour favoriser l'accès au logement de droit commun des familles ;
- L'accompagnement à l'insertion professionnelle des personnes les plus proches de l'intégration.

Depuis 2017, la Ville s'est associée aux communes de Nantes Métropole pour lancer une démarche intercommunale de résorption des campements illicites, au moyen d'une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale). C'est dans ce cadre qu'a été livré en 2019 un terrain d'insertion temporaire (TIT), 380 route de Sainte Luce, permettant l'hébergement et l'accompagnement de ménages diagnostiqués dans le cadre de la MOUS.

Migration intégration diversités

Cette politique publique est très impactée par la progression des flux migratoires liés au contexte de crise internationale. Cela oblige à traiter en priorité l'urgence sociale de cette migration dans le cadre du plan d'actions 2014-2020.

- **Pour améliorer l'accueil des populations étrangères :**
 - le parc social de logements a été mobilisé afin de capter des appartements destinés à des réfugiés ;
 - le « Guide d'accueil des étrangers », diffusé à 18 000 exemplaires depuis 2013, a fait l'objet d'une évaluation et une nouvelle édition est en préparation pour une publication en 2019.
- **Pour faciliter l'accès aux droits :**
 - le dispositif d'interprétariat par téléphone a été déployé ;
 - l'offre de formation à l'accès aux droits des étrangers a été renforcée.
- **Pour inscrire les populations dans des parcours d'intégration :**
 - une démarche de coordination linguistique nantaise a été lancée, en collaboration avec l'État et le réseau des associations et acteurs socio-culturels ;
 - trois actions innovantes à visée professionnelle ont été impulsées et un dossier a été déposé au fonds européen asile migration intégration (FAMI) ;
 - un projet de permanences d'évaluation linguistique dans les quartiers et de professionnalisation des acteurs a été élaboré.
- **Pour favoriser l'accès à la citoyenneté et la participation des étrangers :**
 - le comité d'animation du Conseil nantais des citoyens étrangers a été mobilisé sur l'accès à l'emploi et le projet de l'encyclopédie des migrants, qui a rejoint le fonds d'archives municipales.
- **Pour permettre l'inscription des enjeux de la politique Migration, intégration, diversités à tous les niveaux :**
 - des actions de sensibilisation, de communication et de formation se sont poursuivies ;
 - l'offre de services à destination des agents de la Ville (exposition, sensibilisation, hotline) a été enrichie.

Égalité et lutte contre les discriminations

Cette politique publique s'inscrit de façon transversale et intégrée dans l'ensemble des domaines d'activité de la Ville.

- Pour **favoriser l'accès aux droits des publics confrontés aux discriminations** :
 - le numéro de téléphone ALLONANTES Discriminations (02 40 41 95 96) permet de mieux prendre en compte les publics confrontés à une discrimination ;
 - le réseau d'acteurs concerné pour favoriser l'accès au droit applicable s'est régulièrement réuni pour mieux traiter les actes vécus par les publics et lutter contre le non-recours dans l'accès au droit.

- Pour **assurer la promotion de l'égalité et offre de services en matière de lutte contre les discriminations** :
 - la Ville de Nantes a confié à l'association Tissé Métisse la charge de coordonner et d'animer un centre de documentation, situé dans la Maison des Hommes et des Techniques ;
 - l'escalier rue Beaurepaire est mis aux couleurs de l'arc en ciel comme symbole des luttes contre les discriminations homophobes et transphobes. Sa place sur l'espace public témoigne de l'engagement de la collectivité sur l'égalité et la non-discrimination.

- Pour **développer les réseaux et l'éducation** :
 - dans le cadre d'Eurocities, le projet d'échanges GroW entre les villes de Dresde et Nantes a permis de prendre en compte les situations développées sur chaque site et d'esquisser un plan d'actions pour la ville de Dresde dans le domaine de l'égalité, la diversité et la non-discrimination ;
 - dans le cadre des Semaines d'éducation contre le racisme et la lutte contre les discriminations, la Ville de Nantes a financé une étude sur les 10 ans de cet événement.

- Pour **appuyer les démarches internes conduites par la direction des ressources humaines** :
 - dans le cadre du label diversité, la Ville maintient une action volontariste en faveur de l'égalité de traitement et de la non-discrimination. Nouveau cycle de formation en cours.

Agir pour l'égalité femmes-hommes

La politique publique « agir pour l'égalité femmes-hommes à Nantes » se poursuit par la mise en œuvre de projets dans le cadre du plan d'actions et intégrant l'ensemble des dimensions de l'égalité. En 2019, le projet Citad'elles a pris corps. Cet espace dédié aux femmes (et leurs enfants) victimes de violence est un lieu d'accueil opérationnel pour les protéger et leur apporter un soutien ciblé pour reprendre pied.

Citad'elles

Le lieu ressources Citad'elles a ouvert ses portes en novembre 2019. Cet espace est principalement destiné à accueillir les femmes (et leurs enfants) victimes de violences qu'elles soient physiques, psychologiques ou verbales. 7 jour sur 7 et 24 heures sur 24, les femmes victimes de violences trouvent dans ce nouvel espace : accueil, écoute, soutien, information. C'est un lieu refuge permettant à ces personnes sans alternative de rebondir et faire face à des situations d'emprise souvent inextricables sans un soutien

organisé et structuré. Ces situations peuvent se produire à la maison, au travail, dans des lieux publics, sur internet.

24h/24, toute femme victime de violence peut :

- être écoutée et accompagnée par des professionnel.le.s qui connaissent bien ces situations ;
- lâcher prise dans un lieu calme et sûr ;
- être informée sur vos droits et obtenir des conseils juridiques ;
- déposer plainte sur place, en lien avec la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale ;
- obtenir des informations sur les questions sociales : aides sociales, accompagnement vers l'emploi... ;
- être mise en sécurité en cas d'urgence la nuit et le weekend et accompagnée à l'hôpital si besoin ;
- pratiquer des activités de ressourcement et de confiance en soi : groupes de paroles, ateliers...

Citad'elles accueille aussi les enfants co-victimes avec leur parent et propose :

- un espace confortable avec des jeux, des personnes rassurantes, pendant la consultation de l'adulte ;
- une prise en charge par une professionnelle de l'enfance.

L'accueil est gratuit et confidentiel.

Des actions de sensibilisation pour faire évoluer les comportements

■ Pour agir pour l'égalité femmes-hommes dans les représentations :

- la démarche « Noms de rues, place aux femmes » : la féminisation des noms de rues et d'équipements, sans pour autant être systématique, s'est poursuivie ;
- l'événement proposé par le territoire autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes a été valorisé.

■ Pour agir pour l'égalité femmes-hommes dans les choix de vie :

- un groupe de suivi de la démarche entrepreneuriat féminin a été créé afin de suivre sa mise en œuvre, d'enrichir les actions et de mesurer leurs résultats et impacts ;
- la plateforme RSE de la métropole nantaise a développé un dispositif « NégoTraining » piloté par Audencia destiné à accompagner les femmes à la négociation salariale.

■ Pour agir pour l'égalité femmes-hommes dans les espaces publics :

- un livret de la démarche « Agir pour l'égalité femmes-hommes, la nuit, sur l'espace public » a été publié et présenté aux acteurs.

Accessibilité Universelle

La politique publique accessibilité universelle est mutualisée entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole. La Mission égalité pilote un plan d'actions accessibilité universelle 2014-2020 qui compte 46 actions dans différents domaines et implique l'ensemble des directions des deux collectivités.

Les actions pour favoriser la mobilité

- Pour **garantir la continuité piétonne avec des trottoirs sans obstacles** : A Nantes, 300 km d'itinéraires à aménager en priorité sont répartis sur les 11 quartiers : 39 % sont déjà accessibles aux personnes en fauteuil et 54 % aux personnes aveugles et malvoyantes.
- Pour **proposer des transports en commun et à la demande accessibles à toutes et tous** :
 - avec 100 % des véhicules de la TAN, 82 % des arrêts de bus et 100 % des arrêts de tram accessibles, le réseau nantais de transport en commun est parmi les plus égalitaires de France ;
 - en 2016/2017, le service à la demande Proxitan a été évalué de manière concertée. Cela a donné lieu des préconisations prises en compte par le délégataire dans le cadre de la nouvelle délégation de service public 2019-2026 ;
 - le projet de la Gare de Nantes et de ses abords continue de faire l'objet d'une attention particulière. Aussi, la concertation avec les membres du Conseil nantais de l'accessibilité universelle (CNAU) est-elle régulière.
- Pour **accueillir les usagers dans des locaux adaptés** :
 - 103 Établissements recevant du public (ERP) ont été rendus accessibles, portant à 19 % le taux d'accessibilité du patrimoine bâti de la Ville de Nantes ; 6,4 M€ ont été investis à cet effet ;
 - un guide pour une signalétique universelle a par ailleurs été réalisé en partenariat avec les usagers et les associations, de même qu'un catalogue de pictogrammes. Cette bonne pratique a été récompensée par le Trophée de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) dans la catégorie Ville citoyenne et service public.

Construire une société inclusive permettant l'autonomie et le plein exercice de la citoyenneté

- Pour **faciliter le parcours éducatif des enfants en situation de handicap** : une expérimentation est en cours sur Nantes Nord pour améliorer l'accueil périscolaire des enfants.
- Pour **construire la ville facile pour toutes et tous** : la collectivité a associé le CNAU à la conception du futur portail numérique avant sa livraison début 2019. L'idée a été de tester et d'adapter l'ergonomie tout comme le langage utilisé, en particulier dans les rubriques « services ».
- Pour **rendre la culture accessible à tous** : suite à un travail sur l'optimisation de l'accessibilité de l'agenda culturel sur Nantes.fr par les acteurs du CNAU, le portail amélioré a été mis en ligne en 2018.

- Pour **promouvoir l'accès au sport** : le plan handisport et sport adapté 2015-2020 intègre la mise en accessibilité des gymnases et des pratiques sportives libres.

Coopération et solidarité internationales

Agir ensemble pour le développement

La démarche de coopération internationale de Nantes avec ses partenaires du sud privilégie les relations directes avec les autorités locales. L'objectif est double : d'une part, les accompagner pour accroître leurs capacités d'autonomie, d'autre part, favoriser le développement durable sur ces territoires.

- Agadir (Maroc) :
 - réalisation du dernier volet d'une action d'orientation professionnelle à destination de 16 jeunes sans formation avec le soutien de la ville d'Agadir ;
 - mise en œuvre d'un projet de mobilité croisée de 12 jeunes des villes d'Agadir, Dschang, Nantes et Rufisque, cofinancé par le ministère français des affaires étrangères, en partenariat avec les Cemea, les Francas et Parcours le Monde.
- Rufisque (Sénégal) :
 - soutien, via les associations Essentiel, Arria et Flam Afrika, pour des projets dans les domaines de la santé globale, de la promotion du sport, de la mobilité et de l'éducation d'un public jeune.
- Dschang (Cameroun) :
 - poursuite d'un programme d'actions prévoyant notamment de : créer un fonds de soutien aux projets citoyens ainsi qu'une instance d'attribution de bourses ; élaborer une stratégie de développement touristique ; aménager des sites remarquables ;
 - soutien à une étude scientifique visant à dresser un inventaire biologique du lac municipal de Dschang. Parmi les intervenants : le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes accompagné de 8 jeunes nantais, la commune de Dschang, son université, son musée, son office du tourisme et sa base nautique.
- Haïti :
 - appui d'une action de formation et de sensibilisation des personnels soignants sur la santé reproductive menée par l'association Action Santé Femmes.
- Recife (Brésil) :
 - sur le volet culturel, poursuite des échanges :
 - entre les quartiers Malakoff à Nantes et Carangueijo Tabaiaras à Recife avec le soutien à une bibliothèque dans ce quartier défavorisé de Recife, appuyée par l'association Nantes Lit Dans La Rue ;
 - par le biais des ateliers musicaux dans l'objectif de sensibiliser à la culture brésilienne via l'association Macaiba.

Des relations étroites avec nos villes jumelles

Les relations nourries que Nantes entretient avec ses villes jumelles contribuent à une plus grande ouverture à l'Europe et à l'international, notamment chez les jeunes.

Jumelages européens

- Sarrebruck (Allemagne) : le programme « Jeune Ambassadeur » a été renouvelé pour la période de septembre 2019 à août 2020. Il repose sur un partenariat entre les villes de Nantes et Sarrebruck, l'association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), l'office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj), l'agence du service civique et le centre culturel franco-allemand (CCFA) de Nantes. Dans ce cadre, sont intervenus à Nantes la Sarrebruckoise Laura Zeller de janvier à août 2019, puis, Eamon Schneider pour un an en septembre 2019. De son côté, l'ambassadrice nantaise Charlotte Chicoine se trouve à Sarrebruck. Ces « jeunes ambassadeurs » ont pour mission d'accompagner les projets de jeunes entre les deux villes et de soutenir les échanges culturels et citoyens. En 2019, ils ont mené différentes actions, parmi lesquelles :
 - l'organisation d'un voyage de Nantes à Sarrebruck en janvier pour constituer un jury jeunes pour le festival de cinéma « Max Ophüls », puis l'échange réciproque avec l'accueil de 5 jeunes de Sarrebruck à Nantes lors du festival de cinéma « Univerciné allemand » en novembre ;
 - l'invitation du groupe de jazz de Sarrebruck « Billet Doux » à Nantes pour un concert « Ça va jazzer » dans le cadre de la Fête de l'Europe ;
 - la participation au festival jeunesse de Nantes SPOT ;
 - la réalisation d'un livre de recettes tripartites Nantes Sarrebruck Tbilissi ;
 - l'accompagnement d'un groupe de quatre jeunes nantais à Sarrebruck en août pour le projet Street Art (atelier graffitis) ;
 - la coordination de l'invitation du groupe de jeunes nantais à Sarrebruck au festival de musique Rockwiese ;
 - la poursuite des échanges entre des lycées professionnels nantais et l'établissement « ZBB » de Sarrebruck.

Une délégation de 20 coureurs de Sarrebruck a été invitée à participer au marathon de Nantes fin avril dans le cadre du 40^e anniversaire du jumelage Nantes-Sarrebruck-Tbilissi. Pour l'occasion, un t-shirt spécial a été édité et offert.

Une délégation de Sarrebruck s'est rendue à Nantes en mai dans le cadre des Florales internationales (organisation d'un stand par Sarrebruck) avec la présence de la directrice des espaces verts et le nouveau directeur du service économique.

Une délégation de Sarrebruck est par ailleurs venue à Nantes fin juin pour la célébration des 40 ans du jumelage tripartite Nantes-Sarrebruck-Tbilissi. À cette occasion, le musicien Ro Gebhardt était invité pour jouer avec le trio de jazz de Nantes Sarrebruck Tbilissi lors de la fête de la musique.

- Tbilissi (Géorgie) :
 - le soutien à l'enseignement du français dans les écoles géorgiennes Marie-Brosset et École 151 s'est poursuivi via le développement d'échanges avec les collèges et lycées nantais, coordonnés par l'association AGIRabcd avec l'appui de l'académie de Nantes ;

- Vaja Tskhovrebachvili, fondateur de l'école Marie Brosset, s'est rendu à Nantes du 29 janvier au 5 février. Il lui a été remis la médaille de la Ville de Nantes en présence de Jean-Yves Leconte, sénateur représentant des Français établis hors de France. Ce fut l'occasion de saluer son engagement dans les relations entre les deux villes jumelées et dans la francophonie ;
 - les célébrations des 40 ans du jumelage tripartite Nantes-Sarrebruck-Tbilissi en juin ont été marquées du côté géorgien par : le soutien à la traduction du livre de Julien Gracq « La Forme d'une ville » par Lalli Ounaphkochvili ; l'invitation d'une délégation pour assister au Conseil de la Nuit et à la visite d'étude sur la ville la nuit ; l'invitation du musicien Rézo Kiknadze pour jouer avec le trio de jazz de Nantes Sarrebruck Tbilissi lors de la fête de la musique ;
 - la Ville de Nantes a apporté son soutien à l'association Nantes-Tbilissi dans le cadre de l'organisation de l'atelier de calligraphie géorgienne, de dégustation de vins géorgiens et du banquet géorgien en juin 2019, en marge des 40 ans du jumelage Nantes-Sarrebruck-Tbilissi. Elle a également soutenu l'organisation du concert du groupe de musique géorgien « Chveneburebi » ;
 - deux jeunes Géorgiens ont participé au marathon de Nantes fin avril dans le cadre du 40^e anniversaire du jumelage Nantes-Sarrebruck-Tbilissi. Pour l'occasion, un t-shirt spécial a été édité et offert.
 - soutien à l'organisation de la première édition en octobre de Tbilissi Digital Festival, festival d'arts numériques et musiques électroniques, sur le modèle de Scopitone ;
 - deux jeunes de Tbilissi ont participé en octobre au forum « Nantes Creative Generations » pour présenter leur projet européen visant à promouvoir auprès des jeunes le vélo en tant que mode de transport public quotidien viable ;
 - présence nantaise en octobre à la « Tbilisoba », festival autour de l'histoire de Tbilissi, pour fêter les 40 ans du jumelage tripartite. Notons à cette occasion la visite de l'école Marie Brosset, du musée de la soie et la rencontre avec le nouvel ambassadeur de France en Géorgie et du maire de Tbilissi.
- Cardiff (Pays de Galles) :
- près de 150 élèves nantais issus de 2 établissements secondaires ont participé en 2019 à des échanges scolaires avec Cardiff et le Pays de Galles ;
 - comme chaque année, un soutien a été apporté à l'association Échanges Linguistiques et Amitié Nantes Cardiff (ELANC) pour accueillir un groupe de 22 Gallois. Une réception a été donnée en leur honneur ;
 - des coureurs de Cardiff ont été invités à participer au marathon de Nantes fin avril dans le cadre du 55^e anniversaire du jumelage Nantes-Cardiff. Pour l'occasion, un t-shirt spécial a également été édité et offert.
- Cluj-Napoca (Roumanie) :
- échanges de bonnes pratiques au sein du groupe de travail EUROCITIES autour des questions de l'emploi, présidé par la Ville de Nantes.

Jumelages internationaux au Japon, en Corée, en Chine et aux États-Unis

■ **Niigata (Japon), Suncheon (Corée), Qingdao (Chine) :**

Les liens entre Nantes et Niigata ou Suncheon, Qingdao, sont accompagnés dans leur dimension citoyenne, en veillant à favoriser des projets innovants et ouverts sur un large public. Cette dynamique s'appuie sur un vivier associatif très actif. La Ville accompagne de nombreux projets développés par les associations en intégrant leurs initiatives et en les valorisant dans sa stratégie internationale. Nantes a développé un important réseau d'acteurs franco japonais et met en œuvre des programmes structurés, pour un rayonnement international accru. Parmi les événements notables, relevons :

- **la célébration** à Nantes, dans le cadre des Floralies internationales 2019, des **10 ans du jumelage Nantes-Niigata**, avec l'accueil du nouveau maire de Niigata et la rencontre avec la Maire de Nantes.

Niigata a pour l'occasion investi près de 70 000 € (stand, transport et séjour des délégations). Un programme floral associant le Service des Espaces Verts de Nantes (SEVE) a pu être réalisé, avec en toile de fond l'exposition « We love Niigata » présentée par l'office du tourisme de Niigata à la Maison de l'Erdre du 3 mai au 2 juin. Des animations ont par ailleurs été proposées par les associations nantaises franco japonaises.

Au total, 40 Niigataïens ont été accueillis à Nantes du 7 mai au 16 mai avec des animations gastronomiques croisées (en lien avec le VAN, des restaurateurs dont un chef étoilé et d'autres partenaires). A cette occasion, le chef Daisuke SATO, accompagné de toute sa brigade (7 cuisiniers), a pu cuisiner un plat lors de la soirée des 10 ans.

Des concerts ont été organisés aux Floralies, à la Maison de l'Erdre et au Musée d'Arts avec la participation d'artistes Shamisen (style de musique japonaise) : le maître Fumiyoshi Kobayashi, Yuriko Kobayashi, et Shiho Narushima. Des joueurs de taru kinuta (tambours) de Niigata se sont également produits au festival JapaNantes et à la Maison de l'Erdre, accueillis par un large public nantais.

15 000 visiteurs se sont déplacés dans le cadre des animations des 10 ans de Nantes-Niigata.

- **le déplacement en octobre à Niigata et Tokyo pour les 10 ans du jumelage a donné lieu à :**
 - la promotion de produits nantais proposés à la vente aux citoyens de Niigata (muscadet et gâteaux, spécialités diverses...) dans une des galeries commerciales de la ville « Nature et Katayama », très sensible aux filières bio ;
 - une exposition de photos des principaux sites de Nantes (château, place Graslin, passage Pommeraye, Île de Nantes, Grand éléphant, Jardin des Plantes...) présentée sur les différents écrans digitaux de la galerie ;
 - une exposition des aquarelles de Denis Clavreul, lequel détaillait pour l'occasion ses recherches en tant que botaniste autour des camélias rusticana de Niigata, plus connus sous le nom de « camélia des neiges » ;
 - une soirée spéciale conçue comme une soirée Partenaires, axée sur la promotion de Nantes Capitale Européenne de l'innovation et de sa culture touristique et gastronomique. 170

représentants du monde économique, artistes et journalistes ont participé à cette soirée franco-japonaise, à laquelle la totalité de la délégation nantaise était conviée (institutionnels et associations) ;

- une journée de rencontre axée sur la jeunesse et proposant à 50 jeunes nantais et niigatais de débattre de projets à venir, a été organisée par l'association Niigata France au JAM College, l'école de Manga de Niigata ;

- un échange professionnel entre chefs cuisiniers qui a donné lieu à une collaboration : les chefs ont préparé un déjeuner à quatre mains pour l'ensemble de la délégation et des clients du restaurant japonais ;

- une soirée d'échanges avec les jeunes étudiants nantais issu d'un programme d'échanges universitaires a permis de mettre en lumière la vitalité des liens noués ;

- des programmes de découverte des jardins et espaces verts de Niigata (Fukushimata Lagoon et Musée de la Culture du Nord) ;

- la présentation du programme de mobilité Maas For Tourism.

○ **À Suncheon**, soulignons les événements et collaborations suivants :

- la journée SUNCHEON dans le cadre du printemps coréen 2019 ;

- la « Folie des PLANTES » en septembre 2019 ;

- des partenariats avec des écoles d'arts.

Soulignons par ailleurs le soutien aux associations pour les événements : Japanantes, Nantarena, Wazabi, Festival du Jeu Nantais...

États-Unis

Il s'agit également d'associer les acteurs associatifs très actifs sur Nantes, notamment la Maison des États-Unis avec plus de 600 membres. Son accompagnement a été renforcé en 2019. L'objectif est de d'accentuer les projets de coopération, notamment économiques en direction de Seattle et Jacksonville.

■ **Seattle (État de Washington) :**

○ participation des délégations de Seattle aux Florales Internationales de Nantes 2019 et au festival Ciné Alternatif 2019 ;

○ le pôle de compétitivité EMC2 et 8 entreprises du Grand Ouest ont mis le cap sur Seattle, capitale américaine de l'aéronautique et de la digitalisation de l'industrie (échanges et partages de compétences) ;

○ accueil de la délégation de Seattle en juin dans le cadre d'un co-pilotage avec l'agence Nantes Saint-Nazaire Développement ;

○ programme d'échanges Passe-partout du rectorat, mené dans les lycées Mandela et Saint-Stanislas ;

○ développement des liens universitaires avec des grandes écoles (ONIRIS, Université de Nantes...) ;

○ accueil du jeune ambassadeur de Seattle à Nantes ;

- préparation des 40 ans du jumelage Nantes-Seattle en lien avec la Chambre de commerce franco-américaine et les partenaires.
- **Jacksonville (Floride) :**
 - animations avec le jeune ambassadeur de Jacksonville à Nantes ;
 - déplacement de l'ASMN et de la Maison des États-Unis à Jacksonville.

Chiffres clés

- En 2019, l'espace Cosmopolis a programmé 14 expositions, 2 festivals de cinéma, 2 festivals de littérature et théâtre, 300 animations culturelles : conférences, spectacles, films, ateliers pédagogiques... 150 associations et autres acteurs du territoire se sont investis dans cette programmation, qui a touché plus de 51 000 visiteurs.
- Les deux festivals de littérature et théâtre ainsi que quatre des 14 expositions étaient à l'initiative d'associations ou artistes n'ayant jamais organisé de projets à Cosmopolis.
- Montée en puissance du temps fort annuel de Cosmopolis « Se nourrir avec la planète » : consolidation de la dynamique territoriale avec une programmation dans 15 lieux répartis dans 5 quartiers de la ville, implication d'une cinquantaine de partenaires, 11 000 visiteurs. Consolidation des liens avec le milieu scolaire : accueil de 1200 élèves et étudiants de la classe de 5ème au BTS.
- 15 000 visiteurs à Nantes pour le programme « We Love Niigata 10 ans Nantes Niigata » et entre 20 et 30 partenaires franco japonais mobilisés ou associés.
- Plus de 30 000 visiteurs au total en comptant les autres actions accompagnées (Japon et Etats-Unis). Manifestations marquées par une forte présence des délégations des villes jumelles.

Espaces verts et environnement

En matière d'environnement, Nantes entend développer la place de la nature en ville, élément structurant du paysage mais aussi support de cohésion sociale, tout en encourageant la transition écologique sur son territoire. Objectif affiché : mettre « la ville dans un jardin ».

Pour une biodiversité préservée et valorisée

Depuis plusieurs années, la Ville de Nantes assure son développement urbain tout en protégeant et en enrichissant la biodiversité sur son territoire.

- Inauguré le 28 septembre 2019, le Jardin extraordinaire a été aménagé au sein d'une ancienne carrière de granit désaffectée, la carrière Miséry à Chantenay. Du haut de ses falaises d'une hauteur de 25 mètres jaillit une impressionnante cascade d'où émane une légère brume assurant aux fougères arborescentes, bananiers, papyrus, lotus, et autres gunneras, une hygrométrie salvatrice. L'implantation de ces espèces exotiques a été possible grâce à la proximité des falaises exposées plein sud qui protègent des vents froids et restituent la nuit, la chaleur emmagasinée le jour assurant ainsi une température supérieure de 4°C par rapport aux alentours. Plus de 25 000 végétaux de 200 espèces différentes, dont des plantes méditerranéennes et tropicales mêlées aux espèces locales ont pris place au pied des falaises et constituent une biodiversité remarquable.
- Une réflexion a débuté sur l'avenir de la Prairie de Mauves, ainsi que des acquisitions foncières, afin de garantir sur le long terme la qualité écologique exceptionnelle de ce territoire tout en l'ouvrant au public.
- L'objectif « zéro pesticide » est désormais atteint. En privilégiant des méthodes alternatives et la végétalisation, le fait d'abandonner les pesticides a permis la réapparition progressive d'une flore urbaine adaptée au milieu. L'amélioration de la biodiversité nantaise se confirme.

Un conseil nantais de la nature en ville

Après avoir été la première ville de France à mettre en place un conseil local de la biodiversité, Nantes a transformé cette instance en Conseil Nantais de la Nature en Ville. Réunissant des techniciens, des experts naturalistes locaux et nationaux, des associations et des élus de la Ville, il a été réinstallé en mars 2016 et poursuit son action autour des objectifs suivants :

- conseiller les élus dans leurs choix stratégiques, en complémentarité avec les conseils des usagers de l'espace public et du réseau de la société civile verte ;
- développer une reconnaissance métier, tout en permettant l'acculturation de nouveaux acteurs de terrain (urbanistes-paysagistes, aménageurs, associations naturalistes...) ;
- informer et faire découvrir au grand public des études et découvertes scientifiques récentes sur le thème de la nature.

Le Conseil Nantais de la Nature en Ville s'est réuni en séance plénière le 17 octobre 2019. Étaient à l'ordre du jour :

- la visite du site du Champ de Manœuvre avec un point sur l'avancée du projet ;
- la présentation du « projet cartographie collaborative sur la nature en ville » ;

- un point concernant les études effectuées sur les zones de la prairie de mauves :
 - études faunistiques par l'association Bretagne Vivante ;
 - études portant sur la chauve-souris par la LPO ;
 - études floristiques par le SEVE ;
 - projet de la « vache nantaise » par un agriculteur de la « ferme des 9 journaux » ;
 - étude de faisabilité d'un profil liant écologie, agriculture et loisirs dans une zone natura 2000 sur « les prairies de Mauves », mémoire de fin d'études réalisé par un ingénieur d'AgroParistech.

Les Nantais ont la main verte

Depuis trente ans, Nantes encourage le déploiement de jardins collectifs (familiaux, partagés...), facteurs de cohésion sociale, notamment en augmentant l'offre au cœur des quartiers. La Ville compte aujourd'hui 60 sites de jardins collectifs, dont 27 sites de jardins familiaux (1 159 parcelles) et 33 sites de jardins partagés. Grâce aux 42 associations qui les animent et les gèrent avec l'appui du service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), ils offrent aux habitants la possibilité de participer activement à la création du paysage, la conservation du patrimoine vert et la préservation de l'environnement.

En 2019, 3 nouveaux jardins partagés ont été mis à disposition (Espace Fresch'Heure, Graine de Jonn' et Le Fort de Saint Jo) et 14 nouvelles parcelles livrées sur le site des jardins familiaux du Port Boyer.

L'opération « Ma rue en fleurs » confirme son succès d'année en année : 4 350 sachets de graines ont été distribués pour égayer les trottoirs de près de 800 rues de Nantes. A noter, l'extension du dispositif sur la quasi totalité de la Métropole (sauf 4 communes).

La démarche participative autour de la « nature en ville » s'est amplifiée avec le premier appel à projet « Ma rue est un jardin » lancé fin 2016 notamment par le site Nantes&Co. En répondant à cet appel à projets, les participants peuvent agir concrètement pour introduire la végétation sur l'espace public. Deux entrées étaient possibles lors du second appel à projets lancé en juin 2018 :

- une entrée collective : « nous avons un projet de rue jardinée ou de jardin collectif » ;
- une entrée individuelle : « je végétalise le pied de ma façade et je l'entretiens ».

Au total en 2019, 14 nouveaux projets collectifs ont été déposés : 11 projets de rue jardinées ou jardins partagés retenus, 29 projets façades pieds de murs individuels (12 retenus dont 5 réalisés en 2019). En 2019, on compte 8 rues jardinées supplémentaires.

Renforcer l'éducation à l'environnement

À Nantes, l'offre d'éducation au développement durable en direction du jeune public est très diversifiée.

Quatre sites proposent des animations aux enfants des écoles nantaises (429 classes accueillies en 2019) :

- la Maison de l'Erdre : 3 000 élèves ont été accueillis ;
- la ferme de la Chantrerie : 3 450 élèves ;
- le parc du Grand-Blottereau : 1 250 élèves ;
- le Jardin des Plantes : 3 025 élèves.

Par ailleurs, 45 classes et 1 125 élèves ont participé à l'action « Tropiques à l'école » au sein de leur classe. A noter : un projet d'écriture de jardins (avec la collaboration de la Direction de l'Éducation soit 6 classes de 25 élèves) et une animation « l'aventure maritime botanique » (avec la participation de la DPARC soit 6 classes de 25 élèves) ont été menés.

Améliorer le cadre de vie

- Travaux de réaménagement du jardin de l'Île de Versailles (faisant suite à la scénographie de la Maison de l'Erdre).
- Réalisation d'une nouvelle pataugeoire et de jeux d'eau au Clos Toreau ouverte pendant l'été.
- Aménagements autour de la nouvelle entrée des Cerfs et de l'entrée Clemenceau au Jardin des Plantes, dans le cadre des nouveaux aménagements d'espaces publics de la gare.
- Extension de l'aménagement de « Quai des Plantes », à côté du Maillé-Brézé et la Gare Maritime.
- Aménagement de la « place du village » à la Jonelière (à l'angle de l'avenue des Ingénieurs), avec la mise en place de jeux pour enfants, de table de pique-nique et d'un jardin partagé.

Chiffres clés

- 101 parcs, squares et jardins municipaux sont répartis sur le territoire de la ville.
- Nantes offre 39 m² d'espaces verts publics par habitant.
- Nouveau record de fréquentation : plus de 2,4 millions de visiteurs ont été accueillis au Jardin des Plantes en 2019 et poursuite du partenariat avec l'artiste Johann Le Guillerm dans le cadre du projet « Attraction » déployé sur différents sites nantais.
- 140 000 visiteurs ont été accueillis à la Maison de l'Erdre. Cet espace d'exposition dédié aux écosystèmes de la rivière a fait l'objet d'une rénovation inaugurée en 2019.
- 18 258 personnes ont suivi les offres de médiation du Jardin des Plantes, des serres du Grand-Blottereau et des grands parcs de Nantes (Beaujoire, Arboretum de Nantes, Procé, Île de Versailles, Gaudinière et Grand-Blottereau) dont la répartition est la suivante :
 - 1 546 personnes dont 1 137 enfants et étudiants ont suivi les visites de groupe menées par les jardiniers botanistes du Jardin des Plantes ;
 - 2 146 personnes ont suivi les visites individuelles hebdomadaires des serres menées par les jardiniers botanistes du Jardin des Plantes ;
 - 775 personnes ont suivi les visites « Amazonuits » proposées en septembre, novembre et décembre au Jardin des Plantes en partenariat avec l'équipe du Château des ducs de Bretagne dans le cadre de l'exposition Amazonie ;
 - 6 880 visiteurs ont été accueillis en accès libre dans les serres à digicode du Jardin des Plantes ;
 - 1 936 personnes dont plus de la moitié des enfants accueillis lors des jeux de piste proposés au Jardin des Plantes ;
 - 269 visiteurs accueillis dans le cadre des visites de groupes touristiques (tour-operators, voyagistes) en lien avec le Voyage à Nantes ;

- 4 423 personnes ont suivi les visites menés par les jardiniers botanistes des serres tropicales du Grand-Blottereau ;
 - 283 visiteurs ont téléchargé les visites audio-guidées GuidiGO.
- 40 000 visiteurs ont profité des animations proposées dans le cadre de la Folie des plantes 2019, sur le thème de la « folie douce ». Ce thème s'est décliné autour de 4 axes : « la folie douce des jardiniers » : l'imagination et la créativité dans son jardin ; « la douceur de vivre au jardin », lieu de repos, de sieste et de ressourcement par le jardinage ; « les plantes douces » : douces au regard, douces au toucher, douces au goût ; « les plantes qui font du bien », mises en valeur au sein du « jardin des douceurs » devant le château du Grand-Blottereau.

Développement urbain

Au sein du département du Développement Urbain, les deux directions territoriales d'aménagement (DTA) Nantes-ouest et Nantes-est agissent au quotidien pour :

- assurer une veille permanente sur le territoire nantais, identifier les secteurs mutables et anticiper les évolutions urbaines ;
- réaliser des études de faisabilité en transversalité avec les directions municipales et métropolitaines, en cohérence avec les politiques publiques et en prenant en compte les démarches participatives initiées par la ville de Nantes ;
- contribuer à la définition d'orientations d'aménagement et de programmation, aux évolutions du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) et du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ;
- établir des préconisations urbaines, architecturales et paysagères préalables aux opérations immobilières sur des surfaces foncières, qu'elles soient publiques ou privées ;
- suivre les livraisons de logements ou d'équipements publics ou privés sur le territoire.

La démarche plans Patrimoine et paysage se poursuit

À la croisée du développement urbain, du patrimoine et de la nature en ville, les plans Paysage et Patrimoine sont le fruit d'un travail collectif entre usagers et experts sur le thème du paysage urbain, de la forme de la ville. Leur objectif est de définir une vision de l'évolution urbaine du secteur concerné prenant en compte les ressentis et les attachements des habitants quant à leur cadre de vie. Ce projet initié par la Ville fin 2015 fait intervenir des ateliers citoyens. Au niveau d'un quartier, ces derniers réunissent notamment les habitants, des associations, des collectifs, un paysagiste-conseil et des représentants des services de la Ville et de Nantes Métropole.

- Dervallières-Zola : la DTA et l'équipe de quartier pilotent la mise en œuvre opérationnelle de la démarche sur ce quartier. En 2019, l'étude socio-urbaine sur le secteur de la Contrie et l'étude urbaine sur le secteur de la Convention-Bois Hercé se sont poursuivies. Leur achèvement est programmé en 2020. De plus, une étude urbaine sur le secteur de la place Zola a été lancée avec désignation du maître d'œuvre en fin d'année pour un lancement du volet participatif programmé début 2020.
- Hauts-Pavés / Saint-Félix : un rendez-vous urbain a été organisé par la Ville et la Métropole pour rendre compte de l'avancement du plan d'action. Suite à des échanges fructueux sur l'actualité urbaine du quartier, le projet d'un nouveau square public bénéficiant à l'école Fellonneau est entériné conformément aux engagements pris par la Ville auprès des participants à l'atelier citoyen. Les projets d'aménagement de la place Saint-Félix et de la place Viarme ont été définis dans une démarche co-construite.
- Nantes Sud / secteur Sèvre - Ripossière : la traduction du Plan Paysage et Patrimoine de ce secteur a fait l'objet d'une intégration des éléments de protection et de valorisation du patrimoine au PLUm. En outre, un travail sur le jalonnement et sur la signalétique des cheminements doux au sein du quartier a

été entamé. Notons qu'un site des bords de Sèvre fait partie des 15 lieux à réinventer : projet « Rêver Sèvre ».

- Breil-Barberie : la première pierre du projet « Collines du Cens » a été posée. Ce projet vise à conforter les services offerts, le pôle commercial de proximité et la reconquête des espaces publics. Un groupement de bureaux d'études a été retenu en fin d'année en vue d'une concertation prévue en 2020. Le projet de requalification du site RTE, dont le permis de construire a été accordé fin d'année, va permettre en outre d'accueillir des artisans sur le quartier. Notons également la mutation du site Massenet (ex école d'architecture) accompagnée par la Ville, lequel concentre plusieurs enjeux mis en exergue dans le Plan Paysage et Patrimoine : création de jardins familiaux, amélioration des accès au Cens, production de logements pour seniors... Le groupe Réalité a été retenu par l'État pour développer un projet sur ce site. Il déposera un permis d'aménager courant 2020.
- Île de Nantes : l'année 2019 a été marquée par le passage de relais entre l'agence « What Time Is It », animatrice du dialogue citoyen, et AJOA Schorter, maître d'œuvre des espaces publics. Les travaux des rues Petite Biesse et Grande Biesse ont démarré à l'automne, avec pour principal objectif de favoriser les circulations piétonnières et la vie urbaine. La circulation des véhicules se fera dorénavant à sens unique.
- Doulon-Bottière : suite à l'instruction des propositions d'action sur ce quartier, la collectivité a présenté une restitution au public des projets d'aménagements le 15 mai 2019. Le Plan Paysage et Patrimoine s'est traduit par l'aménagement des accès piétons à la place Victor Basch, la réalisation de marquages cyclables sur le boulevard de Doulon, la poursuite de la transformation du square Jules Bréchoir (auquel s'adjoint une fonction nourricière avec la plantation de carrés potagers) et le lancement de l'étude de reconversion des sites Broussais et Bréchoir.
- Malakoff – Saint-Donatien : 7 ateliers citoyens, associés à des arpentages sur le terrain et à des travaux réalisés par des enfants de l'école du Coudray, se sont tenus entre avril 2018 et février 2019. Ils ont permis de dégager des orientations pour l'évolution du paysage au fil de l'Erdre et dans le secteur Saint-Donatien / Coudray. Les actions retenues par la Ville ont été présentées aux habitants à l'automne 2019.
- Centre-ville – Dobrée-Gigant : des ateliers participatifs se sont déroulés entre mars et septembre 2019. Un paysage à admirer, un quartier pour se promener et des lieux pour se retrouver constituent les trois enjeux qui se dégagent du travail mené par les habitants. Ces derniers ont émis l'idée de développer des parcours d'usages et de découvertes avec la volonté d'améliorer le confort de déambulation. L'itinéraire de découvertes s'adresse à la curiosité des habitants et visiteurs extérieurs en mettant en valeur les « pépites » patrimoniales et végétales du quartier. L'itinéraire d'usages intéresse plus particulièrement les personnes vivant ou travaillant quotidiennement dans le quartier pour faciliter leur déplacement dans une ambiance apaisée et végétalisée. Enfin, concernant les itinéraires mettant en connexion des espaces publics structurants du quartier, les habitants ont proposé des réflexions sur les usages possibles et souhaitables pour plus d'agrément. La phase d'instruction par les services de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole a commencé. Elle permettra de répondre aux préconisations des habitants courant 2020.
- Nantes Nord : la première phase du Plan Paysage et Patrimoine du Val de Cens s'est achevée. Les habitants ont pu valider les pistes d'actions rédigées par le paysagiste CAMPO, le 20 novembre 2019.

La démarche rentre désormais dans sa deuxième phase avec un premier atelier d'instruction qui aura lieu le 17 mars 2020. La collectivité prévoit de faire un retour aux habitants à l'automne 2020 en présence des élus.

- Nantes Erdre : à l'issue de 7 ateliers participatifs, le bilan de la première phase a été présenté le 17 décembre 2019 aux élus et aux participants. En découlent des enjeux et orientations clés : révéler la géographie et protéger l'environnement, valoriser le paysage du quartier, protéger et faire connaître les éléments du patrimoine du quartier, révéler et conforter le maillage des liaisons douces entre les différents sites, améliorer le cadre de vie. Parmi ces objectifs, des priorités ont d'ores et déjà été identifiées par les participants : la mise en valeur de l'Erdre et du patrimoine existant, l'affirmation des continuités de paysage des vallons affluents de l'Erdre et celles des berges au-delà du pont de la Jonelière, l'aménagement de nouvelles polarités.

L'accompagnement des Nantais vers l'accès au logement social

Le service logement accueille, informe et oriente les Nantais dans leur parcours résidentiel, plus particulièrement pour l'accès au logement social. Par ailleurs, avec les bailleurs sociaux et l'ensemble des partenaires du logement social, il concourt à la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine du logement sur le territoire nantais, notamment en matière de logement des ménages prioritaires et de peuplement.

- Ainsi, la Ville a contribué, avec les bailleurs sociaux, à satisfaire le besoin en logement social à Nantes de 3 581 ménages en demande. Sur le contingent ville, ce sont 739 ménages qui ont bénéficié d'une attribution de logement.
- 56 opérations neuves ont été livrées à Nantes sur les 11 quartiers, ce qui représente 896 logements sociaux de type PLUS/PLAI et 342 de type PLS.

Chiffres clés

- 26,63 % de logements sociaux à Nantes, comptabilisés au titre de la loi SRU sur la ville au 1^{er} janvier 2019, soit 42 498 logements.
- 20 036 demandes de logement social étaient en attente au 31 décembre 2019 (en premier choix de localisation souhaitée).
- 63 % des demandes proviennent de primo-demandeurs (en augmentation de 1,5%) et 37 % sont des demandes de mutation.
- Le délai moyen d'ancienneté de la demande est de 20 mois à Nantes.
- 48,5 % des demandes concernent une personne seule (forte demande de logements T2).
- 3 % des ménages ont demandé un logement adapté au fauteuil roulant.
- 1 026 ménages ont bénéficié de l'accompagnement par le service logement (hors ménages relogés pour démolition) avec une augmentation des entretiens individuels au 2^e semestre 2019.
- 1 216 demandes en attente d'attribution sur le contingent ville.
- 27 % des demandes concernent des ménages monoparentaux.

- 74 % des ménages ont des revenus imposables inférieurs à 60% des plafonds HLM.

Un accompagnement conséquent dans le cadre du dispositif ANRU

Le dispositif de relogement porté par la Ville de Nantes dans le cadre de l'ANRU se réfère à la charte métropolitaine de relogement qui a pour objectif de garantir l'égalité de traitement des ménages concernés. Une charte locale par quartier en décline localement les principes.

- Grand Bellevue, Nantes Nord, Bottière-Pin Sec et Dervallières sont les quatre secteurs nantais qui font partie du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). La signature de la convention avec l'ANRU est effective depuis le 5 octobre 2019.
- Dans le cadre de ces projets de renouvellement, la démolition de 692 logements est projetée à terme. Le relogement de 100 ménages a été pris en charge en régie par la Ville de Nantes. Pour 588 autres ménages (à savoir 230 sur Bellevue, 174 sur Nantes Nord, 132 sur Bottière Pin Sec et 52 sur Dervallières), le relogement fait l'objet d'un accompagnement par un prestataire extérieur missionné par la Ville.
- En 2019, le dispositif, qui a permis le relogement de 150 ménages, s'est poursuivi sur le quartier Bottière Pin Sec et a été initié sur les quartiers Dervallières et Nantes Nord.

Une activité forte en matière d'autorisations d'urbanisme

L'activité est toujours croissante du fait du dynamisme du territoire métropolitain et notamment de la Ville de Nantes. À signaler en effet :

- le Programme Local de l'Habitat a pour objectif la création de 6 000 logements par an dont 3 000 logements sur le territoire de la Ville de Nantes. Cela entraîne un nombre croissant de demandes d'autorisations d'urbanisme à traiter et de chantiers à contrôler ;
- Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) dont le caractère est exécutoire depuis le 23 avril 2019, modifie sensiblement la manière d'instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme.

Chiffres clés

- 938 demandes de permis de construire déposées (1139 avec les permis d'aménager et de démolir).
- 2 615 demandes de déclarations préalables.
- 202 faisabilités traitées.
- 10 328 certificats d'urbanisme délivrés.

Le traitement des changements d'usage des locaux d'habitation

Le 22 juin 2018, le conseil métropolitain a approuvé un règlement fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage des locaux d'habitation. Il instaure notamment la mise en place de l'autorisation préalable au changement d'usage, cette dernière restant compétence communale. Aussi, le conseil municipal a approuvé le 29 juin 2018 la mise en œuvre de la déclaration préalable avec enregistrement des meublés de tourisme à compter de 2019.

La mise en place de cette déclaration préalable avec enregistrement a pour objectif premier une meilleure connaissance du marché des meublés touristiques professionnels. Il s'agit de permettre une régulation en faveur de l'offre de logement tout en conservant une distinction avec la location occasionnelle de sa résidence principale. Elle doit par ailleurs favoriser le recouvrement de la taxe de séjour.

- En 2019, 228 changements d'usage ont été traités.

Les actions menées dans le cadre de l'adhésion au réseau des instructeurs des Autorisations de Droit des Sols (ADS)

Depuis 2018, la Ville de Nantes bénéficie du service commun d'animation du réseau des instructeurs « ADS ». Il s'agit d'une part, d'harmoniser les pratiques d'instruction, d'autre part, de garantir une gestion cohérente des recours gracieux et contentieux relatifs aux ADS. Dans ce cadre, en 2019, les instructeurs de la Ville de Nantes ont bénéficié de 8 journées de formation sur le PLUm.

Par ailleurs, depuis fin 2019, la Ville de Nantes bénéficie de prestations de conseil en architecture dans le cadre d'un groupement de commande. Le prestataire interviendra sur les questions de qualité architecturale (qualité d'insertion urbaine, patrimoniale, paysagère ou environnementale). Il assistera les élus et les instructeurs ADS dans leur rôle d'analyse et de négociation des projets de construction.

Les actions en faveur du commerce nantais

L'année 2019 a été une année intense en animations et communication en centre-ville avec un objectif simple : reconquérir la clientèle de centre-ville. Les manifestations « gilets jaunes » ont fortement affaibli la fréquentation du centre-ville les samedis notamment, impactant considérablement son image et les résultats des commerçants. La Ville de Nantes a débouqué en enveloppe de 500 000 € pour soutenir les commerçants nantais (animations, exonération de droit d'occupation de l'espace public, fonds de soutien...) et a candidaté à l'opération nationale « revitalisation et animation des commerces ». Cette candidature a permis de récupérer une subvention de l'État de 300 000 € pour orchestrer une communication positive, renforcer les animations en centre-ville et financer des opérations en faveur de l'accessibilité du centre-ville (gratuité des transports en commun et / ou des parkings).

Les actions en faveur de l'attractivité du centre-ville se sont poursuivies avec des actions concrètes en matière de propreté, de sécurité, d'accessibilité.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à faciliter et accélérer la mutation de sites ou immeubles stratégiques correspondant aux besoins des enseignes (emplacements commerciaux n°1, bâtiments emblématiques et surface de plus de 200 m²) a permis de lancer un travail de fonds sur 6 sites stratégiques (place Royale, place Graslin, rue Boileau, rue Feltre, place du Bouffay, rue de la Barillerie). Cinq équipes ont été désignées pour accompagner la Ville. De nombreux propriétaires ont été rencontrés par les élus.

Chiffres clés

- 10 km de rues illuminées, soit 400 décors en centre-ville et une trentaine de quartiers illuminés pour les fêtes de fin d'année 2019.
- 316 000 € de subventions ont été versées aux associations de commerçants en 2019 (83 000 € pour Plein Centre et 233 000 € pour l'UNACOD).
- 175 000 € de subventions supplémentaires versées, liées aux mesures d'urgence et à l'opération nationale (152 000 € pour Plein Centre et 23 200 € pour l'UNACOD).
- Quelques chiffres clés : 1 800 locaux commerciaux (dont 1 100 activités commerciales, 540 cafés / restaurants et 200 activités de services), 2 % de locaux vacants, 7 % de turn over.
- 16 400 m² créées depuis 2014, 5 000 m² restant à commercialiser (sous sol du carré Feydeau, passage coeur de Nantes et passage Chatelaine).

Sécurité et tranquillité publique

Tranquillité publique, gestion de l'espace public, prévention et gestion des risques : tels sont les champs d'intervention de la Ville dans le cadre de sa politique Sécurité et Tranquillité publique.

La Maison de la tranquillité publique

Conçue comme un lieu ressource, la Maison de la tranquillité publique (MTP) permet d'instaurer un dialogue plus étroit ainsi qu'une plus grande proximité avec les différents services de la Ville sur les questions de sécurité et de tranquillité publique, en répondant aux préoccupations des Nantais en matière de nuisances, d'incivilités, de voisinage, de réglementation ou encore de stationnement. Les demandes sont suivies et traitées individuellement par un interlocuteur unique qui peut également orienter vers les services adéquats (police nationale, médiateurs de quartier, conciliateurs de justice...).

La Maison de la tranquillité publique, c'est ainsi :

- un accueil téléphonique, Allo Tranquillité publique, au 02 40 41 99 99, accessible du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ;
- un site internet, www.maisontranquillite.fr, pour trouver des réponses rapidement sur toutes les questions de réglementation, d'occupation du domaine public, de sécurité, de stationnement et de tranquillité publique ;
- un accueil physique auprès des services experts, sur le site de la Manufacture des tabacs (11, boulevard de Stalingrad), ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Nouveau dispositif de stationnement quartiers Malakoff, Pirmil (2019) et Clos-Toreau (2018)

Gratuit et librement accessible, le stationnement résidentiel occupe la majeure partie de l'espace public de ces trois quartiers d'habitat social. Or, le contexte urbain soumet cet espace à une pression croissante et même à une saturation, qui s'explique notamment par les nombreux stationnements de longue durée (salariés travaillant à proximité, usagers des transports en commun, gare SNCF...).

Pour faire face à cette congestion et favoriser les parkings résidentiels à Malakoff, Pirmil et Clos-Toreau, de nouvelles modalités de stationnement ont donc été définies avec les bailleurs sociaux.

Le nouveau dispositif propose désormais, en plus de l'offre publique :

- des zones réservées exclusivement aux résidents munis de macarons gratuits pour garantir leur stationnement ;
- des zones gratuites d'une durée limitée à 1h30 avec prise de ticket horodateur obligatoire pour privilégier un stationnement des visiteurs et dissuader celui de longue durée ;
- des parcs en enclos (offre de service supplémentaire) pour les habitants incluant une place privative sur voirie au tarif mensuel de 8 €.

Ces différentes solutions ont ainsi permis d'améliorer les conditions de vie des résidents, d'élargir et de diversifier l'offre de service.

Chiffres clés

- 127 nuits de surveillance ont été assurées par la brigade de contrôle nocturne (BCN), avec 111 rapports de constatation dressés pour infraction à la réglementation en 2019 (contre 101 en 2018 et 150 en 2017) et 290 établissements ayant fait l'objet d'une surveillance particulière au moins une nuit.
- 12 emplacements spécifiques pour les deux-roues motorisés ont été créés en 2019, portant à 870 le nombre total (858 en 2018).
- 10,8 M€ de recettes globales (horodateurs/abonnements) ont été générés par les horodateurs en 2019 (-2,7% par rapport à 2018).
- Volume des transactions (paiements aux horodateurs) dans les deux zones réglementaires en baisse de 3,6% en 2019 (3 855 992 transactions contre 3 998 696 en 2018).
- 144 984 forfaits post-stationnement (FPS) délivrés en 2019 contre 143 682 en 2018 (+0,9%).
- Verbalisation pour le stationnement gênant et très gênant dans l'espace public en hausse (+25%).
- 147 visites périodiques obligatoires effectuées en 2019 (132 par la commission communale de sécurité et 15 par la sous-commission départementale de sécurité). 8 avis défavorables en commission de sécurité. 3 avis défavorables formulés par la sous-commission départementale de sécurité.
- 30 visites d'autorisation d'ouvertures et de réception de travaux réalisées en 2019 par les commissions communale et départementale de sécurité.
- 511 demandes d'autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP) enregistrées en 2019, dont 115 dans le cadre d'un dossier de permis de construire. Une baisse significative de dépôt de dossiers ne concernant que la mise en accessibilité a été observée (près de 40%) avec la fin de la possibilité de déposer un agenda d'accessibilité programmé d'un ERP.
- Lors des 11 séances plénières de la commission communale de sécurité, 489 dossiers examinés dont 425 demandes d'autorisations de travaux dans un ERP (4 avis défavorables).
- 127 demandes de manifestations au sein d'un ERP ont été instruites en 2019 dont 57 dans le cadre d'une utilisation exceptionnelle de l'ERP et 16 avec le montage d'un chapiteau.
- 7 225 personnes accueillies physiquement à la Maison de la Tranquillité publique, soit 29 personnes accueillies chaque jour. 34 520 appels en 1 an soit 125/jour : 31 % traités par les téléconseillers, 52 % ayant fait l'objet d'une demande d'intervention adressée à la police municipale (main-courante), 13 % ayant fait l'objet d'un transfert vers les services compétents. Site Internet : 40 536 visites enregistrées soit 111/jour. 3 032 sollicitations via le formulaire de contact (soit 8/jour).
- 985 patrouilles d'îlotage réalisées dont 245 dans les transports en commun.
- 1229 signalements reçus au secteur hygiène.
- 84 procédures de péril engagées dont 20 suivies d'arrêtés.

- 25 arrêtés d'insalubrité structurelle et 30 arrêtés d'insalubrité fonctionnelle.
- 63 plaintes liées au bruit traitées par le secteur hygiène.
- 163 arrêtés dérogatoires de travaux de nuits.
- 61 contrôles en hygiène alimentaire.
- 28 incendies et 48 chutes de matériaux nécessitant l'intervention d'une équipe de sécurité civile.
- 1 380 dossiers de manifestations dont 918 ayant nécessité la prise d'un arrêté.
- 9510 appels reçus et 8620 appels passés au centre de réception des appels institutionnels et d'organisation de la logistique (CRAIOL).